TRANSLATION

DES RESTES DE

MGR DE LAVAL

A LA

CHAPELLE DU SEMINAIRE DE QUÉBEC

RELATION COMPLÈTE DE TOUT CE QUI S'EST PASSÉ DEPUIS L'EXHUMATION DES OSSEMENTS DE MGR DE LAVAL LE 19 SEPTEMBRE 1877 JUSQU'A LEUR DÉPOSITION AU SÉMINAIRE LE 23 MAI 1878

QUÉBEC
TYPOGRAPHIE D'AUGUSTIN COTÉ ET Cie
1878

TRANSLATION

DES RESTES DE

MGR DE LAVAL

A LA

CHAPELLE DU SEMINAIRE DE QUÉBEC

RELATION COMPLÈTE DE TOUT CE QUI S'EST PASSÉ DEPUIS L'EXHUMATION DES OSSEMENTS DE MGR DE LAVAL LE 19 SEPTEMBRE 1877 JUSQU'A LEUR DÉPOSITION AU SÉMINAIRE LE 23 MAI 1878

QUÉBEC
TYPOGRAPHIE D'AUGUSTIN COTÉ ET Cie

1878

BX4705
L35
T7

Parmi les heureux témoins des imposantes cérémonies du 23 mai 1878, un grand nombre ont témoigné le désir de voir publier un historique complet de tout ce qui est relatif au transfert des restes vénérés de Mgr de Laval, de l'antique Basilique où ils reposaient depuis 170 ans, à la chapelle du Séminaire, d'où, espérons-le, on les retirera de nouveau, mais pour les faire monter sur les autels.

La présente brochure a pour objet de satisfaire à ce légitime désir. Elle contiendra tous les documents importants et authentiques qui ont rapport aux précieuses dépouilles de Mgr de Laval. Souvent elle ne fera que reproduire ce qui a été déjà publié dans les journaux, sans autre modification que la correction des erreurs échappées à la rapidité d'une rédaction précipitée.

IMPRIMATUR

† E. A., Archpus Quebecen.

AVANT-PROPOS.

La journée du 23 mai 1878, avec les glorieuses solennités qui l'ont accompagnée et les pieux souvenirs qui s'y rattachent, restera à jamais gravée dans tous les cœurs. C'est toujours pour un peuple religieux un devoir bien doux et bien consolant d'honorer la mémoire de ses premiers Pasteurs, au jour où la mort vient couronner leurs travaux et les mettre en possession du céleste héritage que leur ont mérité un dévouement sans bornes et la pratique de toutes les vertus chrétiennes. Mais il semble que ce respect qui leur est dû, cet empressement que l'on manifeste auprès de leurs dépouilles mortelles, grandissent encore avec les années ; car si d'une part la douleur paraît moins vive, d'un autre côté la vénération qu'on porte à ces héros, l'amour qu'on leur témoigne se sont accrus de tout le prix que le temps a ajouté à leurs bienfaits par le développement et le perfectionnement des œuvres qu'ils ont commencées ici-bas pour la gloire de la religion et de la patrie.

Ce principe toujours vrai a reçu, jeudi dernier, une application bien éclatante, dans cette touchante démonstration qui a été faite, en notre ville, à l'honneur du premier Evêque de Québec, Mgr F. de Laval de Montmorency, dont les ossements bénis, retrouvés intacts, après un espace de près de deux siècles, ont créé parmi nous un de ces mouvements de saint enthousiasme qu'il faut avoir vu de ses yeux pour en apprécier toute la grandeur et toute l'imposante majesté.

On évalue à plus de trente mille le nombre des spectateurs qui se pressaient sur tout le parcours du convoi pour contempler une dernière fois Celui qui peut être appelé et avec raison le Père et le Fondateur de notre colonie naissante.

Fut-il jamais, en effet, spectacle plus digne d'attirer tous les regards ? Qu'il était beau ce cortége d'élite, promenant à travers les rues de notre vieille cité, ces restes vénérés d'où semblait jaillir comme un parfum admirable de sainteté qui embaumait toute l'atmosphère ! Qu'elle était belle cette réunion de toutes les autorités civiles et religieuses, se fondant en un seul cœur et en une seule âme, pour offrir un commun hommage à la mémoire de ce parfait modèle de tout véritable prêtre et de tout véritable citoyen !

Et que dire aussi de ces stations significatives et si bien choisies que l'on avait fixées sur la route comme un point d'arrêt où devait se reposer un instant le saint Evêque, sous les regards de ses enfants bien aimés? Que dire de l'accueil qu'on lui a fait partout? Ah ! combien Monseigneur de Laval n'a-t-il pas dû se réjouir en voyant l'inviolable fidélité qu'on lui conserve ! Ses ossements ont tressailli d'allégresse en contemplant ces monastères des Ursulines et de l'Hôtel-Dieu, qui lui étaient si chers et qui se sont conservés dans toute leur ferveur primitive—ils ont tressailli encore en pénétrant dans cette modeste chapelle où il a retrouvé les fils de saint Ignace et de nos martyrs, continuant l'œuvre de leurs devanciers et consumant leur vie à la conversion et à la sanctification des âmes—

ils ont tressailli enfin en saluant avec bonheur ce nouvel essaim d'apôtres, qui se vouent dans nos murs au service des enfants de l'Irlande, et qui eux aussi ont reçu en cette circonstance une large part de ses bénédictions.

Mais en nul endroit, sans doute, le cœur de Mgr de Laval ne s'est dilaté avec autant de joie, en nul endroit il n'a éprouvé plus de bonheur que lorsqu'après cette ovation par toute la ville, après un dernier adieu à cette vieille cathédrale dans laquelle il a dormi si long-temps le sommeil des justes, il est enfin entré et pour toujours dans ce sanctuaire du Séminaire de Québec, où ses enfants lui ont préparé un lit de gloire sur lequel il reposera à jamais : *Hic erit requies mea in sæculum sæculi*. Désormais donc, du fond de ce tombeau, il ne cessera de bénir les continuateurs de ses travaux, les émules de son zèle, et toute cette génération qui sort chaque année de leurs mains comme un hommage vivant et continuel à la mémoire de ce saint Prélat qui nous a tant aimés.

Honneur à la cité de Québec, qui a donné, une fois de plus, au pays tout entier, une preuve de sa religion et du culte qu'elle sait rendre à ses Bienfaiteurs ! Honneur aux citoyens de toutes les classes et de toutes les croyances, qui se sont fait un devoir et un bonheur de célébrer si dignement cette solennité grandiose ! Merci à tous les étrangers qui sont venus s'associer à nous et se mêler dans nos rangs ! Reconnaissance au Gouvernement du Canada, qui, par une exception qui l'honore, a fait redire au loin par la bouche de sa puissante artillerie, le nom et la grandeur du premier Evêque de la Nouvelle-France ! Reconnaissance au clergé séculier et régulier et particulièrement à tous les hauts dignitaires ecclésiastiques qui sont venus de tous les diocèses de la Province et jusque des lointaines contrées de la Rivière-Rouge, se grouper autour de notre illustre Métropolitain, digne successeur de Monseigneur de Laval, pour célébrer ensemble sa gloire et sa louange ! Reconnaissance enfin à Son Excellence le Délégué

Apostolique, qui a bien voulu présider à cette démonstration à la fois nationale et religieuse, et qui redira à Léon XIII combien est florissante cette Eglise de Québec, qui fut fondée, il y a plus de deux siècles, sur les bords du Saint-Laurent, et qui s'est développée avec tant de rapidité et de succès par toute l'Amérique Septentrionale.

Mais le grand tribut de gratitude que nous avons à offrir aujourd'hui, n'oublions point qu'il est dû à ce Séminaire de Québec qui a été l'âme de cette fête et qui a vu converger vers lui en cette occasion et plus que jamais tous les esprits et tous les cœurs.

Puisse le succès éclatant qui a couronné tous nos efforts réunis être agréable à ces hommes de dévouement, qui continuent et perfectionnent si admirablement au milieu de nous l'œuvre de leur saint Fondateur ! Puisse enfin ce foyer de lumière, de science et de vertu faire jaillir de toutes parts ses rayons vivifiants et attirer à lui toutes les intelligences d'élite et toutes les volontés qui recherchent le bien ! Ce sera le plus beau fruit que nous pourrons retirer de ces grandes solennités, et sa saveur ne sera pas seulement goûtée de la génération présente, mais elle fera encore la joie et les délices de toute la postérité.—(*Extrait du* JOURNAL DE QUÉBEC, 25 *mai* 1878.)

TRANSLATION

DES RESTES DE

MGR DE LAVAL

I

PRINCIPALES DATES DE LA VIE DE MGR DE LAVAL.

L'abbé de Montigny, Mgr de Laval de Montmorency, naquit à Laval, ville du Maine, le 30 avril 1623. Il fut ordonné prêtre à Paris le 23 septembre 1647, et avait été nommé archidiacre d'Evreux, en 1643. Nommé évêque de Pétrée, *in partibus infidelium*, et vicaire apostolique de la Nouvelle-France, par le pape Alexandre VII, le 5 juillet 1658, il fut consacré, le 8 décembre de la même année, dans l'église de Saint-Germain-des-Prés, par le Nonce du Pape, assisté par Mgr Abelly, évêque de Rodez, et Mgr DuSaussai, évêque de Toul. Il arriva pour la première fois à Québec, le 16 juin 1659. Il retourna en France, en 1662, et ce fut pendant son séjour dans ce dernier pays qu'il fonda le séminaire de Québec, que Louis XIV confirma par des lettres patentes. Il visita de nouveau la France en 1672, et ce fut alors que fut érigé le diocèse de Québec dont il fut le premier évêque. Les revenus de l'abbaye de Maubec, dans le diocèse de Bourges, furent accordés au nouveau diocèse. De retour au Canada, le 6 novembre 1684, il érigea le chapître de la cathédrale, qu'il chargea de la paroisse de Québec. Ce dernier se démit de ses fonctions curiales le 14 du même mois et la direction de la paroisse fut dévolue aux messieurs du Séminaire. Mgr de Laval repassa en France, en 1684, avec l'intention de se démettre de ses fonctions et de choisir son successeur. Son choix tomba sur l'abbé de St-Valier, qu'il

nomma son vicaire général. M. de St-Valier fut sacré évêque de Québec, le 25 janvier 1688. Mgr de Laval ayant résigné à Paris, le 24 janvier 1688, comme évêque de Québec, revint au Canada, se retira dans son cher Séminaire, où il mourut le 6 mai 1708, à l'âge de 85 ans et six jours. Il fut inhumé dans la Cathédrale. (1)

II

PREMIER ENTERREMENT DE MGR DE LAVAL.

On lira avec intérêt une copie de l'entrée faite dans le registre mortuaire lors de l'inhumation de Mgr de Laval.

La voici :

Le neuvieme may 1708, a esté inhumé devant le grand autel de cette Eglise cathédralle et paroissiale Monseigneur François de Laval, premier Evesque de Québek et de toute la Nouvelle France, étant décédé le sixième de ce mois âgé de quatrevingt six ans, ayant reçu tous les sacrements de l'Eglise avec un plein jugement et une dévotion édiffiante ; son corps a esté porté processionellement dans toutes les Eglises de la Haute-Ville pour satisfaire le désir des personnes de piété qui l'avoient ainsy demandé. Son convoy et son service a esté accompagné d'une foule extraordinaire de peuple. Sa première oraison funèbre a esté faitte le même jour par Monsieur Glandelet, Vic.-Général et Doyen de la ditte cathédralle, qui a fait aussi son service et son enterrement en présence de Monsieur Jaque Raudot Intendant de ce pays, du Sieur François Hazeur Conseiller, etc.—, ce que je soussigné curé de Québek certifie véritable.

(Signé) POCQUET.

L'histoire a conservé le souvenir du respect que l'on a témoigné aux restes de Mgr de Laval, immédiatement après sa mort.

" La foule entoura sa dépouille mortelle," dit M. le grand vicaire Langevin, dans sa Notice Biographique, "et demeura jour et nuit avec une sainte avidité, autour de sa bière, pour faire toucher à son corps des chapelets, images et autres objets de piété. Le corps fut exposé pendant trois jours dans l'église, et les enfants même criaient au milieu de la foule : " Laissez nous approcher, laissez-nous voir le saint. "

" L'annaliste des Religieuses Ursulines rend compte de l'impression que cette mort fit dans les communautés.

" Les communautés religieuses ayant témoigné un grand " désir de voir les restes vénérés du prélat défunt, les messieurs " du Séminaire nous accordèrent cette faveur. On tendit les " églises de noir, et l'on fit au milieu une élévation, toute entou- " rée de lumières, pour y poser le précieux dépôt. Le troisième

(1) Extrait du *Journal de Québec*, 25 mai 1873.

" jour donc, six ecclésiastiques, qui se changeaient à chaque sta-
" tion, portèrent le saint corps dans les quatre églises de la
" haute-ville, savoir : chez les RR. PP. Franciscains, dans notre
" petite chapelle, à l'église des RR. PP. Jésuites, et enfin à
" l'Hôtel-Dieu, d'où le convoi se dérigea vers la cathédrale
" pour l'inhumation. Le clergé, y compris les enfants de chœur,
" était bien de cent cinquante personnes ; tous les curés de
" trente lieues à la ronde, s'étaient rendus à Québec, et les Reli-
" gieux s'étaient joints au cortége. Jamais l'on n'avait vu en ce
" pays de convoi de pompe funèbre semblable. Aussi était-ce
" la pompe funèbre du saint premier Evêque de la Nouvelle-
" France ! "

III

PREMIERE EXHUMATION DE Mgr DE LAVAL.

Le 24 septembre mil sept cent quarante-huit, sur les trois heures après midi, en exécution de l'ordre à nous donné par Messire Henry Marie de Pontbriand Evêque de Québec, conseiller du Roy, etc.

Nous soussigné chanoine théologal et official de Québec, accompagné de Messieurs de Godefroy de Tonnancour et Poulin aussy chanoines de la même église, Messieurs les autres chanoines dûment avertis n'ayant pu s'y trouver, avons fait la levée du corps de feu Messire François de Laval de Montmorency, premier Evêque de Québec, décédé le sixième jour du mois de May de l'an mil sept cent huit ; et de celuy de feu Messire Pourroy de Lauberivière, aussy Evêque de Québec, décédé le vingtième jour du mois d'aout l'an mil sept cent quarante, tous deux d'heureuse mémoire cy-devant inhumés l'un à costé de l'autre dans le chœur de l'ancienne église cathédrale et paroissiale de Québec, au-dessous de la première marche du grand autel, et les avons placés et inhumés dans le mesme ordre qu'ils étaient auparavant, savoir le corps de mon dit Seigneur de Laval du costé de l'Evangile, et celuy de mon dit Seigneur de Lauberivière du costé de l'Epitre trente pieds plus haut afin qu'ils se trouvassent encore à un pied et demi au-dessous de la première marche du grand autel dans le milieu du chœur de l'église nouvellement bastie, dans la nef de laquelle ils se seraient trouvés, s'ils n'avaient été relevés, avons aussi bénit la fosse et chanté le *libera* et oraisons convenables ; et de plus avons pris et retiré trois os des vertèbres du corps de mon dit Seigneur de l'Auberivière par ordre exprès de mon dit Seigneur de Pontbriand, Evêque de Québec, en présence de Messieurs les

dits chanoines, du Sr. le Bansais, faisant les fonctions curiales dans la dite Eglise, du Sr. Roussel ancien Marguillier et préposé à la construction de l'édifice de la dite nouvelle église et de plusieurs personnes auxquels nous avons déclaré publiquement que par l'ordre de mon dit Seigneur de Pontbriand nous ne prenions les dits trois os des vertèbres du corps de mon dit Seigneur Evêque de l'Auberivière que pour les remettre à sa Grandeur, de tout quoy nous avons rapporté le présent notre procez verbal et porté sur les Registres du Chapître pour valoir et servir à qui il appartiendra sous nos seins les dits jour et an que devant.

(Signé) De Lavillangevin, Thgal.
Poulin, Secrete.

Extrait du Registre du Chapitre de Québec, fol. 172.

IV

SECONDE EXHUMATION DE MGR DE LAVAL.

Au nom du Seigneur, Amen.

Le jeudi vingtième jour de Septembre de l'an de grâce mil huit cent soixante-dix-sept, un peu après neuf heures du matin, nous soussigné Archevêque de Québec, ayant été averti par le Révérend Messire Georges-Pierre Côté, premier vicaire de la Basilique Notre-Dame de Québec, le curé étant absent, que les ouvriers occupés à déblayer la cave de la dite Basilique afin de renouveler les poutres qui en soutiennent le pavé, avaient, la veille vers les quatre heures du soir, trouvé le cercueil renfermant les ossements de feu Monseigneur François de Laval-Montmorency, premier évêque de Québec, nous nous sommes immédiatement transporté dans la cave nouvellement creusée sous le chœur de la dite Basilique, accompagné du dit Messire Côté, et avons reconnu le cercueil en plomb renfermant les dits ossements, au moyen d'une inscription en plomb ainsi conçue :

Hic jacet D. D.
Franciscus De Laval Primus
Quebecensis Episcopus.
Obiit die 6â Maii,
anno Salutis millesimo
Septingentesimo octavo,
Ætatis suæ octogesimo
sexto, Consecrationis
quinquagesimo.
Requiescat in pace.

Le dit cercueil en plomb, long de six pieds et six pouces et large de deux pieds à la tête, n'ayant qu'un pied et demi aux pieds, était brisé dans les angles et surtout au-dessous du corps. Le dessus paraît avoir été brisé par la pesanteur de la terre. Le cercueil intérieur en bois de pin est en grande partie vermoulu dans sa partie inférieure et dans la partie inférieure des côtés.

Le milieu de la tête du cercueil était à quatorze pieds de la porte de la sacristie, côté de l'évangile, sur une ligne partant du cadre intérieur ouest de la dite porte et allant au cadre intérieur ouest de la porte opposée ; les pieds tournés vers la nef se trouvaient à vingt-cinq pieds et sept pouces de la première marche qui descend du chœur au bas-chœur ; la tête du cercueil était à deux pieds et huit pouces de la première marche qui conduit du chœur au sanctuaire.

Ayant alors fait avertir les Messieurs du Séminaire de Québec, présents en ville, savoir : MM. Adolphe Legaré, procureur du dit Séminaire, Louis-François-Napoléon Maingui, Louis Beaudet, Louis-Nazaire Bégin, Adrien Papineau et Elzéar-Léon Moisan, nous avons interrogé les Sieurs Charles Roberge et Benjamin Simard, journaliers mineurs, demeurant tous deux dans la paroisse de Saint-Roch de Québec, employés au déblaiement de la cave, lesquels nous ont affirmé sous serment en présence des dits témoins que le cercueil en plomb, présent devant nous, avait été retiré par eux deux de l'endroit où il était enterré, et placé plus commodément à une petite distance et que ni eux-mêmes ni aucun autre n'avait ôté, ou ajouté au dit cercueil aucun ossement ou aucun fragment du bois dont le cercueil intérieur est fait.

Après cela, nous avons immédiatement procédé à mettre tous les ossements renfermés dans le dit cercueil, dans une boîte que sous avons scellée du sceau de l'Archidiocèse sur chacun des six côtés avec un ruban croisé passé sur tous les dits côtés et nous avons transporté aussitôt la dite boîte ainsi scellée dans le caveau de la chapelle du Séminaire.

Le cercueil de plomb renfermant le cercueil en bois a été mis dans une grande boîte non fermée, laquelle a été également transportée en notre présence dans le dit caveau.

Toutes les ouvertures conduisant au dit caveau, ainsi que la trappe qui ouvre sur le chœur de la dite chapelle, ont été immédiatement scellées par nous en presence de Messieurs Adolphe Legaré, Cyrille-Etienne Legaré, Georges-Pierre Côté, Adrien Papineau, Elzéar-Léon Moisan.

De quoi nous avons dressé le présent procès-verbal muni du sceau de l'Archidiocèse, avec notre signature et celles des

témoins susdits, les dits jour et an, en trois originaux dont l'un se trouve dans notre grand registre, le second sera conservé dans les archives du Séminaire et le troisième dans celles de la paroisse de Notre-Dame de Québec.

(Signé) † E.-A. Arch. de Québec.
A. I. I. Legaré, Ptre.
Cyrille E. Legaré, Ptre.
Ls. Beaudet, Ptre.
L. S. L. F. N. Maingui, Ptre.
L. N. Bégin, Ptre.
Geo. P. Coté, Ptre.
Ad. Papineau, Ptre.
E.-L. Moisan, Ptre.

V

DEMARCHES DU SEMINAIRE POUR GARDER LES RESTES DE MGR. DE LAVAL.

Le 10 Novembre 1877, M. le Supérieur du Séminaire écrivait à M. le Curé de Québec la lettre suivante :

« Monsieur le Curé,

» Au nom du Séminaire de Québec, je viens vous faire une demande qui ne saurait vous étonner : c'est de permettre à notre Chapelle de garder les précieux restes de Mgr de Laval.

» Il est notre Fondateur.

» Il est notre Bienfaiteur insigne.

» Il est notre plus beau modèle.

» Il est, nous en avons la ferme espérance, notre Protecteur au Ciel.

» Notre Université se fera une gloire éternelle de porter son nom.

» Tous ces titres, Monsieur le Curé, nous permettent d'espérer qu'avec la permission de Mgr l'Archevêque, vous voudrez bien ainsi que MM. les Marguilliers de votre Fabrique, consentir à voir Mgr de Laval prendre son dernier repos au milieu de ses enfants. C'est le vœu ardent de nos cœurs, et, si vous l'exaucez, nous vous en garderons une reconnaissance qui ne pourra jamais s'éteindre.

» J'ai l'honneur d'être
Votre dévoué serviteur.
(Signé) T. E. Hamel, Ptre.
Supérieur, S. Q. »

M. le Curé de Québec répondit à cette demande le 12 du même mois :

« Monsieur le Supérieur,

» La Fabrique de Québec est heureuse de pouvoir être agréable aux Messieurs du Séminaire de Québec, en leur permettant de retenir à leur Chapelle, où ils étaient temporairement déposés, les restes précieux de Monseigneur de Laval.

» Dans toute autre circonstance, la Fabrique se serait fait un religieux devoir et un honneur de conserver comme relique les ossements de Monseigneur de Laval.

» Mais le Séminaire de Québec a, pour les réclamer, des titres si nombreux et si légitimes que la Fabrique de Québec croit devoir se désister de son privilége acquis depuis de si longues années ; vu en outre que Monseigneur l'Archevêque veut bien l'agréer.

« J'ai l'honneur d'être
Monsieur le Supérieur
Votre très-humble serviteur.
(Signé) J. Auclair, Ptre.
Curé de Québec. »

—

La loi exige que toute exhumation ou translation des défunts soit autorisée par l'un des juges de la Cour Supérieure. Voilà pourquoi les deux documents suivants ont été prépares :

« Séminaire de Québec, 14 nov. 1877.

» A Sa Grâce
» Mgr l'Archevêque de Québec.

» Monseigneur,

» En l'absence de Monsieur le Supérieur, je sollicite comme un insigne bienfait, au nom des Directeurs du Séminaire, la permission de conserver dans notre Chapelle, les restes mortels de Monseigneur de Laval.

» En vous rendant à ce vœu si légitime, Votre Grâce acquerra un nouveau titre à notre profonde reconnaissance.

» J'ai l'honneur d'être,
Monseigneur,
de Votre Grâce,
le très-humble et obéissant
serviteur et sujet.
(Signé) M. E. Methot, Ptre.
Prem. A. S. S. Q. »

« Accordé ce 14 novembre, 1877.
(Signé) † E. A. Arch. de Québec. »

« A Leurs Honneurs les Juges de la Cour Supérieure de la Province de Quebec.

» L'humble requête du soussigné, Premier Assistant du Supérieur du Séminaire de Québec, représente à Vos Honneurs :

» Qu'à l'occasion des travaux qui se font depuis quelque temps dans les caveaux de la Basilique de Notre-Dame, on a découvert la tombe de feu Monseigneur François de Laval, premier évêque de Québec, décédé au Séminaire le sixième jour du mois de mai 1708, et inhumé dans la dite Basilique le neuvième jour du même mois ; Que le digne Prélat ayant été le fondateur et en même temps l'insigne bienfaiteur du dit Séminaire, les Directeurs de cette institution, avec la permission de l'autorité ecclésiastique, comme il appert par le document ci-joint, ont recueilli avec bonheur ses restes mortels, en attendant qu'ils soient inhumés de nouveau ;

» Que les Directeurs du Séminaire de Québec désirent conserver, dans leur chapelle, cette dépouille précieuse à tant de titres, mais qu'ils ont également besoin pour cela de la permission de l'autorité civile ;

» C'est pourquoi votre requérant a recours avec confiance à Vos Honneurs pour obtenir cette permission qui réjouira tous ceux qui apprécient les services immenses rendus à la religion et au pays par cet illustre prélat.

» Et votre requérant ne cessera de prier.

(Signé) M. E. METHOT, Ptre.
Prem. Asst. S. S. Q. »

—

« Québec, 14 novembre, 1877.

» Clovis Laflamme, de la Cité de Québec, prêtre, étant dûment assermenté, dépose et dit que les allégations de la requête ci-dessus et des autres parts sont vraies et a signé.

(Signé) J. C. K. LAFLAMME, Ptre. »

« Assermenté devant nous, à
Québec, ce 14 nov. 1877.
(Signé) N. CASAULT, J. C. S. »

—

« Vu la déposition sous serment ci-dessus et la requête qui la précède, nous accordons les conclusions et permettons l'inhumation dans la chapelle du Séminaire de Québec, en cette ville, du corps de feu Monseigneur François de Laval, en son vivant, évêque de Québec, actuellement temporairement déposé dans la dite chapelle.

« Quebec, 14 nov. 1877.

(Signé) N. CASAULT, J. C. S. »

(*Extrait de l'Abeille, vol. XI*, passim.)

En se rendant aux vœux du Séminaire, les autorités religieuses et civiles remplissaient les dernières volontés de Mgr de Laval. Après les deux incendies qui, en 1701 et en 1705, ruinèrent presque complètement son œuvre, cet illustre Prélat, plus détaché que jamais de toutes les choses de ce monde, n'avait formé qu'un seul souhait, celui de voir rétablir cette maison fondée au prix de tant de sacrifices. L'affection qu'il avait pour l'éducation de la jeunesse canadienne lui fit sacrifier avec joie l'idée de rebâtir la chapelle où il voulait se préparer un tombeau, idée qu'il nourrissait depuis plusieurs années. En effet, en 1689, il fut obligé de se rendre en France pour les affaires de son diocèse. Avant son départ, il laissait un document où il exprimait ses dernières volontés ; nous y lisons les mots qui suivent : " Le dit Séminaire sera obligé de bâtir la ditte chapelle dans le lieu du dict Séminaire de Québec, dans laquelle Chapelle je déclare que ma dernière volonté est d'y estre inhumé, et que si Notre Seigneur dispose de ma vie dans ce voyage, je désire que mon corps y soit apporté pour y estre inhumé et nous voulons que la ditte Chapelle soit ouverte à tous les fidèles de l'un et l'autre sexe affin que Notre Seigneur nous ayant fait miséricorde nous puissions participer à leurs prières."

On se rappelle, en lisant ces paroles, les scènes touchantes où l'Ecriture nous représente les patriarches qui ordonnent à leurs enfants de ramener leurs ossements au pays de leurs ancêtres : " Je veux être réuni à mon peuple, semble dire Mgr de Laval aux prêtres du Séminaire, transportez mes os au milieu de ce peuple que j'ai tant aimé. Ensevelissez-moi avec mes frères dans ce sanctuaire, où ils attendront avec moi la gloire de la résurrection. " Il va être exaucé, et bientôt sa tombe sera placée à côté de la tombe de plusieurs des saints prêtres qui ont continué son œuvre. Nos lecteurs aimeront peut-être à connaître le nom de ceux qui dorment leur dernier sommeil dans les voûtes de notre chapelle. Les voici avec l'année de leur décès : Jean-Félix Récher, 1768 ; André-J.-M. Jacrau, 1772 ; Urbain Boiret, 1774 ; P.-A. Bédard, 1780 ; Thomas-Laurent Bédard, 1795 ; Henri-Fr. Gravé, 1802 ; J.-Bte Lahaille, 1809 ; Ant.-B. Robert, 1826 ; Jean Holmes, 1852 ; Jérôme Demers, 1853 ; Ant. Parant, 1855 ; Léon Gingras, 1860 ; L.-J. Casault, 1862 ; Louis Gingras, 1866 ; Eugène Méthot, 1867 ; C.-H. Laverdière, 1873 ; Ernest Audet, 1876 ; Ovide Brunet, 1876, et L.-F.-N. Maingui, 1878.

Ne semblait-il pas encore naturel de voir revenir à l'idée de confier à notre chapelle le corps de Mgr de Laval ? N'est-ce

pas là que tous les jours de l'année se dit une messe fondée par le pieux Prélat ? Quand il légua tous ses biens au Séminaire, il imposa entre autres conditions qui honorent sa vertu, celle-ci : " à la charge de faire dire tous les jours de l'année, à perpétuité, en la Chapelle du dit Séminaire ou en la paroisse de Québec unie au dit Séminaire, une messe à l'intention et pour le repos de l'âme de tous les fidèles trépassés, spécialement pour le repos de l'âme du dit Seigneur Evêque et de ceux qui seront morts du corps de tous les Séminaires. "

Les prières qui se répandront, à l'avenir, sur la tombe même de Mgr de Laval, rejailliront vers le ciel avec une nouvelle puissance, nous en avons la conviction, et attireront sur nous des bénédictions sans nombre. Notre reconnaissance, du reste, ne nous fait-elle pas un devoir, à nous élèves du Petit Séminaire, de prier aux intentions de notre Fondateur ? Certes, il n'a pas seulement pourvu aux intérêts généraux de son œuvre. Il a pensé à nous avec une ravissante charité, quand il réglait la disposition de ses biens. Pourrions-nous ne pas dire que douze d'entre nous lui doivent, non seulement le pain de l'intelligence, mais de plus, ce pain plus humble que Notre Seigneur nous enseigna de demander à Dieu chaque jour de notre vie. Ce double bienfait que Dieu nous accorde nous est doublement précieux parce que la Providence a voulu nous le présenter par les mains de Mgr de Laval.

Par une heureuse coïncidance la divine Providence ramène ainsi, après 170 ans, les cendres de Mgr de Laval au lieu où il rendit au Seigneur sa grande et sainte âme. En effet l'histoire manuscrite du Séminaire nous donne les renseignements suivants :

Après l'incendie de 1705, Mgr de Laval fut l'hôte des RR. PP. Jésuites, pendant deux mois. Puis on lui dressa un petit appartement dans l'endroit du Séminaire que les flammes avaient épargné, c'est-à-dire dans la partie la plus voisine de la cathédrale ou la *porterie*, située à la place de la chapelle actuelle. Mgr de Laval était alors trop infirme pour dire la messe ; il avait à côté de sa petite chambre un oratoire où Mgr de St-Valier lui permit de garder le St-Sacrement et de faire dire la messe.

Ce renseignement est fourni par une lettre de M. Tremblay à Mgr de St-Valier, en date du 13 mars 1706, c'est-à-dire un peu plus de deux ans avant la mort de Mgr de Laval. Rien n'indique que plus tard il ait été obligé de changer de logis : il est donc probable que Mgr de Laval est mort dans cette partie du Séminaire bâtie à cette époque, à l'endroit même de la chapelle actuelle.

VI

PRELIMINAIRES DE LA TRANSLATION.

Restait à choisir le jour de la translation solennelle des restes de Mgr de Laval. Le Séminaire comprit qu'on ne pouvait donner trop d'éclat à une semblable cérémonie. On savait que NN. SS. les Evêques seraient heureux d'y prendre part. Afin d'éviter à Leurs Grandeurs un voyage spécial à Québec, une humble demande leur fut adressée par le Supérieur du Séminaire, avec l'autorisation de Sa Grâce Mgr l'Archevêque, leur soumettant le projet de fixer la translation au jeudi 23 mai 1878, pendant la tenue du Concile Provincial. Tous les Evêques de la Province s'empressèrent d'y répondre, approuvant l'idée et le jour fixé dans les termes les plus encourageants. En même temps, Sa Grandeur Mgr Racine, évêque de Sherbrooke, daignait accepter de faire l'oraison funèbre. Afin de donner plus d'éclat à la fête, le Séminaire résolut aussi de transférer à la même date le concert annuel qui a coutume de se faire le 30 avril, anniversaire de la naissance de son illustre fondateur. L'Hon. Monsieur P.-J.-O. Chauveau, un des Professeurs de Droit de l'Université Laval à Montréal, voulut bien se charger de la partie littéraire de cette soirée.

Les choses ainsi réglées, on s'occupa activement de l'organisation de la pompe funèbre. Nous disons *pompe funèbre :* en effet, comme la pensée de l'introduction de la cause de béatification de Mgr de Laval s'exprime depuis long temps, et que les circonstances semblent favorables pour en procurer la réalisation, on ne voulait rien se permettre qui pût y créer un obstacle. Or il est strictement défendu de rien faire officiellement et publiquement qui ressemble à un culte, tant que l'Eglise n'en a pas donné l'autorisation. D'un autre côté, on savait bien aussi qu'il serait impossible d'empêcher les manifestations populaires de s'exprimer, comme témoignages de respect et de vénération pour celui qui devait en être l'objet. Car déjà une communauté avait exprimé le désir qu'on vînt à renouveler pour cette sépulture les *visites* qui avaient eu lieu à la mort de Mgr de Laval. Il fallait donc concilier l'espèce d'ovation à laquelle cette translation donnerait lieu avec les exigeances des procédés de béatification.

Un programme détaillé fut donc élaboré et envoyé à Rome, avec l'agrement de Mgr l'Archevêque de Québec, pour y être soumis à l'examen des personnes compétentes. C'est ce programme revu et approuvé qui a été exécuté.

Cependant des invitations furent envoyées au Séminaire des Missions Etrangères de Paris, dont Mgr de Laval a été l'un

des fondateurs, ainsi qu'à Sa Grâce Mgr Bourget, et à Leurs Grandeurs Mgr Pinsonnault et Mgr Larocque, qui, tous, empêchés par la maladie ou par la distance, ont exprimé de la manière la plus touchante leur regret de ne pouvoir assister à la cérémonie. On sera heureux de retrouver ici ces témoignages augustes de vénération pour Mgr de Laval.

—

Sault au Récollet, 7 mai 1878.

M. le Supérieur,

Dans la vôtre du 4 courant, vous avez la bonté de m'inviter à la déposition des restes vénérables de Mgr de Laval, qui se fera le 23 du mois, dans la chapelle de votre Séminaire.

Je suis très-sensible à votre attention bienveillante, et je vous remercie cordialement de toutes les bonnes choses que vous m'adressez à ce sujet. Mais comme je ne puis pas me rendre à votre invitation, soyez assez bon pour m'excuser de n'être pas présent de corps à cette imposante réunion. Je m'en dédommagerai en m'y trouvant en esprit, pour payer, dans l'intérieur de mon âme, le juste tribut de vénération que je dois à la mémoire de cet illustre Evêque, qui a implanté l'Episcopat dans notre pays.

Veuillez bien me croire,
Monsieur le Supérieur,
De vous et de tous vos Messieurs
Le très-humble et obéissant serviteur,
† Ig., Arch. de Martianopolis.

M. Hamel, V. G.,
Supérieur du Sem. de Québec.

—

Evêché de Montréal, 6 mai 1878.

Monsieur le Supérieur,

J'ai été bien sensible à votre bonne invitation au sujet de la belle solennité du 23 de ce mois. Assurément ce serait pour moi une très-grande consolation de prendre part à cette glorieuse «déposition» des vénérables reliques de notre premier Evêque, le grand et saint Fondateur de l'Episcopat Canadien. Mais il me faudra ajouter à bien d'autres la privation d'être présent de corps à cette glorieuse translation.

Depuis longtemps je suis forcé par mon extrême débilité de me priver d'assister à aucune solennité, même à Montréal. Il me serait de tout impossibilité de me transporter à Québec pour y prendre part à la cérémonie en question.

J'ai donc le regret de vous prier de vouloir bien m'excuser, tout en vous remerciant de votre intention.

Bien respectueusement
Votre tout dévoué serviteur in Xto.
† Ad. Ev. de Birtha.

—

St. Hyacinthe, 6 mai 1878.

Cher Monsieur,

Le beau Document de Mgr. l'Archevêque m'avait déjà appris quelle imposante solennité doit avoir lieu, le 23 de ce mois, lorsque m'arriva votre gracieuse invitation à y prendre part.

Vous ne doutez pas que ce serait pour moi un vrai bonheur que de me rendre à cette invitation. Mais vu mon état d'infirmité, j'ose espérer que vous agréerez mes excuses, et que vous voudrez bien les offrir aux Messieurs du Séminaire. Pour moi je n'ai qu'à répéter, dans ma situation tant soit peu pénible : Seigneur, que votre adorable volonté se fasse..... Du lieu de ma réclusion, je dirai avec grand effusion de cœur, le 23 : Honneur ! Amour ! Reconnaissance au Patriarche de l'Episcopat de la Nouvelle-France et autres lieux !

Tout à vous amicalement,
† Jos. Ev. de Germanicopolis.

—

Séminaire des Missions Etrangères, Paris 7 Mai, 1878.

Monsieur le Supérieur,

J'ai reçu votre très-aimable lettre du 11 avril, et je dois bien avouer qu'elle contient tous les motifs capables de me faire entreprendre le voyage de Québec, si ce voyage eût été possible. Même pendant nos vacances, le Supérieur de notre Séminaire ne pourrait guère faire une telle absence. Mais, pendant le cours de l'année, la chose est absolument impossible . . . . .

Mais, ce que nous ne pouvons pas faire par notre présence matérielle, nous le ferons par le cœur, et du plus profond de notre cœur, je vous prie de le croire. Par la pensée et par le sentiment, nous serons tous au milieu de vous en ce jour solennel du 23 mai. Nous nous unirons à tous les honneurs que vous devez rendre à celui qui fut une des colonnes du Séminaire et de la Société des Missions Etrangères. Nous demanderons à Dieu qu'il daigne nous rendre les fidèles imitateurs du zèle et des vertus de ce vénérable Père, et que, par son intercession, il répande de plus en plus, et sur vous et sur nous, l'abondance de ses bénédictions.

Tous mes confrères se joignent à moi pour vous offrir, Monsieur le Supérieur, à vous et à tous vos confrères du Séminaire de Québec, la nouvelle assurance de notre très-sincère attachement, de notre fraternelle charité, et aussi de notre reconnaissance pour les services que vous voulez bien nous rendre, pendant les jours difficiles que traverse notre pauvre et chère France.

Nous offrons à Sa Grâce Monseigneur l'Archevêque, l'hommage de nos sentiments aussi affectueux que respectueux, et nous recommandons bien instamment à ses bonnes prières et aux vôtres.

Demandez au bon Dieu qu'il nous envoie de nombreux et saints ouvriers. Nous en avons un pressant besoin. En 1877, nos missionaires ont pu baptiser 34 mille païens adultes et 220 mille enfants de païens en danger de mort. Aujourd'hui encore des milliers d'infidèles nous demandent l'instruction et le baptême. Mais il nous faudrait plus d'ouvriers pour suffire à un tel travail. *Rogate ergo Dominum messis ut mittat operarios.* Veuillez aussi, quand vous en aurez l'occasion, recommander cette affaire dans les pieuses communautés de Québec.

Je termine, Monsieur le Supérieur, en vous réitérant l'expression de mes regrets de n'avoir pu me rendre à votre gracieuse et fraternelle invitation, et en me disant

Votre bien humble et
affectionné confrère
et serviteur en N. S.
DELPECH,
Supérieur.

—

Une demande fut adressée aux autorités militaires à Ottawa pour en obtenir la permission de faire tirer une salve de 100 coups de canon, pendant la durée de la translation. On nous saura gré de reproduire la lettre si courtoise qu'écrivit à ce sujet au Recteur de l'Université Laval, l'Honorable C.-A.-P. Pelletier, qui avait été prié de s'intéresser à cette affaire :

DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE.

Ottawa, Canada, 10 mai 1878.

RÉV. M. T.-E. HAMEL, V. G.,
Recteur, Université Laval.

Monsieur le Recteur,

J'ai le plaisir de vous dire que le Gouvernement fédéral sera heureux de coopérer, autant qu'il sera en son pouvoir, à rendre aussi solennelle que possible la grande fête que vous vous proposez de célébrer le 23 courant. La permission que vous demandez

d'avoir une salve de cent coups de canon vous sera accordée avec le plus grand plaisir. Le Gouvernement fait une exception pour la circonstance, car c'est un peu contre les règles militaires; mais comme le précédent que nous créerons ne peut pas se répéter sous des circonstances aussi exceptionnelles, tout sera fait selon votre désir. Les ordres seront donnés en conséquence.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur le Recteur,
Votre humble serviteur,
C. A. P. PELLETIER.

—

Nous ne pouvons nous dispenser de reproduire ici les belles lettres que les trois communautés religieuses dont la fondation remonte à l'époque de Mgr de Laval, ont adressées au Supérieur du Séminaire de Québec, à l'occasion de la translation. Elles sont un magnifique témoignage de la tradition perpétuée dans ces saintes maisons de la sainteté du vénérable patriarche de l'Episcopat au Canada.

LETTRE DES URSULINES DE QUÉBEC.

" Monsieur l'ABBÉ THOS. HAMEL, V. G.,
Supérieur du Séminaire de Québec.

" Monsieur le Supérieur,

" Les Religieuses de la Communauté ont pris un bien vif intérêt aux détails publiés dans les journaux, en septembre dernier, à l'occasion de l'exhumation des restes mortels de Monseigneur François de Laval; elles ont été aussi profondément émues de la pieuse supplique auprès des autorités ecclésiastiques et civiles, pour obtenir que ces restes si précieux du Fondateur, du Bienfaiteur, du Modèle et du Protecteur du Séminaire de Québec fussent conservés dans la chapelle du Séminaire.

" Mais leur joie a été grande lorsqu'il leur a été permis de demander que le convoi funèbre au jour de la grande cérémonie du mois de mai prochain, fît halte et entrât dans la chapelle des Ursulines. Celui qui a tant de fois béni nos premières Mères, qui s'est appliqué avec tant de dévouement à leurs intérêts spirituels et temporels, va donc de nouveau visiter les filles des saintes Fondatrices !

" Nos annales, Monsieur le Supérieur, sont remplies des plus beaux témoignages, rendus aux vertus héroïques de l'immortel Evêque de Laval. Nous n'en citerons que deux extraits. La

Vénérable Marie de l'Incarnation, écrivant en France en 1659, disait : " Sans parler de sa naissance, qui est fort illustre, car " il est de la maison de Montmorency, c'est un homme d'un " mérite et d'une vertu singulière..... Ce ne sont pas les hommes " qui l'ont choisi..... je dis avec vérité qu'il vit saintement et en " apôtre." En septembre 1660, elle disait encore : " C'est un " autre St Thomas de Villeneuve pour la charité et l'humilité, " car il se donnerait lui-même pour cela. Il ne se réserve pour " la nécessité que le pire ; il est infatigable au travail ; c'est " bien l'homme du monde le plus austère et le plus détaché des " biens de cette vie. Il donne tout et vit en-pauvre...." Les autres lettres de la Vénérable, jusqu'en 1671, renferment un grand nombre de témoignages de la même importance.

" Quels trésors de mérites ne s'est pas acquis Monseigneur de Laval, pendant quarante-neuf années de sacrifices de toute sorte, employées sans réserve au service de Dieu et au bien de la colonie !

" Nous espérons, Monsieur le Supérieur, n'avoir pas trop présumé, en comptant sur l'immense consolation de pouvoir, ainsi que nos anciennes Mères en 1708, entourer de vénération et d'hommages les restes précieux de celui qu'elles appelaient un Saint, le Saint Evêque de la Nouvelle-France. " On ne doute " pas," dit notre vieux récit, " que dans la suite, Notre Seigneur " ne manifeste les trésors de grâces qu'il a répandus dans l'âme " de ce Saint Evêque, d'autant plus qu'il a caché ses plus belles " actions, par amour pour la solitude et la vie cachée et abjecte."

" Telle a été la vie de Monseigneur de Laval durant un demi-siècle qu'il a passé en ce pays, c'est le témoignage de l'histoire ; telle aussi, Monsieur le Supérieur, s'est conservée en cette maison la mémoire du premier Evêque de la Nouvelle-France.

" En 1867, lorsque des démarches furent faites pour la cause de la Béatification de notre vénérée Fondatrice, nous espérions voir commencer en même temps les procédés préliminaires pour celle du Fondateur du Séminaire de Québec : mais le Bon Dieu a ses temps et ses moments !

" Pour nous, Monsieur le Supérieur, veuillez le croire, nous ne cesserons de prier que Dieu daigne glorifier celui qui l'a si héroïquement servi à l'époque difficile de l'établissement de la colonie.

" J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Supérieur, avec le plus profond respect et la plus entière considération (au nom de la Communauté), Votre très-humble et obéissante servante,

LA SUPÉRIEURE
des religieuses Ursulines."

" Monastère des Ursulines,
" Québec, le 28 mars, 1878."

" Hôtel-Dieu de Québec,

18 avril 1878.

"Monsieur le Supérieur,

"Au sortir de ma retraite, j'ai appris, par la Mère-Assistante, que vous étiez venu demander si notre communauté serait désireuse de recevoir les restes de Mgr de Laval, à l'occasion de la translation solennelle qui doit en avoir lieu le 23 mai prochain.

"Le respect et la vénération que notre communauté a toujours conservés pour ce saint Prélat ne doivent laisser aucun doute sur notre réponse.

"Nous nous rappelons avec bonheur que nous fûmes les premières à lui offrir l'hospitalité, lors de son arrivée dans la Nouvelle-France, et que, les premières aussi, nous réclamâmes l'honneur et la consolation de recevoir dans notre Eglise ses dépouilles précieuses, lorsque la mort vint le ravir à l'affection de son peuple.

"Témoins près d'un demi-siècle de ses éminentes vertus, de son zèle infatigable, de sa profonde humilité, de son esprit d'oraison, de détachement et de mortification, nos Mères avaient pour lui le respect et la vénération qu'on doit à un saint, et nos annales en fournissent de nombreux témoignages.

"Il était en si grande réputation de sainteté," disent-elles en parlant de sa bienheureuse mort, "que tout le monde voulait "avoir quelque chose qui lui eût touché. Les malades s'en "approchaient avec confiance, et on l'invoqua dès lors comme un "saint. M. de Lacolombière fit son oraison funèbre, et il releva "bien plus l'éclat des éminentes vertus, dont la vie de ce Prélat "n'avait été qu'une longue suite, que l'antiquité de sa noblesse, "quoiqu'il fût d'une des plus anciennes et des plus chrétiennes "maisons de France. Il commença dès ses plus tendres années "l'etude de la perfection, et s'y rendit si savant sous la conduite "de M. de Bernières, qu'ayant été tiré de cette sainte société de "Caën, pour être le premier Evêque de Québec, encore assez "jeune, M. de Bernières le regardait déjà comme un homme "consommé, et lui écrivait avec un grand respect mêlé d'affec-"tion, comme on peut le voir dans la 20ème lettre de cet auteur "sur la vie unitive, où il l'exhorte de continuer d'agir en esprit "de mort et d'anéantissement, et l'assure qu'il arrivera à la per-"fection. Nous avons lieu de croire qu'il y était parvenu, "puisqu'on admirait et qu'on remarquait en lui toutes les vertus "que Saint Paul demande dans un Evêque."

" Tels étaient les sentiments de nos devancières à l'égard de la sainteté de Mgr de Laval, et la tradition s'en est toujours perpétuée dans notre communauté.

" Ce serait avec un indicible bonheur que nous joindrions nos vœux à ceux de tous les catholiques du Canada, pour demander l'introduction à Rome de la cause de la béatification de ce grand serviteur de Dieu.

" Veuillez donc croire, Monsieur le Supérieur, que nous attendrons, avec impatience, le jour heureux où après cent soixante-dix ans, notre communauté recevra encore une fois les ossements vénérés du premier Evêque de Québec, qui fut pour tous le plus tendre des Pasteurs et le plus aimé des Pères.

" J'ai l'honneur d'être,
Monsieur le Supérieur,
Votre très-humble servante,
(Signé) SR. STE MONIQUE, Supre. "

—

" CONGRÉGATION DE NOTRE-DAME.

Montréal, 20 mai 1878.

" AU RÉV. T.-E. HAMEL, V. G.,
Supérieur du Séminaire de Québec.

" Monsieur le Supérieur,

" Mes occupations étaient tellement multipliées, vendredi dernier, qu'il m'a été impossible de joindre un mot à la couronne que je vous faisais prier de vouloir bien déposer auprès des restes vénérés de Monseigneur de Laval. Je viens aujourd'hui vous exprimer combien notre communauté est heureuse de pouvoir participer à la grande démonstration qui se prépare, pour honorer la memoire de l'illustre prélat, qu'immortalisent tant d'œuvres destinées à propager le bien, jusqu'à la fin des temps !

" Si, un jour, l'Eglise, se rendant au vœu du clergé et des fidèles du Canada, plaçait au catalogue des Saints le nom révéré du premier Evêque de Québec, et permettait qu'il eût son autel dans chacune des maisons pieuses qu'il a fondées, encouragées ou approuvées, veuillez le croire, Monsieur le Supérieur, les filles de la Mère Bourgeoys ne seraient pas les dernières à lui payer ce tribut de leur confiance et de leur vénération.

" Nous joindrons donc, de tout cœur, nos humbles prières à celles des âmes ferventes qui demandent à Dieu la glorification

de Monseigneur de Laval, qui fut, nous ne l'oublions pas, un protecteur et un père pour notre bien-aimée Fondatrice.

" Agréez, s'il vous plait, l'assurance du respect profond et de l'invariable réconnaissance avec lesquels je demeure,

" Monsieur le Supérieur,
Votre très-humble servante,
(Signé,) SŒUR SAINT-VICTOR, Supr.-génle."

De son côté, le 30 avril, jour anniversaire de la naissance de Mgr de Laval, Mgr l'Archevêque de Québec publia le magnifique Mandement qui suit :

VII

MANDEMENT

DE

MGR E. - A. TASCHEREAU

ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC

POUR LA DÉPOSITION SOLENNELLE DES RESTES MORTELS DE

MGR FRANÇOIS DE LAVAL DE MONTMORENCY

DANS LA CHAPELLE DU SEMINAIRE

ELZÉAR-ALEXANDRE TASCHEREAU

Par la Grâce de Dieu et du Siége Apostolique, Archevêque de Québec, Assistant au Trône Pontifical,

Au Clergé Séculier et Régulier, aux Communautés Religieuses, et à tous les Fidèles de l'Archidiocèse de Québec, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.

Nous n'oublierons jamais, Nos Très-Chers Frères, l'émotion qui s'empara de notre âme, lorsqu'au mois de septembre dernier, nous nous sommes trouvé en présence des restes mortels de Monseigneur de Laval, le glorieux fondateur de notre église. Ah! c'est qu'il nous était donné de contempler ce chef vénérable, où étaient venues s'abriter tant de nobles et de grandes pensées! Dieu l'avait si bien *rempli de sagesse et d'intelligence! Implevi eum sapientia et intelligentia* (Exod, XXXI, 3)! Là, près de ces ossements, nous pensions entendre palpiter ce cœur où les sentiments les plus généreux comme les plus forts avaient donné un si fidèle rendez-vous! Et ce cœur semblait se ranimer et nous redire à tous les paroles du psalmiste: *Reprenez une nouvelle énergie pour la sainte cause du bien; agissez avec courage: viriliter age et confortetur cor tuum* (Ps. XXVI, 14). Oh! qu'ils nous paraissaient beaux encore les pieds de l'Apôtre du Canada, de celui qui était venu annoncer la paix sur les

rives de notre patrie, porter la bonne nouvelle, *prêcher le salut et dire à une autre Sion encore barbare: Votre Dieu va régner! Quam pulchri pedes annuntiantis bonum, dicentis Sion: Regnabit Deus tuus* (Isaie LII, 7)! Et le prophète élevait de nouveau la voix pour consoler ces ossements arides en leur prédisant un avenir plein de gloire: *vos os mêmes reprendront une seconde vie et refleuriront comme la plante des jardins: ossa vestra quasi herba germinabunt* (Isaie LXVI, 14).

Heureuse l'Eglise du Canada, mille fois heureuse d'avoir eu pour fondateur un évêque tel que le désiraient les fondateurs de l'Eglise Universelle! N'est-ce pas, en effet, son portrait que nous retrace S. Paul, dans ses épitres à Tite et à Timothée? *Il faut*, nous dit l'Apôtre, *qu'un évêqne soit irréprehensible: oportet episcopum irreprehensibilem esse* (I Tim. III, 2). La réputation de Mgr de Laval est sortie brillante et pure des nuages que quelques-uns de ses contemporains ont essayé de faire planer sur elle. De son temps même, la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation lui décernait les plus justes éloges et elle en portait un jugement que la postérité a été heureuse de recueillir et de consacrer. "C'est, écrivait-elle, c'est un homme de haut "mérite, et de vertu singulière. Sa vie est si exemplaire, "qu'il tient tout le monde en admiration." L'Evêque, continue S. Paul, doit être *prudent, prudentem.* Au milieu des difficultés sans nombre qui ont surgi sur ses pas, Mgr de Laval n'a-t-il pas donné mille preuves de sagesse, d'un tact exquis, de réserve et d'habileté? Il a su conjurer tous les périls: périls où l'hérésie aurait pu entraîner les colons, périls que courait la vraie civilisation en présence de la barberie, périls où l'on allait précipiter les indigènes en laissant libre carrière à leur insatiable convoitise.

L'Apôtre S. Paul ajoute encore: il faut que l'évêque *aime l'hospitalité, hospitalem.* Ah! c'est ici, N. T. C. F., que nous pouvons élever la voix bien haut et proclamer que personne plus que cet illustre prélat n'a créé, ni entretenu un sentiment plus vif de l'hospitalité! Selon les désirs de son cœur, comme aux yeux de son inépuisable charité, son clergé ne devait former qu'une seule et unique famille, et il en était le père; et la maison paternelle où il aimait à les recevoir et à leur prodiguer les attentions les plus délicates, c'était le Séminaire de Québec, aujourd'hui encore le fidèle héritier de ses sentiments. Oui, N. T. C. F., nous en prenons à témoin les membres de notre clergé et les prêtres étrangers qui nous visitent: l'exemple de Mgr de Laval n'a-t-il pas été fidèlement suivi depuis plus de deux siècles? Où, ailleurs que dans la maison fondée par ses largesses, trouverait-on un accueil plus cordial? Le prêtre ne

s'y trouve-t-il pas au milieu de frères toujours heureux de le revoir ?

Bonté pleine d'attraits, tel était un des charmes du caractère de Mgr de Laval : ceux qui vivaient dans son intimité admiraient encore sa mansuétude, *non percussorem*, a dit S. Paul. Rappelez-vous, N. T. C. F, quelle modération il déploya en présence d'un gouverneur, son ancien ami, qui, oublieux de tous ses devoirs les plus sacrés, était venu l'assaillir avec ses gens en armes. Notre prélat, calme et resigné, se tient au pied des autels et prie pour son persécuteur, à l'exemple de S. Thomas Becket, prêt comme lui à donner son sang pour la justice. Ce mépris de la vie, il s'y était prépare depuis longtemps, en renonçant à tous les biens de la terre. L'évêque *ne doit pas être porté à un gain honteux, non turpis lucri cupidum* (Tite I, 7.) ; et notre illustre père en Jesus-Christ avait pousse le désintéressement jusqu'à l'héroisme. Héritier d'une des plus grandes familles du royaume de France, il renonce à ses titres en faveur de ses frères. Les biens qu'il se réserve et ceux qu'il accepte de la munificence de ses bienfaiteurs, il en dispose pour son Eglise et son Séminaire. Il ne garde rien pour lui. Il veut vivre et mourir, comme son divin modèle, pauvre et désapproprié de tout ce qui touche aux richesses du monde.

Que l'Apôtre ajoute, après cela : l'évêque doit être saint, *sanctum* (Tite I. 8), et nous ne serons pas effrayés de l'obligation imposée à Mgr de Laval. Sans doute, à l'Eglise seule il appartient de déposer l'auréole sur le front des heros chrétiens qu'elle veut nous voir honorer d'un culte public, et nous ne prétendons pas ici devancer son jugement. Mais, N. T. C. F., si, pour avoir la qualité exigée par S. Paul il suffit d'avoir pratiqué une humilité, une mortification, une charité qui, aux yeux des contemporains, ne le cédaient en rien à l'héroïsme des premiers siècles ; s'il suffit d'un zèle à toute épreuve ; s'il suffit d'avoir fondé et gouverné une vaste Eglise avec tant de grâce et de lumière que son successeur immediat ait pu dire : " Ma plus grande peine est de trouver une Eglise où il ne nous " paraît plus rien y avoir à faire pour exercer mon zèle ; " s'il suffit d'avoir été fils dévoué du S.-Siége, prêt à accueillir tous ses enseignements, malgré les exemples qui lui venaient de la France ; si, en un mot, pour être saint, il suffit d'avoir voué à tous ses devoirs une inviolable fidélité : nous en avons la ferme conviction, Mgr de Laval ne s'est pas éloigné de l'idéal tracé par S. Paul, et il en demeurera à jamais une des plus parfaites réalisations.

Grand comme évêque, Mgr de Laval fut encore grand comme citoyen. Il brille au premier rang parmi les fondateurs de

notre nationalité. Un jour même, grâce à sa puissante médiation, nos ancêtres furent retirés de la ruine où ils allaient s'abîmer, eux et toutes nos destinées futures. C'etait en 1662, trois années après son arrivée à Quebec. Quel spectacle désolant se déroulait alors aux regards ! Au dedans, une disette générale ; au dehors, des menaces de guerre, des supplices atroces qui attendaient les missionnaires et les habitants de la colonie ; dans tous les esprits, la crainte perpétuelle de voir l'Eglise et l'Etat sombrer pour ne plus reparaître. Le découragement devint si général qu'on alla jusqu'à proposer d'abandonner toutes les espérances de l'avenir, et de retourner en France. Mgr de Laval, déjà plus canadien que français, résista énergiquement à un projet qui nous eût anéantis comme peuple, et s'offrit d'aller trouver le Roi pour le conjurer de venir en aide à ses lointains sujets. Le saint évêque fut reçu à la cour de Louis XIV avec le respect et la vénération que méritaient et la grandeur d'un nom illustre et l'éclat de vertus héroïques. Des troupes furent envoyées ; l'administration des affaires publiques s'organisa et la reconnaissance aurait pu décerner au Prélat le titre de " Sauveur de la Patrie".

Le Canada devint si bien sa patrie, qu'il ne pouvait plus s'en éloigner sans se croire en exil. *Votre demeure sera la mienne, votre peuple sera mon peuple,* disait cette héroïne de nos Saints Livres à Noëmi ; *je mourrai dans la terre où vous serez enterrée et j'y choisirai ma sépulture* (Ruth, I, 16, 17). Mgr de Laval tenait le même langage à la jeune nation qui avait grandi à l'ombre bienfaisante de sa houlette pastorale. Sa vie s'était dépensée tout entière au service du Canada : c'était là qu'il voulait avoir la suprême consolation de reposer après la mort. Lorsqu'il visita la France pour la dernière fois, il lui fut offert, de la part du monarque, une retraite honorable où sa vieillesse aurait pu s'éteindre au milieu du respect et de la vénération générale. On ne pouvait lui proposer de plus pénible sacrifice : "c'était disait-il, lui demander de renoncer à ce qui lui " était le plus cher au monde." Il supplia donc Louis XIV de lui permettre de venir passer ses dernières années et de mourir au milieu du petit peuple qu'il avait tant aimé. Touchant spectacle qui nous reporte aux scènes bibliques des premiers âges ! *J'étais devant le roi,* dit Néhémias, *et je paraissais languissant en sa présence et le roi me dit : Pourquoi donc votre visage est-il si triste ? Et je dis au roi : Comment pourrais-je ne pas avoir le visage triste, puisque la ville où mes pères sont ensevelis est déserte ? Si vous voulez me faire quelque grâce, renvoyez-moi en Judée, en la terre du sépulcre de mes pères* (II Esdras, II, 2, 3, 5). Le monarque français se laissa toucher par une attitude si

digne et par un attachement si profond ; ou plutôt la divine Providence ne permit pas qu'une terre en quelque sorte étrangère possédât les restes mortels de Mgr de Laval. Ils nous appartenaient à tous les titres ; et si ce père dévoué, ce bienfaiteur insigne, ce héros du sacrifice, ce grand homme animé du plus pur patriotisme, s'était identifié avec nous, au point de se persuader que ses os reposeraient plus tranquillement au milieu de nous : quelle immense consolation pour nous d'en avoir la garde sacrée ! Nous les avons conservés comme un dépôt inaliénable qui nous rappelle un passé tout peuplé d'innombrables et chers souvenirs et qui est pour la génération actuelle, comme pour la postérité, le gage certain de la protection divine !

Mais, N. T. C. F., il est une institution que Mgr de Laval chérissait entre toutes les autres : il l'appelait même l'âme de toute l'Eglise du Canada ; une institution à laquelle il donna trois fois la vie, puisqu'après l'avoir élevée de ses mains, il la fit surgir ensuite, à deux reprises différentes, des ruines de l'incendie ; une institution si admirablement constituée qu'elle a traversé toute la durée de notre existence nationale, distribuant à chaque génération lumière et vertu ; une institution qui a échappé à tous les périls et a souvent été pour notre peuple comme un point de ralliement ; une institution qui, par reconnaissance pour son fondateur, a voulu appeler de son nom un des plus beaux sanctuaires de la science sacrée et profane : cette institution, c'est le Séminaire de Québec. Mgr de Laval lui était attaché par toutes les fibres de son cœur, par toutes les puissances de son âme. Il l'avait créée, établie sur des bases solides, unie intimement au Séminaire des Missions Etrangères de Paris, cette admirable école du martyre et de la prédication évangélique. C'était, disait-il, son chef d'œuvre : oui, chef d'œuvre admirable destiné, à son insu, à redire éternellement l'histoire de ses grandes vertus ! Est-il étonnant qu'après l'avoir tant aimé, il ait désiré de n'en être jamais séparé, même après sa mort ? Il aurait donc voulu y faire reconstruire une chapelle, où il aurait dormi son dernier sommeil, en attendant la glorieuse résurrection. Les malheurs des temps ne lui permirent pas de réaliser un projet si cher à son cœur.

Nous avons donc pensé, N. T. C. F., satisfaire aux désirs les plus légitimes de Mgr de Laval, en accordant à ses dignes enfants du Séminaire de Québec, la consolation de posséder ses restes mortels après en avoir été privés pendant cent soixante et dix ans.

Qu'ils aillent donc reposer en paix dans leur sanctuaire béni, où la Providence semble elle-même les diriger et les placer

pour toujours ! Le Prophète royal s'adressant au Seigneur, lui disait : *Quelqu'un racontera-t-il ta miséricorde dans le tombeau et ta vérité dans l'empire du trépas ? Numquid narrabit aliquis in sepulcro misericordiam tuam et veritatem tuam in perditione* (Ps. LXXXVII, 12) ? Oui, lui répondrons-nous avec confiance. Du fond de sa tombe, Mgr de Laval continuera à nous parler et à nous instruire. Il publiera et les merveilles de grâce opérées en sa personne et les merveilles qui ont accompagné le prodigieux développement de son Eglise de Québec, aujourd'hui la mère de plus de soixante diocèses. Il parlera au cœur de cette nombreuse jeunesse qui aimera venir prier et s'encourager auprès de ses cendres immortelles. A tous, il apprendra que l'accomplissement du devoir et la pratique des fortes vertus. est le gage le plus sûr de la prospérité des empires comme du bonheur des individus. Et tous, attentifs à ses grands exemples, nous verrons s'accomplir le vœu du psalmiste : *la mémoire du juste ne saurait périr ; in memoria æterna erit justus* (Ps. CXI, 7) !

A ces causes, et le saint nom de Dieu invoqué, nous réglons et ordonnons ce qui suit :

1o. Le 23 mai, après un service chanté à la Basilique, se fera la déposition solennelle des restes mortels de Mgr de Laval dans la Chapelle du Séminaire.

2o. Les fidèles de notre Archidiocèse sont invités à adresser au ciel de ferventes prières pour que l'Eglise s'occupe un jour de la glorification de ce grand serviteur de Dieu, si telle est la volonté de la Providence.

Sera le présent mandement lu et publié au prône de toutes les églises et chapelles où se fait l'office public, et en chapitre dans les communautés religieuses, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Québec sous notre seing, le sceau de l'Archidiocèse et le contre-seing de notre secrétaire, le trentième jour d'Avril, 256e anniversaire de la naissance de Mgr de Laval, mil huit cent soixante dix-huit.

E.-A. ARCH. DE QUÉBEC.

Par Monseigneur,

C.-A. COLLET, Ptre.

Secrétaire.

VIII

AUTHENTICITE DES RESTES DE MGR DE LAVAL.

On a vu, plus haut, avec quelles précautions les restes vénérés de Mgr de Laval avaient été transportés et renfermés dans le caveau de la Chapelle du Séminaire, dont toutes les issues avaient été scellées comme il appert par le procès-verbal du 20 septembre 1877.

Les scellés purent rester intacts jusqu'au 12 février 1878, époque à laquelle le service chanté à la chapelle pour N. S. P. le Pape Pie IX, de glorieuse mémoire, exigea l'ouverture du caveau pour en retirer les objets nécessaires au service. M. Cyrille Legaré, Directeur du Grand Séminaire, fut autorisé par Mgr l'Archevêque de Québec, à briser les sceaux, ce qu'il fit en présence de plusieurs autres prêtres. Les boîtes renfermant les restes et le cercueil furent trouvées intactes et un procès-verbal en forme fut dressé après que l'on eût scellé de nouveau les ouvertures du caveau.

La mort du regretté M. Napoléon Maingui ayant nécessité de nouveau l'entrée dans le caveau, Mgr l'Archevêque accorda, pour la plus grande commodité, de faire transporter les restes de Mgr de Laval, ainsi que son cercueil, dans une des chambres de l'Université.

A cause de son importance, nous reproduisons le procès-verbal de cette translation :

"Le lundi, vingt-cinquième jour de mars de l'an de grâce mil huit cent soixante-dix-huit, nous, prêtre, soussigné, Directeur du Grand Séminaire de Québec, à ce dûment autorisé par Sa Grâce Mgr E.-A. Taschereau, Archevêque de Québec, avons fait briser les sceaux et enlever les planches qui fermaient l'entrée du caveau de notre Chapelle, près de la fournaise, afin de permettre aux ouvriers de creuser une fosse pour notre regretté confrère, M. Louis-François-Napoléon Maingui, décédé dans la nuit du samedi, vingt-troisième jour du présent mois. Nous avons constaté, après examen, que les restes mortels de feu Mgr de Laval, de sainte mémoire, reposaient dans le même endroit où nous les avions trouvés à la date du douzième jour de février de la présente année, ainsi que le cercueil double du dit feu Mgr de Laval, les sceaux des boîtes qui renferment les susdits restes étant parfaitement intacts; étaient présents MM. A.-I.-I. Legaré, C.-J. Laflamme, A. Rhéaume, P. Roy, E. Moisan, J. Ballantyne, prêtres du Séminaire.

" Après la dite constatation, le double cercueil ci-dessus mentionné fut placé dans une boîte en bois et transporté par quatre

de nos bons serviteurs, les Sieurs Philéas Bussière, Pierre Bourgelas, David Renault et Wilfrid Poulin, à l'Université Laval, en même temps que nous et nos confrères, C. Laflamme et P. Roy, y portions, avec respect et vénération, les dits restes mortels eux-mêmes, dans deux boîtes scellées par Mgr E.-A. Taschereau, lors de la première translation, comme il appert par le procès-verbal dressé le jeudi vingtième jour de septembre dernier.

" Les dits restes mortels furent placés dans une chambre de la dite Université, portant le numéro 6 et sise au premier étage, côté de notre jardin ; ainsi que la boîte renfermant le susdit double cercueil, laquelle dite boîte fut scellée par nous du sceau de Mgr de Laval lui-même, les deux fenêtres de la dite chambre ainsi que la porte et le vitrail au-dessus de la dite porte étant scellés du sceau du Séminaire ; laquelle translation étant conseillée par notre père en Dieu, le vénerable Archevêque de Québec, pour rendre l'accès au caveau plus facile.

" De quoi nous avons dressé le présent procès-verbal, lequel nous avons signé, ainsi que les prêtres sus-mentionnés, les dits an et jour que dessus."

(Signé) CYRILLE E. LEGARÉ, PTRE,
DIRECT. DU G S. Q.
A. I. LEGARÉ, PTRE,
J. CL. K. LAFLAMME, PTRE.
JAS. BALLANTYNE, PTRE,
A. RHÉAUME, PTRE,
P. ROY, PTRE,
E. L. MOISAN, PTRE.

Les choses demeurèrent ainsi jusqu'au 2 de mai, jour où l'on procéda à la reconnaissance officielle des restes de Mgr de Laval.

Cette reconnaissance fut faite par MM. les Docteurs C.-E. Lemieux et L.-J.-A. Simard, professeurs à l'Université Laval, en présence de Mgr l'Archevêque de Québec, de MM. T.-E. Hamel, V. G. et Supérieur du Séminaire, M.-E. Méthot, A.-I. Legaré, C.-E. Legaré, P. Roussel, L. Beaudet, L.-H. Pâquet, L.-N. Bégin, G. Fraser, E Marcoux, A. Rhéaume, C. Gagnon, M. Labrecque, E. Moisan, prêtres du Séminaire, et de MM. J. Lagueux curé de St-Jean-Port-Joli, H. Gosselin curé de Ste-Jeanne, R. Casgrain, G. Côté vicaire de la Basilique, O. Godin vicaire au faubourg St-Jean. M. H.-H. Miles, l'un des secrétaires du Département de l'Instruction Publique, avait aussi demandé

à être présent. M. Cyrille Legaré était chargé officiellement de dresser le procès-verbal.

Pour abréger, nous extrayons de ce procès-verbal les détails qui suivent :

Après que l'on eût constaté que les sceaux étaient tous intacts, on les brisa, et les précieux ossements furent retirés des boîtes qui les renfermaient et déposés sur une table recouverte de blanc, puis disposés dans leur ordre naturel par les Médecins. Ceux-ci constatèrent ainsi que ces ossements étaient bien ceux d'un homme déjà âgé et dont la taille avait dû être d'environ cinq pieds et dix pouces. Puis venant à la nomenclature des ossements, les suivants se trouvèrent à manquer, savoir : quatre vertèbres cervicales et deux dorsales, cinq côtes, tous les os du carpe moins un, une rotule, quatre os tarsiens, tous les os du métatarse moins deux, toutes les phalanges des pieds et tous les os des deux mains moins trois os métacarpiens et cinq phalanges.

IX

DISPOSITION DE LA TOMBE.

A partir du 2 de mai jusqu'au 15, des Sœurs de la Charité, dûment autorisées, furent occupées à préparer les précieux ossements de Mgr de Laval. Après en avoir enlevé, sans les mouiller, la terre qui y était adhérente, les bonnes Sœurs les plongèrent à trois reprises différentes dans un bain de cire blanche fondue, ce qui les enduisit d'une mince couche de cire suffisante pour les protéger contre l'action de l'air. Puis elles les fixèrent dans l'ordre indiqué par les médecins, sur un matelas en soie violette, avec des rubans de soie de même couleur, et elles ornèrent le tout de fleurs et de guirlandes en cire.

Pendant ce temps arrivaient de toutes parts des couronnes destinées à orner la tombe ou à être transportées lors de la translation. Ces couronnes ont été offertes, pour la plupart, avec l'intention qu'après avoir touché aux restes vénérés de Mgr de Laval et avoir servi à la pompe des funérailles, elles reviendraient aux donateurs comme précieux souvenir et aussi, espère-t-on, comme relique.

C'est alors aussi que commença ce pieux concours qui a toujours été en augmentant et qui amena auprès des précieuses dépouilles tant d'affligés venant avec confiance exposer leurs besoins dans l'espoir d'un soulagement. Et pourquoi ne dirions-

nous pas qu'un bon nombre se sont retirées avec reconnaissance, croyant pouvoir attribuer à l'intercession de Mgr de Laval les faveurs obtenues ?

Mgr l'Archevêque, témoin de cette confiance, voulut bien autoriser de publier et de répandre la petite prière suivante :

" Cœur Immaculé de Marie, obtenez du Cœur de votre divin " Fils la grâce que je vous demande, afin de glorifier sur cette " terre le grand serviteur de Dieu, Mgr de Laval. Ainsi-soit-il."

Avant d'être déposés dans la tombe qui leur était destinée, les ossements ainsi préparés et entourés des couronnes offertes, furent photographiés, afin de satisfaire aux pieux désirs du public. Ces photographies, prises par M. E. Livernois, sont parfaitement réussies.

Pour rendre justice à qui de droit, nous devons mentionner les noms des Demoiselles Livernois et de Demoiselle M. Lemieux, qui pendant près de huit jours se sont dévouées avec les bonnes Sœurs de la Charité à orner la tombe de Mgr de Laval.

Cette tombe, qui a la forme des tombes ordinaires, en diffère en ce que les parois latérales sont en verre, ce qui permet de distinguer dans l'intérieur les ossements, fixés, comme nous l'avons dit, sur un coussin de soie violette. Les couronnes les plus délicates, et les autres ornements en fleurs de cire, furent placés dans l'intérieur de la tombe. A cause de leur grand nombre, on surmonta celle-ci d'une espèce de voûte pyramidale aussi en verre, permettant de suspendre à l'intérieur tous ces objets, sans danger de les briser et sans masquer trop les précieux ossements.

Pendant tout le temps entre le 2 et le 15 de mai, M. C. Legaré fut chargé de s'assurer, soit par lui-même, soit par les Sœurs de la Charité présentes, soit par des prêtres qu'il chargeait spécialement de cette fonction, que la porte de la chambre où se trouvaient les restes de Mgr de Laval, avait toujours été trouvée bien scellée, et qu'on l'avait scellée de nouveau avec soin, chaque fois qu'il fallut y entrer ou en sortir et que les ossements de Mgr de Laval n'avaient été ni enlevés, ni changés.

Le 15 mai, M. C. Legaré, aidé de M. J. Ballantyne, prêtre du Séminaire, scella avec soin les deux compartiments de la tombe, afin que parsonne ne pût arriver jusqu'aux ossements, pendant la durée de l'exposition qui devaient en être faite à la chapelle du Séminaire.

X

COURONNES, ETC., OFFERTES COMME HOMMAGE A MGR DE LAVAL. (1)

I. Couronne du Grand Séminaire, très-grande avec colombe blanche tenant au bec l'inscription : " A Mgr de Laval, Hommage du Grand Séminaire ".

II. " Au fondateur du Séminaire " : la classe de Philosophie senior.

III. " Au fondateur du Petit Séminaire " : la classe de Philosophie junior.

IV. " A l'Apôtre du Canada " : la Rhétorique.

V. " A l'Ami de notre Patrie " : la Seconde.

VI. " Au Sauveur de notre Patrie " : la Troisième.

VII. " Au bienfaiteur de notre peuple " : la Quatrième.

VIII. " Au modèle des grandes vertus " : la Cinquième.

IX. " Au père des délaissés " : la Méthode.

X. " A celui que nous invoquerons un jour " : la Sixième.

XI. " Au cœur qui nous a tant aimés " : la Septième.

XII. " A notre protecteur du haut du ciel " : la classe des Eléments.

XIII. " A l'ami de l'enfance " : la Huitième.

XIV. Hommage des Sœurs de la Charité : un cœur et un bouquet de fleurs. Du cœur s'échappent des rayons sur lesquels on lit : Sainteté, Charité, Douceur, Zèle, Désintéressement, Prudence, Humilité, Mortification.

Une couronne avec une lance entourée de fleurs avec l'inscription : " Respectueux hommage à Mgr de Laval " ; avec le cachet de la communauté.

XV. Hommage des Religieuses du Bon Pasteur : une croix en fleurs de cire, avec l'inscription : " Il vit dans ses œuvres ".

XVI. Le Séminaire de Quebec : une couronne en fleurs de cire, avec l'inscription : " A Mgr de Laval, le Séminaire de Québec à jamais reconnaissant ", écrite au bas des armes de Mgr de Laval.

XVII. Les élèves de l'Université : une guirlande avec l'inscription : " Les Universitaires ".

XVIII. L'Hôpital du Sacré-Cœur : une grande couronne de pensées et d'œillets blancs, avec les inscriptions suivantes : " Sacré-Cœur de Jesus, glorifiez votre serviteur ".

---

(1) Cette liste est conforme à celle qu'a publiée l'*Abeille*, au fur et à mesure que les offrandes arrivaient.

" Cœur Immaculé de Marie
Vous reçûtes les prémices de ses travaux ;
Il vous consacra sa vie,
Qu'auprès de votre autel, l'on vénère son tombeau. "
" Cœur très-pur de St Joseph, exaltez la justice de votre imitateur."

XIX. Le Cercle Catholique : une couronne avec banderolles.

XX. Le Collége de Lévis : une couronne avec croix et banderolle.

XXI. Les ouvriers du Séminaire : une très-riche couronne à fleurs de lis d'or.

XXII. Les serviteurs du Séminaire : une grande couronne avec immortelles, raisins d'argent et une colombe portant l'inscription : " A Mgr de Laval, les serviteurs du Séminaire, au nom des Frères donnés ".

XXIII. La famille de l'Hon. F. Langelier : une couronne avec colombe et ancre, avec l'inscription : " A Mgr de Laval, la famille de l'Hon. F. Langelier, gage d'espérance ".

XXIV. Madame P.-A. Tremblay : un bouquet de fleurs.

XXV. La famille N. Lemieux : une guirlande en fleurs de cire.

XXVI. La famille de Madame Veuve J.-B. Livernois : une guirlande en fleurs de cire, surmontée de deux petits anges.

XXVII. Monsieur et Madame Ernest Livernois : une guirlande en fleurs de cire.

XXVIII. Mademoiselle M.-E. R.....: une guirlande en fleurs de cire.

XXIX. M. V. A. et Delle M. M. : une guirlande.

XXX. La paroisse de St-Jean-Chrysostôme : une couronne de fleurs avec colombe.

XXXI. La famille de M. Théophile Hudon : une couronne de fleurs.

XXXII. La Caisse d'Economie de Notre-Dame : une ancre en fleurs de grande richesse.

XXXIII. Les Professeurs des quatre facultés de l'Université Laval : une splendide couronne des " Enfants de France ", surmontée des armes de Mgr de Laval et de l'Universite.

XXXIV. M. le Procureur du Séminaire : une croix en cire, ornée de fleurs.

Toutes ces couronnes ou guirlandes, depuis No. XXIV, portent l'inscription : " Hommage à Mgr de Laval ".

XXXV. L'Ecole Normale Laval : une couronne avec l'inscription : " A l'illustre promoteur de l'Instruction Publique au Canada ".

XXXVI. La Société St-Jean-Baptiste de St-Sauveur : une couronne de fleurs.

XXXVII. Le Curé, les Vicaires et les Fabriciens de N.-D. de Québec: un *Maria* en fleurs avec l'inscription: " A celui qui pendant 170 ans reposa dans le sanctuaire de notre église. "

XXXVIII. Le Séminaire de Chicoutimi : une couronne d'immortelle.

XXXIX. Les MM. de la Congrégation de la Haute-Ville : une couronne avec l'inscription : *Corona justitiæ*. 2 *Tim*, 4.

XL. Les élèves des Frères des E C. de St-Sauveur : une couronne de fleurs.

XLI. Le Diocèse de Rimouski : une couronne avec croix et banderolles.

XLII. Une personne anonyme : une couronne.

XLIII. Les élèves de l'école St-Patrice : une couronne avec harpe et trèfle.

XLIV. C. Langelier, M. P. P. [illegible] couronne avec bannière portant l'inscription : " Au nom [illegible]omté de Montmorency".

XLV. Les élèves des Frères des E. C. du Faub. St-Jean : un splendide cœur en fleurs, surmonté d'une croix, avec l'inscription : " Des fleurs pour hommage . . . . . mais notre cœur pour bénir sa mémoire ".

XLVI. Les élèves des Frères des E.C. du Foulon : une couronne avec banderolles.

XLVII. La communauté de l'Hôpital-Général : une couronne avec l'inscription : " Les Filles de Mgr de St-Valier sont heureuses d'offrir cet hommage à la mémoire de celui qui, le premier, eut le dessein de fonder un Hôpital-Général à Québec. *Pertransiit benefaciendo* ". A. A. 10. 38.

XLVIII. La Congrégation de Notre-Dame de Montréal : une couronne avec banderolle. Inscription : " O Père vénéré, du haut du ciel protégez cette famille que vous avez aimee, bénie et encouragée. Rendez-la digne de Marie, sa digne protectrice, et de Marguerite Bourgeoys, sa fille prévilégiée. Vivez toujours."

XLIX. Demoiselle Angers : une croix en argent avec fleurs.

L. Demoiselle Métivier : une croix avec fleurs.

LI. Mesdames A.-S. Matte et P. Jolicœur : une couronne en fleurs de cire.

LII. La Société St-Jean-Baptiste de Québec : une couronne de fleurs.

LIII. La Société St-Vincent-de-Paul, Canada : une couronne de fleurs.

LIV. Une couronne déposée par une personne inconnue, pour obtenir des grâces particulières.

LV. Les Frères des Ecoles Chrétiennes : une couronne de fleurs.

LVI. La Société St-Jean-Baptiste de St-Joseph de Lévis : une couronne.

LVII. L'Union de St-Joseph, St-Joseph de Lévis : une couronne de fleurs.

LVIII. Le Couvent de St-Joseph de Lévis : une couronne de fleurs.

LIX. Le premier sanctuaire du Sacré-Cœur, St-Joseph de Lévis, "au premier Evêque de Québec" : une couronne de fleurs.

LX. Un diadème de wampum, surmonté d'une croix de strass, avec l'inscription suivante : " Offert par l'abbé P. Vincent, Sawatannen, au nom des Hurons de Lorette, à l'homme *de la grande affaire*, Ari8a8agui, Mgr de Laval, 20 mai 1878. *Cor unum et anima una.*" De plus, une couronne de lycopode ornée d'immortelles violettes et blanches. M. l'abbé P. Vincent a accompagné son offrande d'une très-jolie lettre à M. le Directeur du Grand Séminaire, remplie des détails les plus intéressants, et dont nous osons publier quelques extraits, présumant sa permission :

" ANCIENNE LORETTE,
20 Mai 1878.

" MONSIEUR LE DIRECTEUR,

" Permettez à un ancien élève de votre Séminaire de venir déposer sur la tombe vénérée du premier Evêque de Québec une petite couronne sauvage composée de grains précieux de porcelaine, antique travail de mes ancêtres avant l'arrivée de Mgr de Laval en ce pays.

" Comme vous le savez, cher Monsieur, ces petits grains de wampum ou *agate* étaient d'une grande valeur pour le huron : on en présentait aux premiers chefs de la tribu comme une marque de haute distinction, et dans les grandes fêtes de la nation l'on en donnait de petits colliers aux capitaines des tribus voisines comme témoignage d'estime et de considération distinguée ; on en a offert à Mgr de Laval lui-même, que les Hurons nommèrent *Ari8a8agui, l'homme du grand affaire* à son arrivée dans notre beau Canada.

" Cette petite couronne est loin d'être aussi brillante et aussi splendide que celles qui ornent déjà les restes précieux de l'illustre fondateur du Séminaire de Québec ; mais après tout, l'humble violette de nos parterres n'a-t-elle pas aussi son prix à côté de roses vermeilles et de riches dahlias ?

" Ce petit diadème est monté sur broche d'argent, et la petite croix qui le domine remonte aux premiers temps de la colonie. J'ai choisi cette forme de couronne royale à raison de la position

de Mgr de Laval ; n'était-il pas en effet un prince de l'Eglise, et n'est-il pas encore là haut un prince de la cour céleste ?

"Quoique le violet et le blanc soient les seules couleurs admises pour la circonstance, je me suis cependant permis comme huron d'ajouter une autre couleur ; car, comme sauvage, je ne puis employer moins de trois couleurs : j'ai choisi le vert, signe de l'espérance. Tous aussi nous espérons que bientôt commencera le procès de canonisation de notre aimable modèle, de notre saint Evêque.

" Du reste je n'ai pas oublié l'estime et l'intérêt que Mgr de Laval portait aux Hurons ; et à l'ouverture de son cher Séminaire, n'avait-il pas eu le soin d'y faire entrer presque autant de jeunes hurons que de petits français ? Et si Mgr de Laval n'avait pas fondé le Séminaire de Québec avec sa belle organisation et son admirable constitution, s'il ne l'avait pas confié à des mains aussi habiles et à des directeurs aussi sages que zélés, que serait notre pays ? que serions-nous tous ? et moi en particulier, pauvre sauvage, que serai-je ?

" Amour donc et reconnaissance à l'immortel Laval, amour et reconnaissances à ses dignes successeurs, les Messieurs du Séminaire de Québec !..... "

" J'ai l'honneur d'être,
avec estime,
Votre très-dévoué serviteur,
P. VINCENT, Ptre.
Sawatannen.
Vic. à l'Anc.-Lorette."

LXI. Le Ministère de la Province : un érable à feuilles d'argent avec banderolle portant l'inscription : " Le Ministère de la Province de Québec au nom du peuple Canadien. " Au pied de l'arbre un ange porte une banderolle sur laquelle est écrit : " Nos institutions, notre langue et nos lois."

LXII. L'Institut Canadien de Québec : une couronne de fleurs.

LXIII L'Académie Commerciale des Frères des E C. : un *Maria* très-riche portée sur une hampe surmontée d'une croix.

LXIV. La famille H.-J. Chouinard : une couronne de fleurs.

LXV. M. P. Cousin : une couronne de fleurs.

LXVI. Demoiselle A. Laporte : un bouquet de fleurs.

LXVII. Un jeune homme : deux lis d'or.

LXVIII. Quatre bouquets de fleurs naturelles, donnés par des inconnus.

LXIX. Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur : une splendide croix en fleurs naturelles.

LXX. La Fabrique de St-Roch : une grande croix supportant une belle lyre en fleurs.

LXXI. Les Frères de la D. C. et les enfants de St-Roch : une somptueuse couronne, mise sous un bocal, avec bannières et oriflammes.

LXXII. Le Clergé de la ville de Québec : La Foi, l'Espérance et la Charité, symbolysées en fleurs d'une grande richesse et surmontées d'une grappe de raisin d'or attachée au pied d'un calice.

LXXIII. L'Académie des Dames Religieuses de Sillery : une croix en fleurs naturelles, avec l'inscription :

" Que cette croix de fleurs, messagère fidèle,
Exhale son parfum près des restes pieux
Du Pontife chéri, qu'une gloire immortelle
Près du Dieu trois fois saint couronne dans les cieux.

LXXIV. Le Collége de Ste-Anne : une élégante oriflamme, ornée de fleurs, attachée à une croix dorée, avec l'inscription : " A l'Ange de l'Eglise de la Nouvelle-France."

LXXV. Les anciens élèves de l'Université : une couronne de fleurs.

LXXVI. Les anciens élèves du Séminaire : une corbeille d'argent, avec bouquet de fleurs et fruits en cire ; un oiseau-mouche voltige sur le bouquet, tenant au bec l'inscription : " Hommage reconnaissant des anciens élèves du Séminaire. "

LXXVII. Les Clercs de St-Viateur, de St-Joseph de Lévis : une couronne de fleurs.

LXXVIII. Des lis et des fleurs d'argent avec immortelles ornant les ossements, donnés par le Séminaire.

LXXIX. Le curé et les paroissiens de Laval-Montmorency : une couronne avec l'inscription : " Hommage à Mgr. de Laval."

LXXX. Les Dames Religieuses Ursulines de Québec : un magnifique cadre contenant les initiales du nom de Mgr de Laval, F. L., en fleurs de cire sur fond de velours rouge.

— —

XI

TRANSLATION INTIME.

Ce fut mercredi, le 15 mai, à 4 heures de l'après-midi, qu'eut lieu la translation intime des restes mortels de Mgr de Laval à la chapelle du Séminaire, où ils devaient être exposés pendant huit jours.

Il y a près de deux siècles, disait l'*Abeille* du 16 mai, cette même dépouille mortelle quittait l'humble toit du Séminaire

pour aller reposer sous les voûtes de la cathédrale. Aujourd'hui, ce n'était pas cette modeste demeure d'autrefois qu'elle laissait de nouveau, mais l'Université Laval, destinée à perpétuer la gloire de son nom et le souvenir de ses travaux. Alors ces restes étaient l'objet d'une grande vénération et d'un regret universel ; aujourd'hui, c'était presque un culte que rendaient au fondateur du Séminaire et de l'Eglise du Canada, tous les catholiques avec ses enfants reconnaissants.

On a appelé *intime* cette première translation, parce que, à part le clergé de la ville, on n'y avait convié que la *famille*, c'est-à-dire, les professeurs et les élèves de l'Université et du Séminaire. Elle n'avait pas par conséquent ce caractère de généralité que devait avoir la translation solennelle du 23 mai. Mais cette *intimité* n'excluait aucunement l'éclat des démonstrations. C'est ce que comprirent fort bien les citoyens des rues Hébert et Ste-Famille, par où devait passer le cortége.

Dans ces deux rues ainsi qu'à la porte de l'Université et à l'entrée du Séminaire, les décorations étaient très-belles. Partout se déployaient une foule de pavillons de toutes sortes, mais portant cependant quelques petites banderolles violettes, comme pour indiquer un regret de ne pouvoir exprimer de la joie pure, et pour masquer un triomphe réel par quelques apparences de deuil.

Plusieurs citoyens avaient en outre orné le devant de leurs maisons de tentures blanches et violettes, dont quelques-unes chargées de différentes inscriptions en l'honneur de Mgr de Laval. On distinguait entre autres les résidences de M. Ernest Gagnon, de Mad. veuve Balzaretti, de Mad. veuve V. Cazeau, de MM. Montambault et G. Amyot, avocats.

La procession se mit en marche dans l'ordre suivant :

Le corps de musique du Petit Séminaire.

La croix portée par un séminariste en dalmatique noire, et deux acolythes.

Les enfants de chœur, les séminaristes et au delà de 40 prêtres.

Le corps, porté par les six membres les plus anciens du Conseil du Séminaire : M. le Supérieur, T.-E. Hamel, V. G. ; M. M.-E. Méthot, Professeur de Théologie et Doyen de la Faculté des Arts ; M. A.-I.-I. Legaré, Procureur ; M. C.-E. Legaré, Directeur du Grand Séminaire ; M. P. Roussel, Directeur du Pensionnat ; M. Ls. Beaudet, Préfet des Etudes ; tous revêtus de dalmatiques violettes, anciens ornements donnés à la Cathédrale par Louis XIV.

Les glands d'or, attachés au cercueil par des rubans blancs et violets, étaient tenus par M. Joseph Auclair, Curé de N.-D. de Québec ; le Rév. P. Saché, Supérieur des Jésuites ; M.

George LeMoine, Chapelain des Ursulines; M. Pierre Lagacé, Principal de l'Ecole-Normale ; M. T.-E. Beaulieu, Chapelain de l'Hôtel-Dieu et M. G.-P. Côté, Vicaire à la Basilique ; en chapes violettes, aussi ornements de Louis XIV.

Le cercueil, ainsi porté sur les épaules, présentait un coup d'œil magnifique. En dedans, la couronne offerte par le Séminaire était suspendue au milieu du cercueil. Il y avait de plus la couronne des Sœurs de la Charité, celle de Madame Langelier, la magnifique croix en fleurs de cire des Dames du Bon Pasteur, la croix offerte par M. le Procureur, une guirlande en cire de la famille N. Lemieux, une autre de Mad. veuve J.-B. Livernois, deux autres données par des anonymes, et enfin la guirlande présentée par M. et Mad. E. Livernois. Sur le devant du cercueil était la magnifique ancre en fleurs de la Caisse d'Economie, et sur le dessus la riche couronne présentée par les facultés de l'Université. Sur les côtés du brancard auquel était fixé le cercueil, pendaient des draperies de velours violet ornées de lis d'or, et auxquelles on avait attaché les couronnes du Collége de Lévis, du Grand Séminaire, de la Philosophie *senior*, de la Rhétorique et des Ouvriers.

A la suite du cercueil, six élèves du Séminaire, en soutane violette et en cotta, portaient les autres couronnes présentées en hommage à Mgr de Laval. —Puis venaient

Les Professeurs de l'Université et les élèves, en costume ;

Les élèves de la grand'salle, avec bannières ;

Les élèves de la petite salle, avec bannière ;

Les externes avec bannière et avec tous les drapeaux et insignes de la Société St-Jean-Baptiste, dont ils forment une section spéciale.

(Tous les élèves du Séminaire, tant externes que pensionnaires, portaient à la main une couronne blanche.)

Enfin venaient les ouvriers et les domestiques du Séminaire.

La procession ainsi organisée, et défilant deux de front, comptait au delà de 600 personnes et présentait le coup d'œil le plus imposant. La foule encombrait les abords de l'Université, les rues par lesquelles devait passer le cortége, et la place de la basilique.

Au départ, le corps de musique exécuta une marche funèbre de Müller, laquelle fut suivie du chant grave et solennel du *Miserere*, puis un nouvel air du corps de musique—la marche funèbre toujours si belle de *Saül*,—pour la rentrée à la chapelle.

L'ornementation de la chapelle présentait un aspect saisissant ; bien que simple, c'était vraiment royal.

Les murs étaient complètement couverts de longues draperies alternativement violettes et blanches, toutes parsemées régu-

lièrement de fleurs de lis. Le long de la corniche courait une banderolle blanche bordée de violet et relevée en festons réguliers. Un grand rideau de même, relevé gracieusement en deux ou trois endroits de chaque côté, semblait séparer le chœur de la nef. Au-dessus de l'autel on avait élevé un baldaquin carré auquel étaient fixées des bandes de mousseline blanche fleurdelisée renfermant l'autel mais de manière à laisser voir celui-ci. L'effet des lumières dans cette tenture etait saisissant. Les fenêtres, complètement recouvertes de tentures violettes transparentes, laissaient pénétrer dans la chapelle une lumière affaiblie jetant un voile mystérieux sur tout ce deuil, qui ne laissait pas que d'être tempéré par un agréable mélange d'espérance.

Au centre de l'église, et dominant tout l'ensemble, les armes de Mgr de Laval, œuvre de M. O'Leary, séminariste, s'élevaient majestueuses et rayonnantes. De leur base s'échappaient quatre immenses banderolles fleurdelisées qui venaient, par une courbe gracieuse, s'appuyer respectivement sur quatre pyramides allongées formant les angles du catafalque. Ces pyramides devaient disparaître sous les 400 couronnes portées par les élèves du Séminaire et offertes à Mgr de Laval. Près des pyramides, quatre petits anges, blancs comme la neige, debout les mains jointes et les yeux levés au Ciel, semblaient y contempler Mgr de Laval mêlé à la troupe des bienheureux et bénissant ses enfants avec amour.

Suspendues à la balustrade de la tribune se trouvaient les armes des cinq sociétés littéraires et musicales qui composent l'*Institut* du Petit Séminaire. Touchante illusion ! dit l'*Abeille*, on espérait sans doute que Mgr de Laval, sortant un instant de sa tombe, verrait avec plaisir les progrès réalisés depuis sa mort par ses chers enfants.

Le maître-autel, sous son baldaquin, avaît été orné avec le goût le plus exquis et sans profusion. Pour la circonstance, le Saint-Sacrement avait été transporté à l'autel St-Louis de Gonzague, où il est resté jusqu'au 23 inclusivement.

L'effet de tout cet ensemble était tout-à-fait grandiose, et impressionnait profondément le visiteur qui pénétrait dans la chapelle, d'autant plus qu'une foule d'inscriptions placées de chaque côté de la nef, lui faisaient connaître le but de cette démonstration, en même temps que les vertus du héros qui en était l'objet. Voici ces inscriptions.

Du côté de l'Epître :

Dieu ayde au premier baron chrestien.
Justus ut palma florebit.
Bonus pastor animam dat pro ovibus.
Ossa tua quasi herba germinabunt.
Hic erit requies mea in sæculum sæculi.

Du côté de l'Evangile :

Deus patrum vestrorum misit me ad vos.
Ite, docete omnes gentes.
Edocuit nos viam bonam.
In memoria æterna erit justus.
Custodit Dominus ossa justorum.

A 4½ heures, les restes vénérables de Mgr de Laval étaient déposés sous son magnifique catafalque à peu près à l'endroit où l'on a lieu de croire qu'il rendait le dernier soupir il y a 170 ans.

Le chœur de l'Orgue chanta le *Libera* harmonisé par M. A. Dessane. Ce fut Mgr Cazeau qui fit l'absoute.

Le souvenir des vertus héroïques de Mgr de Laval a traversé les siècles qui nous séparent de son temps : l'affluence immense du peuple accouru à la cérémonie de la translation intime l'atteste avec éloquence. Aussitôt après la cérémonie, la foule inonda la chapelle et le flot du peuple se succéda sans interruption près des restes vénérés.

Puisse le grand serviteur de Dieu ne pas rester insensible à tant de marques de reconnaissance et de respect, et prouver par de nouveaux miracles son crédit auprès de Dieu !

XII

VISITES AUX RESTES DE MGR DE LAVAL. (1)

Depuis mercredi le 15 mai jusqu'au mercredi le 22 inclusivement, la chapelle a été visitée par une foule presque innombrable de personnes qui venaient prier près des ossements du premier Evêque de Québec.

L'empressement de ces fidèles à vénérer cette tombe bénie, le zèle qu'ils mettaient à lui faire toucher différents objets de piété étaient vraiment touchants. On eût dit que chacun voulait remporter chez soi comme un parfum des vertus du fondateur de l'Eglise de la Nouvelle-France, comme un précieux talisman contre toutes les épreuves et les douleurs de chaque jour.

Que d'affligés sont venus verser ici avec confiance leurs larmes et leurs prières ! Que de malades sont venus implorer une guérison long-temps attendue ! Espérons que leurs soupirs sont montés vers le Ciel. Mgr de Laval a toujours aimé le peuple canadien, et ce n'est pas au sein de la gloire qu'il nous oubliera.

(1) *Extrait presque complètement de l'Abeille du 24 mai.*

Ces sentiments religieux ont reçu une manifestation plus officielle, si nous osons parler ainsi, dans ces pélerinages organisés par les différentes communautés religieuses et les paroisses environnantes. Dès jeudi, les Sœurs de la Charité, avec les orphelins et les orphelines, se rendaient processionellement dans notre chapelle. Vous eussiez admiré la grâce avec laquelle ces chers enfants portaient les palmes et les couronnes dont ils voulaient orner la tombe vénérée. Ils entrent dans la chapelle et, après une prière, voilà ces bons petits enfants qui se dirigent vers le chœur: ils vont là, déposer le touchant symbole de leur amour et de leur vénération. Et derrière le cercueil apparaissent soudain deux palmiers pleins de grâce, et, à leurs pieds, des couronnes délicates, touchants emblêmes qui nous rappellent les paroles de nos Saints Livres : *Justus ut palma florebit ; gloria et honore coronasti eum.*

Puis après la prière et le chant, lentement la troupe d'enfants, suivie des novices et des religieuses, se retire, et tout se fait avec un ordre dont les bonnes Sœurs ont seules le secret.

Vendredi.—Les religieuses et les élèves de la Congrégation de N-D. de St-Roch et de St-Sauveur sont venues à leur tour visiter notre chapelle. Ces visites, commencées à huit heures, n'ont fini qu'à midi.

Samedi, à midi et demi, c'était le tour de l'Ecole Normale Laval, qui venait prier près du tombeau et rendre ses hommages à celui dont elle est heureuse de porter le nom.

Dimanche, à 3½ heures, arrivaient les paroissiens de St-Joseph de Lévis, ayant à leur tête leur vénérable Curé. Cette démonstration, rehaussée par la présence d'un corps de musique et d'une cavalcade, était des plus imposantes. Les citoyens de St-Joseph apportaient avec eux quatre couronnes de fleurs en leur nom et au nom des différentes communautés et sociétés qui fleurissent au milieu d'eux. Notre Société Ste-Cécile leur souhaita la bienvenue; et, après une prière à la chapelle, la procession avec ses bannières se remit en marche pour la Basse-Ville. En passant elle arrêta saluer Mgr l'Archevêque, qui voulut bien adresser quelques mots à la foule et la bénir ; puis au son d'une joyeuse fanfare elle remplit les trois vapeurs qui l'avaient amenée. Tout était fini.

Lundi.—Les religieuses du Bon Pasteur avec leurs élèves arrivèrent à midi et demi.—A deux heures c'étaient nos confrères du Collége de Lévis. Les élèves du Séminaire n'ont pas oublié les liens de parenté qui les unissent aux élèves du Collége de Lévis ; aussi auraient-ils voulu serrer la main à leurs amis, mais c'était pendant la classe !..... Après le *De profundis,*

qui fut très-bien chanté, les élèves allèrent saluer M. le Supérieur et visiter ensuite les différents musées de l'Université.

A 5½ heures, les Frères de la Doctrine Chrétienne venaient en corps prier près des restes de Mgr de Laval, et tous les jours depuis, on les a vus deux fois dans la journée, à 10 et à 3 heures, répéter leur pieux pélerinage, pour satisfaire la multitude de leurs enfants.

Mardi.—St-Joseph de Lévis envoyait encore une députation, et cette fois c'étaient les enfants, l'espérance même de la paroisse, qui se pressaient dans la chapelle. Tous avaient à la boutonnière une cocarde avec le portrait de Mgr de Laval. Rien de plus admirable que le recueillement de ces enfants et l'ordre avec lequel ils défilèrent sur le jeu de balle des petits et ensuite dans les longs corridors de l'Université. Cette discipline merveilleuse est pour les bons Clercs de St-Viateur, qui en sont chargés, un des compliments les plus flatteurs qu'ils puissent recevoir. Eux aussi apportaient une couronne.

XIII

PROGRAMME DE LA CÉRÉMONIE DU 23 MAI. (1)

Jeudi matin, à sept heures et demie, la Batterie de campagne de Québec, sous le commandement du major Baby, commencera à tirer, de la place Durham, une salve de 100 coups de canon, à des intervalles réguliers de 1½ minute. Ce sera le commencement de la cérémonie.

Celle-ci sera double : la première partie sera particulière, et comprendra le trajet du Séminaire aux Ursulines, des Ursulines à la Congrégation des RR. PP. Jésuites, de la Congrégation à l'Eglise de St-Patrice, et de l'Eglise St-Patrice à l'Hôtel-Dieu. La seconde partie sera la procession officielle et comprendra le trajet depuis l'Hôtel-Dieu jusqu'à la Basilique.

PREMIÈRE PARTIE.

Trajet du Séminaire aux Ursulines.

Les élèves des Religieuses Ursulines partiront du Couvent des Ursulines à 7 heures et se rendront processionnellement avec bannières et oriflammes au Séminaire, où elles seront rejointes, dans la cour intérieure, par des députations des

(1) Publié quelques jours auparavant dans les journaux.

Communautés de la Congrégation de Notre-Dame, des Sœurs de la Charité, du Bon Pasteur et des Petites Sœurs des Pauvres de l'Hôpital du Sacré-Cœur.

Au signal donné par le premier coup de canon, à 7½ heures, le cortége se mettra en marche dans l'ordre suivant :

Un détachement de la Police.
Les élèves du Collége de N.-D. de Lévis.
Les élèves de l'Ecole Normale Laval.
Les élèves du Séminaire avec bannières et couronnes.
Le corps de musique du Séminaire.
Le clergé en habit de chœur.

Le cercueil renfermant les restes de Mgr de Laval.

Les élèves des Ursulines.
Les Sœurs et les élèves de la Congrégation.
Les Sœurs de la Charité et leurs élèves.
Les Sœurs et les élèves du Bon Pasteur.
Les Petites Sœurs des pauvres.
Un détachement de la Police.

Le cortége passera devant la Basilique, suivra les rues Buade, Desjardins et Donnacona jusqu'à l'Eglise des Ursulines. Ici le cortége s'arrêtera : la partie qui précèdera le clergé n'entrera pas dans l'Eglise ; tout le reste du cortége y entrera, et on y chantera un *Libera.*

Trajet des Ursulines à la Congrégation.

A 7½ heures, les membres de la Congrégation des hommes et de la Congrégation des jeunes gens de la Haute-Ville, ainsi que les Congréganistes de St-Roch, partiront de l'Eglise de la Congrégation et viendront processionnellement quatre à quatre se ranger en ordre dans la rue Donnacona depuis la rue Desjardins jusqu'à l'Eglise des Ursulines, où ils attendront la fin du *Libera.*

A l'issue de celui-ci, le clergé et le corps de Mgr de Laval sortiront de l'Eglise des Ursulines, et le cortége reprendra sa marche dans le même ordre qu'auparavant, sauf qu'à la suite du corps les élèves des communautés religieuses seront remplacées par MM. les Congréganistes.

On suivra la rue Donnacona, du Parloir, St-Louis et d'Auteuil jusqu'à l'Eglise de la Congrégation. Le clergé et les Congréganistes entreront seuls avec le corps dans la Congrégation, et l'on y chantera un *Libera* comme aux Ursulines.

Trajet de la Congrégation à St-Patrice.

A 8 heures, les différentes Congrégations et Sociétés irlandaises, sous la conduite des RR. PP. Redemptoristes, partiront de la rue St-Stanislas et viendront processionnellement, avec

drapeaux et oriflammes, se ranger dans la rue d'Auteuil depuis l'Eglise de la Congrégation en remontant, de manière à être prêts à suivre le cortége à la sortie de l'Eglise. Après le *Libera* chanté à la Congrégation, le clergé et le corps sortiront de l'Eglise et continueront la marche, étant suivis cette fois par les Congregations irlandaises.

Le cortége continuera la rue d'Auteuil, suivra les rues St-Jean, St-Stanislas et McMahon jusqu'à l'Eglise St-Patrice, où le clergé entrera avec les Irlandais. On y chantera un troisième *Libera*

Trajet de l'Eglise St-Patrice à l'Hôtel-Dieu.

A 8 heures A. M. les différentes sections de la Société St-Jean-Baptiste de Québec et de St-Sauveur, avec drapeaux et bannières, partiront de leur divers points de réunion et se dirigeront vers la rue St-Stanislas où elles se disposeront en ordre de marche quatre à quatre, de manière à n'occuper que le côté *ouest* de la rue, afin de laisser celle-ci libre jusqu'à ce que le cortége allant à l'Eglise St-Patrice soit passé.

Lorsque le *Libera* aura été chanté à l'Eglise St-Patrice, le clergé et le corps continueront la marche, étant suivis par les sections de la Société St-Jean-Baptiste. Le cortége continuera la rue McMahon, montera la rue du Palais, et prendra la rue Charlevoix jusqu'à l'Eglise de l'Hôtel-Dieu, où le corps de musique du Séminaire et le clergé entreront seuls. La Société St-Jean-Baptiste s'arrêtera près de la grille de l'Hôtel-Dieu et restera en ordre de marche, prête à prendre son rang dans la procession *officielle*.

—

SECONDE PARTIE.

Translation solennelle depuis l'Hôtel-Dieu jusqu'à la Basilique.

Tous les corps publics sont invités à prendre part au cortége qui se rendra solennellement de l'Hôtel-Dieu à la Basilique.

Le rendez-vous des invités est dans la partie *est* de la rue Charlevoix, où tout le monde est convoqué pour 9 heures du matin, jeudi 23 mai, si le temps le permet. La place des différents corps sera indiquée sur les lieux par des affiches, afin que chacun se trouve en ordre de marche. On est prié de se mettre quatre à quatre.

Le cortége suivra les rues Collins, St-Jean et La Fabrique jusqu'à la Basilique, dans l'ordre suivant :

Un détachement de la police.
Les enfants des Ecoles Chrétiennes, avec bannières.

Les élèves du Collége de St-Joseph de Lévis, avec bannières.
Les élèves du Collége N.-D. de Lévis, avec bannières.
Les élèves de l'Ecole Normale Laval, avec bannières.
Les élèves du Séminaire de Québec, avec bannières et couronnes.
Les élèves de l'Université Laval, en costume.
Le corps de musique du Séminaire.
Le clergé en habit de chœur.
NN. SS. les Evêques.

Les restes de Mgr de Laval.

La famille représentée par les professeurs du Séminaire et de l'Université Laval en costume, et Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur.
Les membres du Cabinet Fédéral.
Les Juges en chef.
Les membres du Conseil Privé ne faisant pas partie du Cabinet.
Les Sénateurs.
Les Juges puinés de la Cour du Banc de la Reine, et de la Cour Supérieure.
Les membres de la Chambre des Communes.
Le Conseil Exécutif de la Province de Québec.
Les membres du Conseil Législatif.
Les membres de l'Assemblée Législative.
Le Juge de la Cour de police et le Recorder.
Les Hurons de Lorette (députation), en costume.
L'Etat-major et les officiers de la milice volontaire de la Puissance.
Les Maires et les membres des Corporations de Québec et de Saint-Sauveur.
Les avocats (députation).
Les notaires (deputation).
Les medecins (députation).
Le corps des marguillers des différentes églises de Québec.
Les sociétés St-Jean-Baptiste de Québec et de St-Sauveur.
Les sociétés irlandaises.
Les congréganistes des différentes Congrégations de la ville.
L'Institut Canadien.
Le Cercle Catholique.
Le Septuor Haydn.
L'Union musicale.
La société Sainte-Cécile.
La société Saint-Vincent de Paul.
Un detachement de police.

Pour le bon ordre de la cérémonie de la Translation des restes vénérés de Mgr de Laval, il a été nécessaire d'adopter certaines mesures de précaution, que les citoyens voudront bien respecter.

Pour éviter l'encombrement et permettre à chacun d'arriver facilement à sa place dans la Basilique, les propriétaires de bancs recevront des cartes spéciales qui leur assurent leurs places de bancs, et dont ils pourront disposer comme ils voudront pour eux-mêmes ou pour leurs amis, ces cartes étant transférables.

La Basilique sera fermée à huit heures du matin, jeudi, et à partir de ce moment jusqu'à neuf heures et demie, les personnes munies de la carte spéciale seront seules admises dans l'Eglise; les autres personnes devront se retirer. Pendant cet intervalle de temps on pourra entrer par la porte du côté de la chapelle de Notre-Dame-de-Pitié, pourvu qu'on exhibe la carte d'admission.

Après neuf heures et demie les Dames ne seront plus admises.

A part les citoyens invités personnellement, et ceux qui auront reçu des cartes spéciales comme devant faire partie de la députation d'un corps en particulier, tout autre citoyen, muni d'une carte lui assurant une place de banc à la Basilique, est invité à prendre rang dans la procession avec l'un quelconque des corps dont il est membre.

C'est, pour ces personnes, le moyen le plus avantageux de se rendre à leurs bancs.

Comme de raison, les Commissaires-Ordonnateurs auront droit de se faire montrer ces cartes; et par suite chacun est prié de ne pas oublier la sienne.

Le petit nombre de places disponibles dans la Basilique exige ces précautions, qui sont à l'avantage de tous.

Les personnes faisant partie du cortége et munies de cartes entreront seules par la grande porte tant que le cortége n'aura pas fini de défiler. Le public ne sera admis dans le bas de l'Eglise et dans les galeries des arcades que lorsque les personnes munies de cartes seront placées

A mesure que le cortége entrera dans l'Eglise, ceux qui en feront partie, et qui ont des places de bancs, sont pries de vouloir bien les prendre afin de laisser le plus grand nombre possible de siéges réservés pour les personnes étrangères à la Cathédrale.

Comme il est impossible de placer des Dames dans les allées, il n'y aura d'admises à l'Eglise que celles qui auront pu se procurer des cartes de places de bancs, comme on l'a dit plus haut.

—

Pour la parfaite exécution du programme, le Rev. M. E. Marcoux, prêtre du Séminaire, chargé de la surveillance générale, s'assura l'habile et généreux concours de MM. les Lieutenants G. Amyot, T. Roy et A. Evanturel, qui se prêtèrent avec la plus aimable complaisance à agir comme Commissaires-Ordonnateurs. Grâce a ces Messieurs, le programme a pu être exécuté avec une ponctualité et une précision qui ont excité l'admiration universelle.

XIV

TRANSLATION SOLENNELLE DES RESTES DE MGR DE LAVAL. (1)

Ad perpetuam rei memoriam.

Enfin il est arrivé ce grand jour attendu et préparé depuis si long-temps! Une derniere fois Mgr de Laval a traversé les rues de son cher Québec, pour aller reposer ensuite dans son cher Séminaire! Quelle imposante cérémonie! Jamais Québec n'a vu de fête religieuse aussi solennelle. Tout a concouru pour en rehausser l'éclat. Pourquoi ne pas rappeler ici les craintes qu'avaient inspirées la pluie de mardi et le vent d'est de mercredi? S'il allait encore pleuvoir, disait-on, quel malheur!... Non, Mgr de Laval ne permettra pas que tant de préparatifs faits en son honneur restent sans résultats; il fera beau, répondaient les plus fervents, tout en ressentant une secrète inquiétude. Et jeudi matin encore, les craintes n'étaient pas toutes dissipées. On regardait comme bien menaçants ces gros nuages sombres qui roulaient dans le ciel, poussés par ce vent pluvieux qui souffle tous les printemps à Québec. Partons toujours, le ciel se laissera toucher par notre confiance.

Aussi jeudi matin, long-temps avant l'heure indiquée dans le programme de la procession, on remarquait une animation inusitée dans la population: les citoyens décoraient la façade de leurs maisons, et une foule de curieux affluait de toutes parts, et venait prendre place de chaque côté des rues que le cortége devait parcourir. On voyait les drapeaux à mi-mât sur nos édifices publics, sur l'Archevêché, sur l'Université Laval, le Parlement, l'Hôtel-de-Ville, le bureau du Lieutenant-Gouverneur et autres édifices. Au Hâvre du Palais et tout le long de la rivière St-Charles, les propriétaires de goëlettes ont voulu temoigner de leur respect pour l'homme illustre qui était l'objet de la démonstration du jour en arborant aussi leurs pavillons à mi-mât. Tout prenait l'aspect d'un jour de fête publique. Aussi on peut dire que dès 7 heures toute la population de Québec, grossie par un nombre considérable de personnes venues des environs, était réunie sur le parcours de la procession. Presque tous les magasins étaient fermés.

Dès 7¼ heures, les élèves du Collége de Lévis avec les Directeurs de cette maison, les demoiselles élèves des Ursulines et

---

(1 Extrait en grande partie de l'*Abeille* du 31 Mai, et des autres journaux de la ville.

de l'Ecole Normale, les Sœurs de la Congrégation avec quelques-unes de leurs élèves, les Sœurs de la Charité avec une partie de leurs orphelines, les Sœurs du Bon Pasteur et les Petites-Sœurs des pauvres de l'Hôpital du Sacré-Cœur prenaient rang dans la cour de la division des petits. Les cloches de la Cathédrale ont sonné à toute volée depuis 7¼ hrs. jusqu'au premier coup de canon à 7½ hrs. Quelques minutes auparavant, le clergé entrait dans la chapelle pour y prendre les dépouilles précieuses et les porter processionellement d'abord aux Ursulines.

Cependant grâce à la bienveillante permission du Gouvernement d'Ottawa, la Batterie de Campagne de Québec, sous le commandement du Col. W. Baby et des Lieut. C. Lindsay et L.-F. Burroughs, s'etait placée dans la cour des casernes des Jesuites et, au moment même où le cercueil franchissait le seuil de la porte de la chapelle, la première salve ébranlait les airs. Rien de plus impressionnant que la procession à ce moment. En avant, huit ou neuf cents enfants et jeunes gens s'avançaient recueillis, la fanfare jouant une marche funèbre. La plupart portaient à la main une couronne. Puis venait un clergé nombreux, plus de quatre-vingts prêtres étaient déjà dans les rangs. Le cercueil s'avançait ensuite, porté avec la même solennité que lors de la translation intime. Au dessus on avait placé la couronne des enfants de France offerte par les Facultés, la couronne du diocèse de St-Germain de Rimouski, la riche croix en fleurs naturelles offerte par Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur et celle de l'Académie des Dames religieuses de Jésus-Marie de Sillery. En arrière du cercueil, un certain nombre d'élèves en soutane violette et cotta, portaient un trophée composé de la plus grande partie des couronnes dont nous avons donné l'énumération. Ce trophée se terminait par l'arbre symbolique de la Province de Québec, présenté par les membres du Cabinet local. Quatre autres élèves portaient la magnifique couronne sous bocal des Frères de la D. C. de St-Roch. Puis venaient les élèves des Ursulines, vêtues de blanc, la tête couverte de voiles et de couronnes. Elles portaient quatorze bannières, dont sept spéciales présentaient les emblèmes des vertus théologales et cardinales, avec des paroles pour la plupart de la V. Marie de l'Incarnation :

1o. La Foi a traversé les mers.

2o. L'Espérance a soutenu ses travaux.

3o. La Charité a immortalise ses œuvres.

4o. Prudence céleste ; simplicité évangélique.

5o. Zélé pour la gloire de Dieu ; inflexible à tout ce qui y est contraire.

6o. Mort à lui-même et au monde, il donne tout et vit en pauvre.

7o. Il s'est sacrifié pour l'Eglise de J.-C. et pour le salut des âmes.

A leur suite venaient les élèves demoiselles de l'Ecole Normale, les Sœurs de la Congrégation et leurs élèves, les Sœurs de la Charité avec leurs orphelins et orphelines portant, les premiers un lis d'or, les secondes un lis blanc, puis les Sœurs du Bon Pasteur et les Petites-Sœurs des Pauvres.

Mgr de Laval sortait ainsi entouré des communautés religieuses de sa ville épiscopale. Ces communautés, dont deux avaient commencé sous ses regards et par ses soins, étaient ainsi les premières à faire l'escorte d'honneur au père de l'Eglise du Canada L'amour filial est toujours beau, mais quand il se manifeste par une démonstration aussi grande, et cela après l'espace de 170 ans, il revêt une dignité particulière. Aussi rien de plus imposant que cette marche lente et mesurée au milieu d'une foule compacte, et au bruit du canon retentissant de minute en minute. Ceux qui ont vu ce spectacle ne l'oublieront jamais.

Les rues suivies par la procession étaient parfaitement décorées. Nous arrivons aux Ursulines. Le couvent disparaissait littéralement sous les pavillons et les tentures ; et dans l'église surtout on avait prodigué les ornements avec une abondance merveilleuse, guidée par le goût le plus sûr et le plus délicat.

D'immenses banderolles blanches et violettes flottaient de toutes parts, et des inscriptions couvraient les murs du chœur et de la nef. Nous les donnons ici.

Dans le sanctuaire : " *Benedictus qui venit in nomine Domini.*" " *In sæcula memoria ejus in benedictione.*" " *Honorificati sunt amici tui, Deus.*"

Dans la nef. " Un S. Thomas de Villeneuve en charité et en humilité." (Vén. M. de l'Inc.)

" Infatigable au travail." (Vén. M. de l'Inc.)

" *Quam gratiarum actionem reddemus !* "

La procession défile lentement et le cercueil arrive à la porte de l'Eglise. Mais où donc se dirige-t-il ? il ne marche pas droit à l'autel. Non, il va encore une fois à cette grille, d'où autrefois il entretenait cette même communauté ; il va parler de nouveau à ses filles après 170 ans d'absence.

Quelle grandeur dans ce spectacle ! Les religieuses sont là, elles le voient qui s'avance vers elles pour les bénir, elles tombent à genoux et écoutent avec respect ses paroles : car il leur dit quelque chose. Il leur dit qu'elles sont toujours les

mêmes, il leur rappelle le bien qu'elles ont fait au Canada depuis qu'il les a laissées, il leur raconte les bénédictions que Dieu verse sans cesse sur elles, car il sait, lui, ce qui se passe au ciel... Ces ossements desséchés furent éloquents, les larmes abondantes qui s'échappèrent des yeux des bonnes religieuses et des assistants l'ont prouvé.

A mesure que les élèves des Ursulines entraient dans la Chapelle à la suite du cercueil, celles qui portaient les bannières allèrent se placer en ordre le long des murs de chaque côté, ce qui compléta l'ornementation de la chapelle de la manière la plus heureuse.

Le *Libera* fut chanté par M. le Grand Vicaire O. Caron, chapelain des Ursulines des Trois-Rivières, en souvenir du fait que Mgr de Laval en 1670, avait, à la demande de la Vén. Marie de l'Incarnation, fait venir de France la religieuse qui, plus tard (1697), a fondé les Ursulines des Trois-Rivières.

En sortant, le clergé et le cercueil passèrent entre deux haies d'une cinquantaine de toutes petites élèves, vêtues de blanc et tenant à la main des bouquets et des couronnes ; elles n'avaient pu se rendre au Séminaire avec leurs compagnes plus grandes, vû la température peu favorable, et elles avaient attendu dans la chapelle des Ursulines. Sur le passage du cercueil, elles présentèrent, avec une grâce charmante, aux précieux restes de Mgr de Laval, leurs bouquets et leurs couronnes.

Pendant que la procession reprend sa route dans le même ordre qu'auparavant, sauf que les communautés de femmes sont remplacées par les Congréganistes de la Haute-Ville et de St-Roch, jetons un coup d'œil sur les décorations qui frappent les yeux au sortir de la chapelle des Ursulines

L'extérieur du monastère était couvert d'inscriptions admirablement choisies. Citons :

A l'externat : " Résidence du 1er Evêque de Québec, Mgr de Laval Montmorency, 1659-1661. "

Sur la rue Donnacona :

" Transiens benedicito nos. "

" F Ev. de Québec. Il porte les marques et le caractère d'un Saint. " (Vén. M. de l'Inc.)

" Cœur Immaculé de Marie, obtenez la glorification de votre grand serviteur. "

" Reconnaissance des Ursulines des Trois-Rivières à Mgr de Laval. "

Sur la rue du Parloir, une foule d'inscriptions historiques, telles que :

" 1659. Ce ne sont pas les hommes qui l'ont choisi. " (Vén. M. de l'Inc.)

"1662. Sauveur de la Patrie."
"1663. Son œuvre d'avenir."
"1674. Patriarche des Eglises de la Nouvelle-France."
"1688. Le Moïse de son peuple."
"1701-1705. Paix, joie, tranquillité inaltérables."
"1708. La couronne après 85 ans de travaux."
"A l'immortel Laval les Filles de Marie de l'Incarnation à jamais reconnaissantes"

Les résidences de Madame Nault et de l'Hon. F. Langelier étaient très-bien décorées. Chez ce dernier on pouvait admirer l'écusson de la famille des Montmorency qui ornait le dessus de la porte, et l'inscription: "Il fut l'appui de nos aïeux, il sera le nôtre."

Nous arrivons dans la rue St-Louis, littéralement tapissée de pavillons et d'oriflammes. Chez M. Baillairgé, avocat, on voyait à une fenêtre le drapeau de Carillon, cette précieuse relique nationale. Les deux gloires les plus pures de la colonie française se rencontraient et résumaient ainsi, dans deux souvenirs sans tache et sans ombre, toute l'histoire de la domination française.

Parmi les maisons remarquablement bien ornées, nous citerons en outre les suivantes: le Dr. Simard, Madame Caron, l'Hon. H. Langevin, et l'Hon. P. Pelletier, où l'on pouvait lire de touchantes inscriptions en lettres d'or, placées au dessus des fenêtres du premier étage : v. g. "Ne passez pas sans nous bénir!" "*Que ses cendres remontent sur nos autels!*" L'Hôtel-de-Ville se distinguait aussi par le bon goût et l'éclat de son ornementation.

Puis tantôt au son de la fanfare du Séminaire, qui s'est fort distinguée en cette circonstance, tantôt au chant du *Miserere*, le cortège arrive à l'Eglise de la Congrégation. Les décorations étaient très-belles.

La galerie était tendue de blanc, avec les inscriptions suivantes, en lettres d'or de cinq pouces, à contours cramoisis:

Du côté de l'Epitre : "*In diebus suis placuit Deo, et inventus est justus.*"

Au centre : "*Annuntiaverunt opera ejus, et facta ejus intellexerunt.*"

Du côté de l'Evangile : *Honestavit illum in laboribus, et complevit labores illius.*"

Au-dessus du corps, sur une banderolle blanche à bordure lilas, et contournant élégamment en forme d'oxergue l'écusson de Mgr. de Laval, on lisait, aussi en lettres d'or: "*Magnas virtutes operatus est.*" Ce trophée était surmonté, à une distance de deux pieds, par une couronne de lis et de lauriers d'or

de trois pieds de diamètre. On ne pouvait pas voir les liens qui unissaient ensemble la couronne, l'écusson et l'inscription, qui semblaient ainsi suspendus en l'air comme par enchantement.

D'un point de la voûte au-dessus du trophée descendaient quatre bandes étoilées d'or, alternativement de *cobourg* violet et de mousseline blanche brodée, qui allaient s'attacher aux angles de la galerie et du sanctuaire en décrivant une courbe gracieuse autour du trophée.

Quatre pendentifs semblables, moins les étoiles, descendaient de la voûte tout le long de la nef jusqu'à huit pieds de terre, les extrémités remontant à la galerie, où elles étaient arrêtées à égale distance les unes des autres.

Tout le long de l'entablement, au-dessus de chacune des quatorze colonnes, étaient fixées des couronne de verdure de dix-huit pouces de diamètres.

Tout le sanctuaire, depuis la corniche jusqu'au parquet, était couvert d'une tenture blanche étoilée d'or, qui couvrait les autels latéraux et la fenêtre jusqu'aux balustres.

Le porte-corps, placé sur une marche recouverte d'un riche tapis, était tendu de violet et couvert d'un drap d'argent ayant un gland d'argent à chaque angle.

De chaque côté du porte-corps, des étoiles d'or dessinaient le nom de LAVAL, et à l'extrémité faisant face au peuple, le monogramme de la Compagnie de Jésus, JHS.

Cette imposante décoration fait le plus grand honneur au Rév. Père qui l'a dirigée, ainsi qu'aux Dames et aux Demoiselles qui l'ont exécutée.

Le Rév. P. Saché, supérieur de la Congrégration, chanta l'absoute, et l'on se remit en route pour l'église Saint-Patrice.

A 8 heures du matin, les différentes congrégations et sociétés irlandaises étaient parties de la rue Saint-Stanislas, et étaient venues processionnellement, avec leurs riches décorations, drapeaux et oriflammes, se ranger en ordre de marche dans la rue d'Auteuil, pour remplacer les congréganistes français à la suite des restes de Mgr de Laval. La population irlandaise s'y trouvait largement et magnifiquement représentée ; il n'y avait pas moins de trois corps de musique.

Les sociétés irlandaises prirent rang, à la suite du cercueil, dans l'ordre suivant :

Les syndics de l'église Saint-Patrice ;

Le corps de musique " Independant Emerald Band " ;

La société Sainte-Famille, section des hommes mariés ;

La société Sainte-Famille, section des jeunes gens ;

La société d'abstinence totale de Saint-Patrice avec son corps de musique ;

Les conférences irlandaises de la société Saint-Vincent de Paul ;

L'Institut catholique et littéraire Saint-Patrice ;

Le corps de musique de la Batterie B ;

La société bienfaisante " Hibernian " ;

L'Union catholique et bienfaisante Saint-Patrice ;

L'Union catholique du Canada ;

Les sociétés " Temperance Cadets " et " Saint-Joseph."

La foule s'accroit sur le passage. Elle encombre les rues que suit le cortége. La verdure de l'esplanade et des terrassements disparaît sous des groupes compacts qu'on aperçoit partout où l'on jette le regard. Et dans toute cette foule, pas le moindre désordre, mais une sorte de recueillement religieux qui touche profondément. Le canon tonne toujours à des intervalles réguliers d'une minute et demie. Enfin, après avoir suivi les rues Saint-Jean, Saint-Stanislas et McMahon, nous arrivons à Saint-Patrice.

Les RR. PP. Rédemptoristes, qui viennent de faire réparer splendidement leur église, avaient eu l'heureuse idée de n'y pas mettre de tentures, afin de ne pas cacher les beautés de la voûte et des murs, richement décorés par eux-mêmes. Une simple banderolle noire courait le long des deux galeries laterales, et les autels étaient couverts en violet. Ce fut le Rév. Père F. Grenier, supérieur des Oblats de Québec, qui chanta l'absoute. Et l'on se remit en marche pour l'Hôtel-Dieu.

Il est étonnant de voir avec quelle facilité, avec quel ordre se sont faits tous ces mouvements d'une procession aussi nombreuse, circulant parmi une foule aussi compacte. Les arrêts, les départs, tout s'est affectué sans l'ombre d'un retard, grâce au zèle infatigable des commissaires-ordonnateurs, MM. G. Amyot, Thomas Roy et Arthur Evanturel, qui méritent certainement des éloges tout particuliers. On avait donné rendez-vous aux corps publics et à NN. SS. les Evêques à l'Hôtel-Dieu pour 9 heures A.M., et à 9 heures précises, la procession arrivait à l'Hôtel-Dieu, après une marche compliquée d'une heure et demie !

Vers 9 heures moins un quart, NN. SS. les Evêques au nombre de huit, ayant à leur tête Leurs Grâces les Archevêques Taschereau et Taché (de Saint-Boniface, Manitoba), partaient processionnellement de l'archevêché, précédés par environ quatre-vingt prêtres qui n'avaient pu prendre part à la procession complète. Les prêtres étaient en habit de chœur et marchaient deux à deux : NN. SS. les Evêques étaient en chapes noires et mitres blanches. Chaque évêque était accompagné de deux chapelains. Cette auguste procession d'un nouveau genre, et

que Québec n'avait encore jamais vue, passa par les rues Buade et La Fabrique, au milieu d'une foule compacte et respectueuse, qui resta toute émue à la vue d'un tel spectacle. C'était l'Episcopat du Canada qui allait au devant des restes de son illustre patriarche.

NN. SS. les Evêques arrivèrent à l'Hôtel-Dieu juste à temps pour y recevoir la procession qui venait de l'église Saint-Patrice. Ils se placèrent dans le sanctuaire sur des sièges qui avaient été préparés pour eux, tandis que le reste du clergé restait dans la nef.

A part le clergé, l'Université, le chef de l'Etat, et les chefs des différentes administrations tant fédérales que locales, seul le corps de musique du petit séminaire a eu le privilége d'entrer à l'Hôtel-Dieu. Par un sentiment de reconnaissance qui se perpétue d'âge en âge et qui semble inépuisable malgré les années, les bonnes Sœurs de l'Hôtel-Dieu ont conservé une prédilection spéciale pour tout ce qui vient du séminaire de Québec, en particulier pour son corps de musique ; c'est pour elles une jouissance que de l'entendre, ce qui n'arrive qu'à de rares intervalles. Sans vouloir déprécier en aucune façon la *bande* du séminaire, que l'habile direction de M. McKernan a rendue si remarquable et qui s'est fait admirer dans la journée du 23 mai, il est probable que, quand même elle jouerait moins bien, les bonnes Sœurs de l'Hôtel-Dieu l'entendraient toujours avec délices, parce qu'elles l'écoutent surtout avec leur cœur.

Il serait bien difficile de surpasser la délicatesse et le goût qui régnaient dans les décorations de l'Hôtel-Dieu.

A l'entrée, on remarquait une arche en verdure surmontée d'une croix.

Le portail de l'église était surmonté d'une croix en verdure ornée d'une couronne de fleurs. Du pied de la croix partaient des draperies blanches, relevées par des couronnes aussi de verdure, et descendant le long du toit jusqu'au sommet du mur. Le sommet du portail était orné d'un tableau représentant les armoiries de Mgr de Laval ; ce tableau était entouré de croix de roses blanches et violettes surmontées elles-même de couronnes de mêmes couleurs. Au-dessous des armoiries se lisait l'inscription : " Hommage à Monseigneur de Laval."

Au-dessus de la porte d'entrée, sur une draperie blanche, se détachaient les paroles suivantes : " *Gaudebit tecum cor meum* ". De chaque côté de la façade on lisait les inscriptions : " *Gaudium meum et corona mea* ". " *Custodit Dominus ossa justorum* ".

La porte de clôture était surmontée d'une imperiale portant une couronne de fleurs.

La façade de tous les murs de l'Hôpital ainsi que les croisées

étaient ornées de drapeaux, de divers emblèmes, ainsi que de draperies blanches sur lesquelles on lisait les textes suivants: "*Videant pauperes et lætentur*". "*Eritis mihi in filios et filias*". "*Oleum effusum nomen tuum*".

Mais l'intérieur de la chapelle surtout frappait par son élégance et son ordonnance imposante. Il fait le plus grand honneur aux bonnes Sœurs.

Les trois autels étaient recouverts de violet et garnis de couronnes, de guirlandes et de fleurs de lis. Sur la tenture du grand autel était le saint Nom de Jesus écrit en or et orné de lis d'argent. Le grand autel était entouré de draperies violettes ornées également de guirlandes, de couronnes et de diverses fleurs. Sur ces draperies se lisait l'inscription: "*Ad eum venient pastores et greges*". Enfin de chaque côté de l'autel étaient deux drapeaux portant les inscriptions: "Hommage à notre protecteur". "Bénissez vos enfants".

Trois faisceaux de banderolles blanches et violettes se détachaient de la voûte, venant se replier à la corniche pour orner les murs de diverses manières. Le premier, au-dessus du mausolée, portait l'inscription: "*Benedictio patris firmat domum*"; il était orné de guirlandes, de couronnes et de fleurs de lis. Le second, qui se détachait du milieu de la voûte, avait pour inscription: "*Memoria ejus in benedictione est*"; il était orné de feuilles d'érable, de couronnes et de diverses fleurs. Le troisième également orné garnissait la porte d'entrée à l'intérieur.

Sur la chaire on lisait les paroles "*Legem tuam dilexi*", et au-dessus de la grille du chœur de la communauté "*Lætare filia Jerusalem*".

Tous les tableaux du chœur et de la nef étaient recouverts de draperies violettes ornées de fleurs blanches.

Au milieu du chœur s'élevait un magnifique mausolée formé de quatre colonnes garnies de violet et de blanc et entourées de guirlandes, du sommet à la base. Cette colonnade, portant quatre petits cyprès, se terminait dans sa partie supérieure par une impériale ornée de dentelle et de fleurs, et surmontée d'une croix d'argent au-dessous de laquelle était suspendue une couronne de roses blanches et violettes. Sur le fronton de cette impériale était l'inscription: "*Reliquias mors pia consecrat*". Le porte-corps était recouvert de velours blanc garni d'une frange d'or et de fleurs de lis violettes.

Le cercueil des restes de Mgr de Laval alla d'abord, comme aux Ursulines, parler à la grille des bonnes Sœurs: il n'avait pas moins de choses agréables et touchantes à leur dire. Puis on le plaça sous son magnifique mausolée. Ce fut Mgr Taché

qui fit l'absoute. Impossible de dire l'impression profonde que produisait ce spectacle si imposant sur l'assemblée d'elite qui entourait alors les restes vénérés de Mgr de Laval, ni les pensées qui animaient l'esprit de chacun.

Il y a deux siècles, la voix puissante de Laval envoyait d'humbles missionnaires sur les rives des grands lacs, dans les déserts lointains de nos forêts, leur disant la parole de Jésus-Christ à ses apôtres : "*Ite, doc te omnes gentes*". Ils sont partis armés du courage qui fait les martyrs et du zèle qui enfante les chrétiens. Ils lui reviennent aujourd'hui, dans la personne des Pasteurs de son Eglise, après deux siècles de travaux et de combats, la joie au cœur, les mains pleines de lauriers : *venientes autem venient cum exu tatione, portantes manipulos suos.* Ses ossements ont dû tressaillir dans la tombe à la voix d'un illustre pontife, véritable enfant de Laval, venu des bords lointains de la Rivière-Rouge pour entendre encore une fois les muets enseignements de Celui qui lui apprit à tout mépriser, famille et patrie, pour sauver les âmes. Il a dû jeter un regard de prédilection sur le missionnaire venu des glaces du pôle pour contempler Celui qui, par la voix de son successeur, l'envoya fonder une nouvelle église, y implanter la foi de Laval et les institutions de sa patrie.

L'Etat venait aussi présenter ses hommages à l'illustre défunt. Le successeur de Vaudreuil, Son Exc. le Lieut. Gouverneur LeTellier de St Just relevait par sa présence distinguée l'éclat de la fête et représentait la nation canadienne au tombeau de son plus grand fondateur. Tous les corps publics s'étaient donné rendez-vous à l'Hôtel-Dieu, où commençait la procession officielle.

Après le *Libera* chanté par Sa Grâce Mgr Taché, la procession se mit en marche. Rien de plus grandiose ! Qu'on se représente près de 2000 élèves, en costume, avec couronnes, étendards et drapeaux ; plus de 200 prêtres en habit de chœur, huit Archevêques et Evêques en chapes et mitres ; puis à la suite de ce brillant cortége, le cercueil plus semblable à une chasse qu'à un tombeau, environné de couronnes et de fleurs d'or et d'argent, reflétant de tous côtés les rayons du soleil. A la suite vingt-cinq professeurs de l'Université Laval, tant de Montréal que de Québec, richement drapés dans leur costume de soie et d'hermine ; Son Exc. le Lieut.-Gouverneur, représentant notre Gracieuse Souveraine ; les ministres, les juges, les sénateurs, plusieurs députés d'Ottawa et de Québec ; les derniers descendants de la nation Huronne, ces chrétiens fervents qui pleurèrent amèrement la perte de *l'homme du grand affaire* ; les députations des avocats, des notaires et des

médecins, les officiers des différentes Sociétés Canadiennes et Irlandaises; sur le parcours, sur la place de la Basilique, aux fenêtres, sur les ruines des casernes, partout une foule immense et recueillie; 30,000 personnes attendant avec respect le passage et la bénédiction d'un Pasteur fidèle qui visite son troupeau deux siècles après sa mort; à des intervalles réguliers, les éclats solennels du bronze des batailles réveillant les échos endormis de la vieille cité de Champlain, salves joyeuses qui semblaient dire à Laval de ne pas craindre pour ses enfants placés sous la protection d'une nation puissante qui les respecte et les defend: et l'on n'aura qu'une faible idée de la grandeur d'un spectacle si bien fait pour réveiller les plus beaux sentiments religieux et patriotiques!

A 9¾ heures, la procession entrait à la Basilique. A la porte, Son Exc. Mgr Conroy, Délégué Apostolique, assisté du Rév. M. LaRue, S. S., et du Chan. Ouellet, de St-Hyacinthe, attendait le brillant cortège. En 1659, le Souverain Pontife envoyait, au nom de Jesus-Christ, un humble missinnnaire dans les forêts glacées du Nouveau-Monde. Celui-ci partit, fonda une Eglise et mourut. Pendant long-temps Rome cessa d'y penser. Et voilà qu'après deux siècles, le Pontife immortel, dans la personne de son auguste représentant, vient visiter son missionnaire sur les rives du grand fleuve: et il a le bonheur de le revoir glorieux et triomphant après les épreuves de la lutte et les hasards du combat!

La procession est terminée. Le clergé prend place au chœur et au bas-chœur, les personnages officiels sur des siéges réservés près de la balustrade. Son Excellence est au banc du Gouverneur avec sa famille. Les Evèques occupent des fauteuils de chaque côté du chœur, et Son Excellence le Délégué Apostolique assiste au trône archiépiscopal. Le corps est déposé sous un riche baldaquin au milieu du chœur.

Les décorations de la Basilique, dirigées par M. l'abbé George Côté, ne laissaient rien à désirer. Jamais peut-être la Basilique n'avait été ornée avec plus de goût et de magnificence.

Sur la façade flottait au vent le drapeau du Canada. La porte principale était habilement dissimulée sous une ample draperie noire, parsemée de lis d'argent et relevée par des glands de soie blanche. Au-dessus de la porte brillait, sous les feux du soleil et au milieu de couronnes d'immortelles, un magnifique *L* en argent, rappelant le nom de Laval, le héros de la fête.

L'intérieur de la Basilique offrait un coup-d'œil vraiment saisissant; et s'il est juste de dire que chacune des décorations de nos églises, et spécialement celle de la chapelle du Séminaire, avait ce jour là son genre de mérite particulier, notre

vieille cathédrale semblait avoir gardé pour elle le cachet de la grandeur et de la majesté.

De loin, en y entrant, on apercevait au sommet du baldaquin les armes de Monseigneur de Laval, avec sa devise glorieuse, "*Dieu ayde au premier Baron chrestien*". De ces armes qui reposaient sur un riche manteau de deuil, orné de fleurs blanches, partaient deux banderoles noires retombant avec grâce sur la partie antérieure du baldaquin, et portant cette inscription qui résume la vie de ce saint Prélat dans notre pays : "*Honorificentia populi nostri*". Le dessous du baldaquin était tapissé de tentures blanches sur lesquelles on avait jeté avec art quelques fleurs violettes. Une immense croix en drap d'argent, mise sur un fond de mousseline noire, occupait le centre de ces tentures et planait au-dessus de l'autel dont elle réfléchissait toutes les lumières. Le tabernacle n'était pas moins bien décoré. Ce qui le relevait davantage, c'étaient quatre saules pleureurs d'une grande délicatesse et d'une blancheur éblouissante. Une dentelle de soie, des courants de feuilles blanches, des couronnes d'immortelles, complétaient le travail et ajoutaient à sa perfection. En arrière de l'autel et dissimulant le tableau de la Ste Vierge, se trouvaient les armes de l'archidiocèse. On les avait ornées de draperies blanches et violettes, dont les gracieux contours encadraient admirablement le tabernacle tout entier.

Sur toute la corniche du chœur régnait une tenture noire à frange de soie blanche. On y lisait ce texte de l'Ecriture : "*Appellatus à Deo Pontifex secondùm ordinem Melchisedech*", et cet autre non moins bien approprié : "*Sit illi et semini ejus sacerdotii dignitas in æternum*".

Le trône de Monseigneur l'Archevêque était érigé près de l'autel, du côté de l'Evangile, sous une riche draperie de moire violette que faisait ressortir une dentelle en point blanc et des glands très-précieux par leur antiquité.

Le trône habituel de l'Archevêque, réservé pour la circonstance au Délégué Apostolique, n'était pas moins remarquable. On y avait suspendu de somptueux rideaux de damas blanc et de damas violet, sur le bord desquels courait une large dentelle brochée d'or fin : le tout d'une légèreté parfaite. Mentionnons en passant les quatre bannières qui, par leur forme et par leur richesse, brisaient la monotonie des banderoles du baldaquin. N'oublions pas non plus de louer ici l'heureuse idée que l'on avait eue de transformer les tableaux de l'Eglise en écussons dont la variété frappait agréablement les regards. Mais le morceau d'art par excellence, celui qu'on ne se lassait point de contempler, c'était le catafalque sous lequel on devait exposer

les restes de Mgr de Laval : il était digne en tout point de l'honneur qui l'attendait.

La nef, ornée avec moins de richesse que le sanctuaire, brillait cependant par le bon goût. Les textes qu'on avait inscrits sur les galeries des grandes arcades étaient on ne peut mieux choisis. Du côté de l'épitre, on lisait ces mots : " *Requiem tibi dabit Dominus: implebit splendoribus animam tuam*" ; et du côté de l'évangile : " *Respice de sanctuario, et benedic populo tuo et terrae quam dedisti nobis.*" Enfin, sur le jubé de l'orgue étaient ces paroles de l'apôtre : " *Talis decebat ut nobis esset Pontifex.*" Tous ces textes étaient fixées sur des draperies noires galonnées de blanc et parsemées de lis d'argent et de guirlandes de fleurs blanches.

Les armes de chacun des siéges suffragants de la province étaient fixées sur les piliers de la grande nef. On les avait ornées de violet et encadrées dans de gracieuses tentures. La décoration de la chaire était d'une simplicité qui n'excluait pas la richesse. Les draperies aux couleurs violettes, sur lesquelles serpentaient une fine dentelle de soie et une frange d'argent produisaient le plus bel effet. Enfin, le banc de l'œuvre lui-même et l'orgue, relevés de banderolles et de couronnes blanches et violettes ; les chassis à demi masqués de rideaux noirs parsemés de fleurs de lis, rien n'avait été oublié et tout contribuait a donner à la basilique l'aspect le plus imposant qu'il soit possible d'imaginer.

A 10 heures commença le service. Il fut chanté par Mgr l'Archevêque de Québec, assisté par M. l'abbé E. Langevin, V. G., Prévôt du chapitre de Rimouski, M. l'abbé A. Gauvreau, curé de Sainte-Anne, M. l'abbé N. Laliberté, curé de Saint-Michel, et M. l'abbé C.-A. Marois, maître des cérémonies. Le chœur de l'orgue chanta la messe de Requiem à l'unisson : ce chant grave et majestueux, exécuté par une masse de voix puissantes, allait à la solennité de la circonstance par sa simplicité même ; il était plus touchant et fit plus d'impression que n'aurait fait une messe de grand maître moderne.

Après le service, Mgr Ant. Racine, évêque de Sherbrooke, monta en chaire et fit le panégyriyue de Mgr de Laval. L'orateur, comme toujours, se montra à la hauteur de la circonstance.

XV

ÉLOGE FUNÈBRE

PRONONCÉ PAR

MGR ANTOINE RACINE

ÉVÊQUE DE SHERBROOKE

A L'OCCASION DE LA DÉPOSITION SOLENNELLE DES RESTES DE

MGR FRS. DE LAVAL DE MONTMORENCY

DANS LA CHAPELLE DU SÉMINAIRE

Date nomini ejus magnificentiam, et confitemini illi in voce labiorum vestrorum, et in canticis labiorum, et citharis.

Rendez gloire à son nom, glorifiez-le par la voix de vos lèvres, par le chant de vos cantiques, et par le son de vos harpes.

Eccli.....,XXXIX, 20.

EXCELLENCE, (1)

MESSEIGNEURS, (2)

MES FRÈRES,

Tous les peuples se font gloire de conserver le souvenir des hommes qui ont illustré leur patrie : ils leur consacrent des jours de fête, ils chantent leurs louanges, ils leur érigent des statues, ils élèvent des monuments qui rappellent les grandes actions de leur vie.

De tout temps aussi et chez toutes les nations, chez les Hébreux, les Egyptiens, les Grecs et les Romains, on a environné de respect la dépouille mortelle de ceux qui ne sont plus,

(1) Mgr G. Conroy, Délégué Apostolique.

(2) Sa Grâce Mgr E.-A. Taschereau, Archevêque de Québec ; Sa Grâce Mgr Taché, Archevêque de Saint-Boniface ; Mgr L.-T. Laflèche, Evêque des Trois-Rivières ; Mgr J. Langevin, Evêque de Rimouski ; Mgr E.-C.-Fabre, Evêque de Montréal ; Mgr Th. Duhamel, Evêque d'Outaouais ; Mgr L.-Z. Moreau, Evêque de Saint-Hyacinthe.

et déposé dans des lieux sacrés les restes funèbres des parents, des guerriers, des hommes célèbres. Dans les annales de tous les peuples qui ont marqué leur place dans l'histoire par leurs actions héroïques, partout, je retrouve ce respect religieux pour les dépouilles mortelles de l'homme, dans ces monuments funèbres qui attestent, par leur magnificence, son excellence et sa dignité.

Si des déserts de l'Arabie, des cités de Rome et d'Athènes, je me transporte dans les immenses forêts de l'Amérique du Nord, j'y trouve les peuplades sauvages emportant avec elles, dans leurs courses nomades, les ossements de leurs pères et de leurs guerriers.

L'Eglise, joignant aux leçons de la nature les inspirations de la foi, est une mère qui n'oublie pas ses enfants. Elle célèbre leurs vertus, elle entoure leurs tombeaux de fleurs, de cantiques et de prières, elle loue les grands exemples qu'ils ont donnés : « Les âmes des justes sont dans les mains de Dieu, le tourment de la mort ne les atteindra pas..... leur trépas a été jugé une affliction..... mais leur espérance était pleine d'immortalité ....., il restera d'eux un souvenir dans le temps. » (1)

Pour allumer dans le cœur de tous ses enfants un ardent désir de marcher sur leurs traces, elle permet de prononcer leur éloge : « Rendez gloire à son nom, glorifiez-le par la voix de vos lèvres, par le chant de vos cantiques, par le son de vos harpes ; et vous direz en le glorifiant : les œuvres du Seigneur sont toutes excellentes.» (2)

De tous les hommes qui ont honoré notre pays, qui est plus grand que François de Laval de Montmorency ? Sa gloire a grandi à tel point que la longueur du temps n'a pas effacé son image, ni éteint son souvenir ; son nom est sur nos lèvres et dans nos pensées, son amour est dans nos cœurs.

L'Eglise de Québec est heureuse de payer aujourd'hui un nouveau tribut de respect et de reconnaissance à la mémoire de son Fondateur ; elle invite le peuple, le clergé, les évêques à rehausser par leur présence l'éclat de cette solennité, et à prier autour du tombeau de son premier évêque, à l'occasion de la déposition solennelle de ses restes mortels dans la chapelle de son Séminaire.

Le Canada se glorifie à bon droit d'avoir eu pour premier évêque l'illustre Laval : il avait besoin d'un tel apôtre pour être le fondateur de cette nouvelle Eglise. Laval fut le premier anneau d'une longue chaîne de pontifes qui tous ont soutenu le

(1) Sap..., II, 6.
(2) Eccli..., XXXIX, 20

même combat, combattu pour la même cause, la liberté de l'Eglise! Il fut en ce pays l'*Homme du grand affaire*, le patriarche de l'épiscopat canadien, complètement propre à l'œuvre de Dieu.

Esprit élevé, cœur intrépide, trempé pour les épreuves les plus cruelles, homme éminent par le courage et la sainteté, d'un regard aussi vaste que son diocèse, il avait reçu du Seigneur une âme à la hauteur de la mission qui lui était confiée. Sa noble et sainte figure resplendit entre les grandes figures de Cartier et de Champlain, de Brébœuf et de Marie de l'Incarnation, de Maisonneuve et de Frontenac.

Apôtre, il unit la vie intérieure à la vie apostolique: sa vie a été une vie de foi, de pureté, de prière, d'immolation. Il a été tout à Dieu par son esprit de détachement; tout au salut des âmes par son zèle; tout à la fondation de l'Eglise de Québec par ses saintes œuvres : il a été un pontife illustre qui, durant sa vie, a soutenu la maison du Seigneur, et qui s'est acquis de la gloire au milieu de son peuple.

Excellence,

C'est pour moi un bonheur et un honneur d'avoir à prononcer l'éloge funèbre de l'éminentissime et révérendissime père en Dieu, Mgr François de Laval de Montmorency, en présence du vénéré représentant de ce Saint-Siége Apostolique, que le fondateur de l'Eglise de Québec vénérait de toute son âme, et qui a appris à ses enfants à reconnaître et à vénérer dons le ferme successeur de Pierre, le Vicaire de Jésus-Christ, le chef auguste et infaillible de l'Eglise catholique.

I.

L'apôtre saint Paul, parlant de la société des enfants de Dieu, a dit ces belles paroles : «Nous n'avons pas reçu l'esprit du monde, mais un esprit qui est de Dieu, pour connaître les dons de sa grâce : *Accepimus spiritum qui ex Deo est, ut sciamus quæ a Deo donata sunt.* (1) Cet esprit victorieux est sorti des plaies de Jésus-Christ; il anime tout le corps de l'Eglise, et la rend saintement féconde pour engendrer et accroître tous les jours la société des enfants de Dieu. Laval était rempli de cet esprit de Dieu, qui donne la grâce de vaincre le monde, d'être toujours grand et victorieux.

Par une admirable loi de la Providence divine toujours attentive au salut des âmes, l'Homme *de sa droite* apparaît à l'heure marquée, pour accomplir son sublime et périlleux ministère.

(1) I Cor....., II, 12.

Dieu parle, et ses vertus se montrent à tous comme le remède efficace à l'heure du besoin ; l'Ange gardien qui a reçu la mission de protéger l'Homme de sa droite, apparaît à ses côtés pour soutenir sa faiblesse, diriger sa conduite, consacrer sa mission.

François de Montmorency-Laval-Montigny naquit à Laval, le 30 avril 1623. Sa naissance est illustre, il sort de la maison de Montmorency ; il est doué de brillantes qualités, mais il est plus grand et plus illustre par les vertus qui brillent en lui.

« Toute la perfection de la vie est entièrement renfermée dans cette seule parole : *Egredere : Sors.* La vie du chrétien est un long et infini voyage, durant lequel, quelque plaisir qui nous flatte, quelque compagnie qui nous amuse, quelque ennui qui nous presse, quelque fatigue qui nous accable, aussitôt que nous commençons de nous reposer, une voix divine s'élève d'en haut qui nous dit sans cesse et sans relâche : *Egredere : Sors ;* et nous ordonne de marcher. » (1)

A cet âge ardent où le jeune homme, sur le seuil de la vie, promène ses désirs sur la scène brillante du monde, le jeune Laval prête une oreille attentive à cette voix du ciel qui lui dit : *Egredere : Sors.* Car, « c'est pour Dieu que tu dois conserver toute ta force, c'est vers lui que tu dois tourner toute l'activité de tes désirs, tout l'empressement de ton amour, et ne pas te répandre dans de vaines délices qui ne sont propres qu'à t'épuiser. » (2) *Egredere : Sors.* Aussi, lorsque la voix du Vicaire de Jésus-Christ lui commande d'aller évangéliser, comme Vicaire Apostolique (1658), le petit troupeau dispersé sur les terres de la Nouvelle-France, il avait depuis longtemps oublié sa volonté propre, renoncé aux fausses joies des plaisirs du monde ; son cœur était pleinement fixé en Dieu.

Formé à l'école de M. de Bernières, ainsi que tous les prêtres qui, jusqu'à la conquête, composèrent le Séminaire de Québec, il mettait déjà en pratique cette maxime spirituelle, que l'esprit de Dieu, qui est l'esprit de la vraie sagesse, lui avait enseignée : " Ceux qui s'exposent à travailler pour le prochain, sans être morts à eux mêmes, font peu de fruit et risquent de se perdre."

« Quand Dieu, toujours occupé du salut des hommes, voit en péril une œuvre qui est à la fois celle du temps et de l'éternité, il fait deux choses inséparablement unies, il prédestine un homme et un lieu, un homme qui doit agir, un lieu qui sera le théâtre de son action. Ainsi furent prédestinés Adam et l'Eden, Abraham et la Palestine, Moïse et la Sinaï, David et

(1) Bossuet.
(2) St Augustin.

Sion, saint Pierre et Rome, saint Antoine et la Thébaïde, saint Benoit et le Mont-Cassin, saint François D'Assise et les montagnes de l'Ombrie: hommes et lieux qui se répondent dans les échos de l'histoire et se prêtent par la corrélation de la renommée une mutuelle poésie. » (1)

Or, tels furent Laval et le Canada au dix-septième siècle: Laval est l'instrument de Dieu, et le Canada le théâtre de son action. Dieu veille à ce que le précieux trésor de la foi demeure intact dans ce pays nouveau ; il prépare son élu à l'œuvre qu'il doit accomplir, par l'amour du détachement et de la pauvreté ; il lui donne un maître digne de lui, et c'est à l'enseignement de M. de Bernières, si éminent par ses bonnes œuvres et sa haute spiritualité, que se forme sa forte vertu.

Soumis et docile, comme Abraham, à l'ordre du Seigneur, il sort de son pays, de sa parenté, de la maison de son père ; il vient avec joie dans la terre qui lui est montrée, il y dresse sa tente, il élève un autel au Seigneur, et il invoque son nom : *Egredere de terrâ tuâ, ... œdificavit ibi altare Domino.* (2)

Etre l'instrument, l'élu de Dieu, le préparateur de Dieu dans les âmes : cette mission est grande, sainte et répond à tout. Laval a compris toute la grandeur et toute la sainteté de sa mission ; à l'exemple des apôtres, il renonce à toutes les délices du monde, il dit adieu à sa famille et à son pays, tellement qu'il peut dire à Jésus-Christ: *Ecce nos reliquimus omnia :* voici que j'ai tout quitté.

Que recommande le Sauveur à ses apôtres en leur donnant leur mission ? L'humilité et le détachement de tous les biens, de tous les plaisirs. Ce sont là les vertus les plus nécessaires à la vie apostolique. Pourquoi ? Afin de se sanctifier et de sanctifier les autres, afin de conserver la paix de son cœur, la liberté et l'autorité sur ceux qu'il dirige. Si donc vous voulez travailler efficacement aux affaires de Dieu et sauver les âmes, méprisez les choses du siècle, préférez les glorieux opprobres de la Passion de Jésus-Christ à toutes les richesses et à tous les honneurs.

Mgr de Laval avait ce désintéressement de l'apôtre et il s'efforçait de l'inspirer à son clergé. " Ce ne sera pas lui qui se fera des amis pour s'avancer et pour accroître son revenu : il est mort à tout cela," disait la Vénérable Marie de l'Incarnation. Oui, il est mort à tout cela, son désintéressement est comme un délicieux parfum qui attire les âmes à son Dieu.

Et lorsqu'il fut élevé sur le siége de Québec, loin de profiter

(1) Lacordaire.
(2) Génèse XII. v. IV, 8.

de sa haute position pour se procurer plus de commodités et plus d'éclat extérieur, il jugea au contraire que sa charge pastorale lui imposait une nouvelle et plus grave obligation de pratiquer un plus grand détachement : sa table, ses habits, ses meubles, son noble maintien, tout en lui ressentait la pauvreté de Jésus-Christ.

Heureux celui qui, comme Laval, s'immole pour son ministère, qui se repose sur Dieu de tout ce qui le concerne ! Heureux celui qui jette dans le sein paternel de Dieu toutes ses sollicitudes, qui n'en connaît point d'autres que de lui témoigner son amour, par son dévouement aux intérêts de sa gloire et au service du prochain. *Omnem sollicitudinem vestram projicientes in eum, quoniam ipsi cura est de vobis.* (1)

II.

Le zèle est la nourriture spirituelle du pasteur. Ma nourriture, dit Jésus-Christ, est de faire la volonté de celui qui m'a envoyé (2). Si j'évangélise, dit saint Paul, la gloire n'en est pas à moi ; ce m'est une nécessité, et malheur à moi si je n'évangélise. (3)

Le zèle des âmes presse Mgr de Laval ; il se donne tout entier à ceux qu'il veut gagner à Jésus-Christ. Comme l'Apôtre, il ne considère pas ce qui le touche, mais ce qui touche les autres ; il veut, à l'exemple du Sauveur qui a donné sa vie pour nous, s'oublier, se donner, se prodiguer pour le salut des âmes. Lorsque du cap Diamant, il plongeait ses regards dans les immenses solitudes qui environnaient alors sa ville épiscopale, son cœur s'exhalait en amour pour les âmes qui lui étaient confiées, et reconnaissant d'avoir été jugé digne de sauver les âmes, il se disait avec joie en considérant son petit troupeau : *Hæc sors tua parsque mensuræ tuæ :* Ceci est ton sort et ton partage en Israël pour jamais. (4)

Toutefois, en faisant la plus large part à l'évêque, il est juste de ne pas laisser dans l'oubli ses devanciers. Soldats de l'Evangile, pacifiques conquérants de ces régions nouvelles, armés de la croix, soutenus par la grâce de Dieu, ils ont fécondé de leur sang le sol de notre patrie : par l'héroïsme de leurs travaux, ils ont excité l'étonnement et l'admiration de tous les hommes consciencieux.

(1) I Pet., V, 7.
(2) Joann., IV, 34.
(3) I Cor., IX, 16.
(4) Jérémie, 13, 25

Lorsque Mgr de Laval, sous le titre d'Evêque de Pétrée, arriva à Québec, le 16 juin 1659, il y avait cent trente cinq ans que l'intrépide navigateur de Saint-Malo avait fait la découverte du Canada; quarante-un ans s'étaient écoulés depuis que l'immortel Champlain, dont la piété égalait la bravoure et la sagesse, avait jeté les fondements de Québec, et que le drapeau fleurdelisé flottait sur le cap Diamant.

Déjà l'heureuse influence de l'Evangile s'étendait au loin. La parole de Dieu avait été annoncée à la nation huronne ; elle avait péuétré dans le pays des Iroquois ; le nom de Jésus avait retenti au milieu des peuplades idolâtres répandues dans les immenses forêts qui s'étendaient depuis le golfe Saint-Laurent jusqu'au lac Supérieur, depuis les rives de la Nouvelle-Angleterre jusqu'au territoire glacé de la Baie d'Hudson.

Les premiers, les bons Pères Récollets eurent l'honneur de prêcher l'Evangile. Dix ans plus tard, les Pères de la Compagnie de Jésus vinrent continuer leur œuvre sublime de salut et de régénération pour sauver ces âmes dégradées, mais rachetées du sang de Jésus-Christ. Tous ces enfants de Loyola étaient animés du désir de rendre témoignage à Jésus-Christ, non seulement par la confession de leur bouche, mais encore par l'effusion génereuse de leur sang.

L'Eglise du Canada a déjà sa liste glorieuse de martyrs : *Salvete, flores martyrum :* Salut, premières victimes du Christ, fleurs des martyrs de notre pays ! En tête s'avancent Daniel, Brébœuf, Lallemant, Garnier, Jogues, Vignal, Le Maîstre, Clément Closse, René Goupil..... Venez aussi, enfants de l'Eglise huronne, Etienne, Paul, Eustache, Dorothée..... venez rendre témoignage à Jésus Christ. Nous nous inclinons avec respect devant vos tombes glorieuses, parce que vous avez cimenté la foi de votre sang, et lavé vos étoles dans le sang de l'Agneau : pleins d'allégresse, louez le Seigneur, sous des vêtemenis brillants de gloire.

De cette sève évangélique et du sang des martyrs naissent les monastères et les communautés religieuses. A Québec, les Hospitalières de l'Hôtel-Dieu s'épuisaient généreusement à secourir les pauvres et les malades ; le collége des Jésuites instruisait les enfants du peuple et remplissait de joie et d'espérance les familles et les Pères de la compagnie de Jésus ; les Ursulines formaient à la piété les jeunes filles des Français et des sauvages ; la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation était l'ange et la pierre fondamentale de ce monastère, sa vertu brillait d'une incomparable splendeur, et la compagnie de Sainte-Ursule était, par sa doctrine et sa piété, enveloppée d'une atmosphère toute céleste.

A Montréal, les dignes enfants de M. Olier, Mlle Manse, la sœur Marguerite Bourgeois, fondaient des établissements qui répandaient des trésors de lumière et d'amour et qui consolaient cette chrétienté naissante par des prodiges de charité. Le peuple canadien, encore au berceau, avait besoin de ces asiles de paix et de charité où les vierges suspendues au cœur de Dieu par les triples liens de la virginité, de la pauvreté, de l'obéissance, offrent chaque jour un sacrifice spirituel qui compense les iniquités du monde et lui communique quelque chose de la paix du ciel.

Ces institutions étaient comme les assises de cette piété solide, de cette union des esprits et des cœurs, de cette pureté de mœurs qui régnaient alors dans toutes les familles du pays.

Mgr de Laval arriva à Québec à la fin de cette période qui a suivi la fondation de Québec, désignée à bien juste titre, comme l'époque héroïque de la Nouvelle-France. La vie pastorale de l'évêque commence.

Père et apôtre de son peuple, défenseur de la cité, il exerce la puissance épiscopale dans toute sa plénitude ; il étend une protection douce et ferme sur les pauvres, les orphelins, les sauvages, les monastères et le clergé ; il se multiplie et se rencontre partout où il y a un danger, une bonne œuvre, un acte d'héroïsme à accomplir, un service à rendre pour Dieu et pour les âmes. Pour remplir sa grande mission, Mgr de Laval employa le plus persuasif de tous les langages, le dévouement épiscopal.

Son zèle eut toutes les qualités du zèle apostolique : il est actif et laborieux. Dès son arrivée dans le pays, il se met généreusement à l'œuvre : il prêche la divine parole, il dirige les consciences, il se multiplie par les ouvriers qu'il appelle à partager ses travaux. « Ce qui nous console, disait le P. Jérôme Lalemant, c'est que le zèle de ce généreux prélat n'a point de bornes ; il pense que ce serait peu d'avoir passé les mers, s'il ne traversait aussi nos grandes forêts, par le moyen des ouvriers évangéliques qu'il a dessein d'envoyer jusqu'aux nations dont à peine savons-nous les noms, pour y chercher de pauvres brebis égarées, et pour les ranger au nombre de nos troupeaux..... Ce sont des desseins dignes d'un courage plein de zèle pour la gloire de Dieu, et après lesquels nos Pères soupirent jour et nuit, brûlant du désir d'être de ces heureux exposés. » (1)

Son zèle est ferme et intrépide : ni les puissants, ni les trafiquants cupides ne peuvent l'arrêter dans sa noble et sainte entreprise d'empêcher la vente de l'eau-de-vie, si justement

(1) Relation de 1659.

nommée par les sauvages *eau de feu*, qui dévorait, comme un immense incendie, ces peuples enfants que la cupidité des trafiquants vendaient aux démons.

Zèle plein de douceur et de résignation, qui le soutient dans ses courses apostoliques, dans ses voyages sur l'océan, dans ses tribulations, « dans des renversements qui paraissent sans ressources, et qui le fait agir dans ce temps-là avec autant de vigueur que s'il était assuré du succès (1). Il était missionnaire comme les prêtres qui vivaient avec lui, administrant les sacrements aux malades, à la ville, à la campagne, supportant les plus rudes fatigues et les plus grandes privations par amour pour Jésus-Christ.

« N'oubliez pas les peines et les sueurs que la fondation de l'Eglise de Québec a coûtées à votre premier évêque. Toute autre puissance que la sienne aurait été épuisee à la poursuite d'un si grand bien. A chaque pas qu'il faisait, il trouvait une nouvelle difficulté; à peine en avait-il surmonté une qu'il s'en présentait une plus grande.....Croyez-moi, vous pouvez vous glorifier de ce que votre Église a été plantée dans le sang de votre premier pasteur. Ses travaux, par leur longueur, ont égalé, s'ils n'ont pas surpassé les supplices de bien des martyrs. » (2)

O Eglise de Québec ! que vous étiez belle et agréable à Dieu, alors que vos pontifes, vos prêtres, vos missionnaires, vos religieuses, les chefs du peuple, vos enfants dévoués se disputaient l'honneur des humiliations et des sacrifices, et qu'empourprée du sang de vos martyrs, vous étiez toute rayonnante de la force et de la vertu d'en haut ! Que j'aime à contempler cette époque de notre histoire où des hommes, amis de Dieu, faisaient refleurir les plus pures traditions de l'Eglise ! A la tête de tous, Laval, non-seulement par l'autorité épiscopale, mais surtout par sa foi, son humilité, sa charité. Son zèle s'étendait à tous les besoins de son immense diocèse et de l'époque où il vivait ; il fut le fondateur et le créateur de tout ce que nous voyons aujourd'hui. Le peuple le vénérait comme un ange du Seigneur, et il disait en célébrant ses vertus : " C'est Dieu qui nous a visités d'en haut en un tel apôtre. "

Après avoir travaillé sans relâche à établir, dans son diocèse, la piété, la religion et les bonnes mœurs, Mgr de Laval, se sentant affaibli par les fatigues de tant de travaux, se retira dans une profonde solitude pour régler ses comptes avec la justice divine. Il sait la charge d'un évêque, il sait que la justice

(1) Oraison funèbre par M. de la Colombière.
(2) M. de la Colombière.

de Dieu est exacte et rigoureuse, qu'elle met dans la balance les moindres actions. Dans cette solitude, son âme délivrée du tumulte des affaires, se détache et se purifie de plus en plus.

Lorsque Mgr de Laval, plein de jours et de mérites, s'endormit dans le Seigneur, le 6 mai 1708, entre les bras des prêtres de son Séminaire, un deuil immense se répandit dans tout le diocèse de Québec. " La foule entourait jour et nuit sa dépouille mortelle, se portant avec une sainte avidité auprès de sa bière, pour faire toucher à son corps leurs objets de piété ; les enfants criaient tout haut dans l'église : Laissez-nous approcher, laissez-nous voir le saint." (1)

Mgr de Laval vit encore au milieu de ses enfants ; sa mémoire est en bénédiction ; il vit dans cette ville de Québec, témoin de ses travaux apostoliques ; il vit dans tout le pays, qui se glorifie de l'avoir eu pour premier évêque ; il s'est acquis par ses vertus et par ses travaux une gloire qui est passée d'âge en âge ; on le loue encore aujourd'hui, et on le louera toujours pour ce qu'il a fait pendant sa vie : *Et in diebus suis habentur in laudibus.* (2)

Tout en pleurant votre mort, Père bien-aimé, nous nous réjouissons de votre gloire. Oui, vous vivez encore au milieu de nous, puisque nous avons pour occuper le siége archiépiscopal de Québec, un autre vous-même, un défenseur intrépide de la Maison de Dieu contre ses ennemis : *Quasi non est mortuus pater, similem enim post se reliquit..... defensorem domus contra inimicos.* (3)

III

L'érection de l'Evêché de Québec marqua une ère nouvelle pour la Nouvelle-France. Par la bulle de Clément X, Mgr de Laval n'est plus simplement le représentant du Vicaire de Jésus-Christ, il est pasteur, lie à son clergé et à son peuple par une alliance plus étroite, une responsabilité plus grande : il ne s'appartient plus, il est le fiancé et le père de l'Eglise de Québec.

Bénie par la main paternelle du Souverain Pontife, cette Eglise, mère féconde d'un grand nombre d'églises disséminées sur plus des trois quarts de l'Amérique Septentrionale, représente l'unité de l'Eglise universelle : son premier évêque relève immédiatement de Pierre, et toujours cette Eglise vénèrera, avec un amour filial, la papauté qui l'a créée.

(1) Les Ursulines de Québec, I, 30.
(2) Eccli., XLIV, 7.
(3) Eccli., XXX, 4-6.

Honneur et gloire à Laval, qui a fondé cette Eglise si dévouée au Saint-Siége, si forte par la pureté de sa foi, si belle par la régularité de sa discipline, si sainte par ses établissements religieux.

Faire l'éloge de Mgr de Laval, c'est vous le montrer dans toutes ses œuvres, fidèle à sa haute mission. Mais ce sujet est si abondant, si varié, que je ne puis dire tout ce qu'il a entrepris et tout ce qu'il a fait pour la fondation de l'Eglise de Quebec. Je ne vous parlerai ni de ses longs et pénibles voyages en France et dans notre pays, soit pour y plaider les intérêts du Canada, soit pour répandre parmi son peuple la bonne odeur de Jésus-Christ. Je ne dirai rien des églises qu'il a bâties, ni des missions qu'il a fondées dans la Louisiane et en Acadie, ni de ce qu'il a entrepris pour l'industrie nationale et pour l'instruction publique. Je m'arrêterai à l'œuvre première, principale, et aussi la plus éclatante de sa vie, l'institution et la fondation du Séminaire de Québec.

Le dessein que Dieu avait fait germer au cœur de Laval, dans la solitude de l'Hermitage, va recevoir son exécution à Québec. Pour cette œuvre, il faut, sans doute, le don de la grâce de Dieu et la fidélité à cette grâce, mais il faut de plus pour la fonder, pour lui imprimer le caractère de la durée, ce qu'il y a de plus puissant et de plus rare dans les facultés de l'homme : l'énergie créatrice. Il ne suffit pas de poser les fondements d'une œuvre : le fondateur, s'il est sage et prévoyant, s'efforce de lui donner une organisation durable, afin qu'elle se perpétue à travers les siècles et qu'elle vive de sa vie propre.

Mgr de Laval veut donner à son peuple des pasteurs selon le cœur de Dieu, pour le nourrir de science et de doctrine : *Dabo vobis pastores juxta cor meum, et pascent eos de scientia et doctrina.* Sainte et glorieuse entreprise que les coups de l'adversité n'ont pu ébranler et dont l'accroissement témoigne de la puissante vitalité que Dieu avait communiquée à l'œuvre. Aussi, il n'y a qu'une voix parmi nous pour applaudir à cette fondation, et pour reconnaître qu'elle est la plus grande chose que Dieu ait opérée en faveur de l'Eglise de Québec.

Pour assurer l'existence de son Séminaire et lui donner une forte organisation, il invite les prêtres des Missions Etrangères de Paris, à venir en Canada : "Vous y trouverez un logement préparé et un fonds suffisant pour commencer un petit établissement d'une maison de votre congrégation, qui ira toujours en augmentant." Cette prédiction de Mgr de Laval s'est accomplie : l'arbre qu'il a planté sur le rocher de Québec, arrosé et fécondé par les labeurs, les prières, les larmes et les sacrifices, s'élève majestueusement dans la cité de Champlain ; il surpasse en

hauteur tous les arbres des champs ; son ombre s'étend au loin ; il est parfaitement beau dans sa grandeur ; ses fruits sont abondants et délicieux.

Puis-je nommer le Séminaire des Missions Etrangères de Paris, fondé en 1663, par les évêques français, et ne pas rendre hommage à ses ouvriers apostoliques qui ont concouru à la fondation du Séminaire de Québec ?

Cet hommage ne m'est-il pas imposé par la reconnaissance la plus profonde et la plus sincère de tous les catholiques de notre patrie ? Qu'il me suffise de vous rappeler que, depuis sa fondation, les Souverains Pontifes Innocent XII, Pie VI, Grégoire XVI et l'immortel Pie IX, ont donné à ce Séminaire les témoignages les plus éclatants de paternelle bienveillance, ont béni les pieux travaux de ces illustres prédicateurs de la parole de Dieu, dont plusieurs ont obtenu, par l'effusion de leur sang, la couronne triomphale du martyre.

Il est permis aux enfants de louer leur père, et ce devoir imposé par la piété filiale devient facile lorsque ses œuvres sont sous vos yeux ; Le Sage a dit cette parole : "La louange de chacun sera dans ses œuvres; *Laudent eum opera ejus*". Tout le pays le sait : de ce Séminaire sont sortis de vrais prêtres remplis de vertus et de science, faisant luire les lumières les plus pures de la vie ecclésiastique. C'est à ce Séminaire, et aux institutions fondées sur ce modèle, que la jeunesse est formée à la piété et à la science, que l'Eglise doit ses ouvriers fidèles, et le peuple les généreux défenseurs de ses droits et de ses institutions. *Laudent eum opera ejus.*

L'œuvre commencée en 1663 a reçu son glorieux couronnement. Par la Bulle *Inter varias sollicitudines*, l'immortel Pie IX a érigé canoniquement l'Université Laval, et la reconnaît digne de tous les priviléges conférés aux universités les plus célèbres.

Et afin que cette université atteigne le but qu'elle s'est proposé, que la pureté de la doctrine soit garantie au milieu des périls multipliés de l'erreur, le Vicaire de Jésus-Christ lui donne pour protecteur le Cardinal Préfet de la Propagande, pour Chancelier apostolique notre vénéré Métropolitain, et confie la haute surveillance de la doctrine et de la discipline à tous les Evêques de la province de Québec.

Cet acte paternel du grand Pie IX doit rallier autour de l'Université Laval toutes les volontés, tous les esprits et tous les cœurs. Que toutes les inquiétudes s'évanouissent, que la charité unisse dans un même but tous les membres de la grande famille catholique du Canada, que tous, dans la mesure de leurs forces, s'emploient à lui procurer la stabilité et la perfection.

Reconnaissance à Pie IX, qui a béni et protégé cette œuvre dès son début, qui l'a placée au rang de ces institutions qui font la force et la gloire de l'Eglise ! reconnaissance à Pie IX, qui, par son auguste représentant au milieu de nous, a donné à la belle et populeuse cité de Montréal tous les avantages de l'Université Laval !

Ainsi, le vœu de l'illustre fondateur du Séminaire de Québec s'est réalisé ; l'œuvre a reçu son glorieux couronnement, et la jeunesse catholique peut s'abreuver à cette grande source de bienfaits qui a nom l'Université Laval.

Rendons gloire à son nom, glorifions-le par la voix de nos lèvres, par le chant de nos cantiques, et par le son de nos harpes : *Date nomini ejus magnificentiam, et confitemini illi in voce labiorum vestrorum, et in canticis labiorum, et citharis.*

Mais ce nom de Laval est trop grand, trop vénérable, trop cher à tous les catholiques de l'Amerique Septentrionale pour être la propriété exclusive du Séminaire qu'il a fondé, de la ville qu'il a sanctifiée par ses vertus, du diocèse qu'il a gouverné avec tant de sagesse ; ce nom glorieux est la propriété de tous les diocèses qui ont été successivement détachés du diocèse de Québec ; il est béni par les Canadiens qui ont composé sa première famille ; il est honoré et béni par nos frères dans la foi, les enfants de la catholique Irlande, qui ont fourni sa seconde famille, nombreuse et illustre par son attachement inébranlable à l'église de Jesus-Christ.

O Saint Pontife ! notre modèle et notre père, reposez en paix dans cette chapelle du Séminaire, au milieu de vos enfants qui marchent, sous votre bannière, dans les voies du zèle, de la piété, de l'amour pour l'Eglise ; reposez en paix, jusqu'au jour où la trompette de l'Ange, retentissant à travers la solitude des tombeaux, nous appellera tous au tribunal du Juge suprême. Et si, comme nous le croyons, votre belle âme conduite par les Anges de Dieu, a été depuis longtemps introduite dans la Sainte Jérusalem, continuez par vos supplications l'œuvre que vous avez commencée sur la terre. Du haut du ciel, priez pour les pasteurs, pour le clergé, pour le peuple, pour votre Séminaire et toutes ces Institutions animées du même esprit et remplies du même zèle ; soyez toujours notre père et notre modèle.

O vous ! prêtres vénérés du Séminaire de Québec, continuateurs de l'œuvre de Mgr de Laval, vous aussi qui offrez chaque jour l'Agneau immaculé, nous surtout, pasteurs des troupeaux confiés à notre garde, prenons tous en présence de cette tombe glorieuse, la résolution de continuer son œuvre, d'imiter sa foi, son zèle, sa piété, son grand amour pour l'Eglise de Jésus-Christ ! Cher-

chons le salut et la prospérité de notre patrie dans notre soumission à l'Eglise et dans le magistère infaillible de la Chaire Apostolique. Gardons, sans jamais faiblir, cette foi catholique qui a tout fondé sur le sol de notre patrie : elle sera le monument triomphal qui honorera à toujours la mémoire de l'illustre et saint fondateur de l'Eglise de Québec.

Que nos ferventes prières s'élèvent vers le ciel pour obtenir la glorification du premier Evêque de Québec ! Que de Rome, la cité des triomphes et des longs souvenirs, la parole infaillible du Père commun de tous les fidèles annonce au monde et à la ville que le nom de Laval est consigné au livre du Ciel ! Si, un jour, l'Eglise glorifie son serviteur par cette couronne qu'elle ne réserve qu'à l'héroïsme de la vertu, et à une sainteté irrécusable, cette glorification sera le plus précieux, le plus brillant rayon de gloire attaché au front de l'Eglise de Québec.

Votre image, mille fois bénie, ô Laval ! apparaîtra radieuse sur nos autels ; et au culte de l'admiration et de la reconnaissance, le peuple canadien, que vous avez tant aimé, ajoutera celui de la prière et de l'invocation.

XVI

DÉPOSITION DES RESTES DE MGR DE LAVAL A LA CHAPELLE DU SÉMINAIRE.

Après l'éloge funèbre, la procession se dirigea vers le Séminaire. L'exiguité du local obligea de la réduire au clergé et aux invités spéciaux.

Dans la chapelle, Son Excellence le Délégué Apostolique avait son trône sur le marchepied du grand autel, tandis que NN. SS. les Evêques prirent place dans des fauteuils rangés autour du catafalque. Dans la nef assistaient le clergé, les professeurs de l'Université, Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur, les Ministres, les Juges, les députés et les députations des différents corps. Ce fut Mgr l'Archevêque qui fit la dernière absoute. Puis la foule s'écoula silencieuse et impressionnée.

Pendant la procession, le corps de Mgr de Laval a été porté successivement par les Messieurs suivants : T.-E. Hamel, V. G. et S. S. Q., D. Racine, V. G., M.-E. Méthot, E. Bonneau, A. Legaré, J. Hoffman, C.-E. Legaré, V. Legaré, L. Langis, A. Godbout, A.-A. Blais, L. Morisset, A. Papineau, D. Lemieux, A. Collet, H. Têtu, J. Ballantyne, C. Gagnon, M. Labrecque et P. Roy.—Les glands d'or attachés au cercueil ont été tenus par

MM. N. Beaubien, C. Trudelle, P.-H. Suzor, V. F., J.-M. Bernier, J. Lagueux et F. Morissette.

Après le départ du cortége, MM. A. Legaré, procureur, C. Legaré et J. Ballantyne, prêtres du Séminaire de Québec, restèrent pour procéder à l'inhumation finale, M. Cyr. Legaré éta t toujours chargé des constatations officielles. Le couvercle pyramidal fut enlevé, ainsi que les fleurs qui ornaient les ossements ; et le cercueil fut recouvert d'une planche en noyer noir, puis scellé en deux endroits du sceau du Séminaire.

Le cercueil en verre ainsi bien clos et scellé fut mis dans un cercueil en chêne, lequel fut lui-même recouvert d'un autre cercueil en plomb. Sur ce dernier furent gravées deux inscriptions, celle qui se trouvait sur le cercueil retrouvé à la basilique, et celle qui rappelle la translation des restes de Mgr de Laval à la chapelle du Séminaire. Elle est reproduite plus loin.

Sur les trois heures de l'après-midi, M. T.-E. Hamel, supérieur du Séminaire, en présence de plusieurs prêtres et de quelques laïques, bénit le caveau qui renferme maintenant les restes de Mgr de Laval.

Ce caveau a été pratiqué derrière la masse du maître-autel de la chapelle, dans une maçonnerie en pierre. A l'intérieur il est révêtu d'un mur en brique ; il mesure 7 pieds de longueur, 3 de largeur et 3 de hauteur.

Aussitôt après la bénédiction du caveau, on y introduisit le triple cercueil, et l'on ferma immédiatement une première porte en fer, sur laquelle sont inscrits les mots suivants : MONSEIGNEUR DE LAVAL DE MONTMORENCY. Puis un mur en brique de l'épaisseur de 2 pieds 8 pouces a été élevé devant cette première porte. Ce mur est lui-même dissimulé par une seconde porte en fer, sur laquelle on lit : MGR DE LAVAL DE MONTMORENCY, DÉCÉDÉ LE 6 MAI 1708, DÉPOSÉ ICI LE 23 MAI 1878.

Tout était fini. Le silence est descendu sur la tombe de Mgr de Laval, qui dormira son dernier sommeil à l'ombre du sanctuaire qu'éleva son courage : *Hæc requies mea in sæculum sæculi : hic habitabo, quoniam elegi eam.*

O saint Pontife ! dormez en paix sous la garde de Dieu et le regard de vos enfants : rien ne troublera votre sommeil. Le bruit du monde et les orages qui grondent à l'horizon des grands peuples ne viendront pas altérer le silence de votre tombe. La foi que vous avez inoculée à la nation canadienne l'amènera près de vos cendres vénérées pour obtenir la bénédiction d'un père et l'intercession d'un saint. Là viendront prier, aux jours de l'affliction, les continuateurs de votre œuvre : vous les dirigerez dans les voies du zèle et de l'abnégation, qui résument votre vie ; vous bénirez les enfants confiés à la piété de vos

successeurs ; et, quand un jour (nous en avons l'assurance), l'Eglise placera vos cendres sur nos autels, la plus fortunée des générations qui vécurent à l'ombre de ces murs sacrés, chantera avec enthousiasme ces paroles consacrées par l'Eglise à la louange des saints ; *Amavit eum Dominus et ornavit eum : stolam gloriæ induit, et ad portas paradisi coronavit eum.* "

XVII

LISTE DES MEMBRES DU CLERGÉ PRÉSENTS A LA TRANSLATION DES RESTES DE MGR DE LAVAL.

Son Excellence Mgr Conroy, Délégué Apostolique.
Sa Grâce Mgr Taschereau, Archevêque de Québec.
Sa Grâce Mgr Taché, Archevêque de Saint-Boniface.
Sa Grandeur Mgr Laflèche, Evêque des Trois-Rivières.
Sa Grandeur Mgr Langevin, Evêque de Saint-Germain de Rimouski.
Sa Grandeur Mgr Fabre, Evêque de Montréal.
Sa Grandeur Mgr Racine, Evêque de Sherbrooke.
Sa Grandeur Mgr Duhamel, Evêque d'Ottawa.
Sa Grandeur Mgr Moreau, Evêque de Saint-Hyacinthe.
Mgr Cazeau.
Mgr Raymond.
Les RR. MM.

G. Lamarche, chanoine de Montréal ; E Lussier, chanoine de Montréal ; B. Leclerc, chanoine de Saint-Hyacinthe ; A. O'Donnell, chanoine de Saint-Hyacinthe ; E. Langevin, V. G., prévot du chapitre de Rimouski ; D. Vézina, chanoine de Rimouski ; P.-J Saucier, V. F., chanoine honoraire de Rimouski.

T. Hamel, vicaire général, supérieur du séminaire de Québec et R. U. L. ; D. Racine, V. G., supérieur du séminaire de Chicoutimi ; J -B. Larue, S. S., représentant du séminaire de Saint-Sulpice ; L. Colin, S. S., représentant du grand séminaire de Saint-Sulpice ; T. Caron, V. G., représentant du séminaire de Nicolet ; M. Proulx, procureur du séminaire de Nicolet ; C.-E. Poiré, V. G. de Saint-Boniface, supérieur du collége de Sainte-Anne ; C. Trudelle, assistant-supérieur du collége de Sainte-Anne ; L.-A. Charlebois, vice-supérieur du séminaire de Sainte-Thérèse ; J.-H. Lecourt, professeur au séminaire de Sainte-Thérèse ; A. Sauvé, professeur au séminaire de Sainte-Thérèse ; O. Caron, V. G., supérieur du séminaire des Trois-Rivières ; H. Baril, directeur du grand séminaire des Trois-Rivières ; E. Guilbert, professeur au séminaire des Trois-Rivières ; P.-R. Laflèche, professeur au séminaire des Trois-Rivières ; F. Cazeau, S. J., recteur du collége Sainte-Marie de Montréal ; J.-R. Ouellet, professeur au séminaire de Saint-Hyacinthe ; J.-P. Gaudet, directeur du collége de l'Assomption ; O. Guilbault, professeur au collége de l'Assomption ; F.-X. Jeannotte, supérieur du séminaire de Sainte-Marie de Monnoir ; P. Geoffrion, supérieur du collége Saint-Laurent, près Montréal ; P.-D. Lajoie, supérieur du collége Joliette ; F.-X. Lachance, professeur au collége de Sorel ; L. Dupré, curé de Sorel ; G. Sauvageau, directeur au collége de Lévis ; L. Lindsay, directeur du collége N.-D. de Lévis ; P. Beaulieu, directeur du grand séminaire du collége N.-D. de Lévis ; E. Carrier, professeur au collége N.-D. de Lévis ; J. Antoine, provincial des RR. PP. Oblats.

J. Auclair, curé de N.-D. de Québec ; O. Audet, chapelain du couvent de Sillery ; P.-C. Audet, curé de Saint-Fabien ; F.-X. Baillairgé, du séminaire de Québec ; C. Baillargeon, curé de Saint-Malachie ; J. Ballantyne, professeur au séminaire de Québec ; J.-N. Beaubien, curé de Saint-Pierre Rivière-du-Sud ; Alp. Beaudet, vicaire de Saint-Laurent, Ile d'Orléans ; Ls. Beaudet, préfet des études au séminaire de Québec ; V. Beaudouin, S. J. ; A. Beaudry, curé de Charlesbourg ; T. Beaulieu, chapelain de l'Hôtel-Dieu ; L. N. Bégin, directeur du petit séminaire, Québec ; P. Bégin, curé de Saint-Etienne ; J. Béland, ancien curé ; F.-H. Bélanger, vicaire à la basilique de Québec ; A. Bellenger, curé de Deschambeault ; F.-A. Bergeron, vicaire de Saint-Romuald ; A. Bernier, curé de Sainte-Emmelie ; J.-M. Bernier, curé de Saint-Ferdinand ; M. Bernier, curé de Saint-Epiphane ; A.-A. Blais, professeur au séminaire de Québec ; W. Blais, curé de Saint-Raymond ; B.-C. Bochet, curé de Saint-Patrice de Tingwick ; R. Boily, aucien curé ; J.-B.-Z. Bolduc, procureur de l'Archevêché de Québec ; E. Bonneau, chapelain des Sœurs de la Charité de Québec ; A. Boucher, curé de Sainte-Anastasie ; J. Boucher, curé de la Rivière-du-Loup (en haut) ; J. Boulet, vicaire de la Rivière-du-Loup (en bas) ; C. Bourque, vicaire de Saint-Jean, Québec ; F. Brunet, curé de Saint-Apollinaire ; J.-A. Bureau, curé de Saint-Nicolas ; J. Brissette, curé de Saint-Timothée ; A. Campeau, curé de Beaumont ; E.-J. Casault, vicaire de l'Islet ; Raymond Casgrain, L. D. ; R.-E. Casgrain, curé de Stoneham ; J.-F.-A. Chaperon, curé de Sainte-Marie, Beauce ; H. Sharpeney, O. M. I., de Saint-Sauveur de Québec ; C.-F. Cloutier, curé de Sainte-Hélène ; E.-A Collet, secrétaire de l'Archevêché ; F.-X. Côté, curé de l'Ancienne-Lorette ; G. Côté, vicaire de la basilique de Québec ; H.-W. Couture, vicaire de Sainte-Anne de Beaupré ; P. Dassylva, curé de Saint-Ephrem de Tring ; A. Dazé, O. M. I., de Saint-Sauveur de Québec ; H. de Brie, curé de Sainte-Justine ; L. Désilets, curé du Cap de la Madeleine ; L.-A. Déziel, vicaire à N.-D. de Lévis ; J.-D. Déziel, curé de N.-D. de Lévis ; F.-P. Dignan, secrétaire de l'Evêché de Sherbrooke ; E.-V. Dion, curé de la Rivière-Ouelle ; N. Doucet, curé de la Malbaie ; G.-F.-E. Drolet, curé de Saint-Colomb de Sillery ; P. Drolet, curé du Cap-Rouge ; L.-N. Dugal, vicaire à Saint-Basile, N. B. ; J. Dumas, curé de Saint-Eloi ; F. Dumontier, curé de Portneuf ; G. Fafard, curé de Saint-Joseph de Lévis ; F.-N. Fortier, curé de Saint-François, Ile-d'Orléans ; J.-A. Fournier, curé de Saint-Arsène ; L.-G. Fournier, curé de Broughton ; N. Francœur, curé de Saint-Julien de Wolfestown ; G. Fraser, du séminaire de Québec ; C. Gagné, curé de Saint-Paul de la Croix ; L.-J. Gagnon, curé de la Sainte-Famille, Ile-d'Orléans ; C. Galarneau, curé de Saint-Cyrille ; J. Gauthier, vicaire à Saint-Joseph de Lévis ; L.-O. Gauthier, D. D., curé de Saint-Lazare ; N. Gauvin, curé de l'Ange-Gardien ; A. Gauvreau, curé de Sainte-Anne de Beaupré ; L.-N. Gingras, curé de Saint-Gervais ; J. Girard, curé de Saint-Lambert ; G Giroux, vicaire de Saint-Ambroise ; L. Gladu, O. M. I., Saint-Sauveur de Québec ; A. Godbout, vicaire de la basilique de Québec ; N. Godbout, curé de Sainte-Hénédine ; O. Godin, vicaire à Saint-Jean, Québec ; A. Gosselin, curé de Sainte-Jeanne ; D. Gosselin, vicaire à Saint-Roch de Québec ; F.-X. Gosselin, curé de Saint-Roch de Québec ; E. Gravel, curé de Bedford ; F. Grenier, supérieur des Oblats de Saint-Sauveur ; E. Gailmet, ancien curé ; B.-C. Guy, curé du Sacré-Cœur ; C. Hallé, curé de Saint-Pierre, Ile-d'Orléans ; E. Hallé, curé de Sainte-Marguerite ; L. Hamelin, chapelain de l'Hôpital-Général ; E. Hamon, S. J., Québec ; J. Henning, C. SS. R., de Saint-Patrice de Québec ; J. Hoffman, curé de Saint-Frédéric, D.

Houde, assistant-secrétaire à l'Evêché des Trois-Rivières ; E.-E. Hudon, vicaire à Saint-Roch de Québec ; E. Huygens, S. J., Québec ; M. Labrecque, du séminaire de Québec ; J.-C.-K. Laflamme, D. D., du séminaire de Québec ; J. Lagueux, curé de Saint-Jean-Port-Joli ; P. Lagacé, principal de l'Ecole Normale Laval, Québec ; N. Laliberté, curé de Saint-Michel ; Z. Lambert, vicaire à Saint-Jean, Québec ; R. Lamontagne, vicaire à Beauport ; L. Langis, du séminaire de Québec ; H. Leclerc, curé de Valcartier ; N.-A. Leclerc, ancien curé ; A. Legaré, procureur du séminaire de Québec ; C.-E Legaré, directeur du grand séminaire de Québec ; V. Legaré, curé de Saint-Jean-Chrysostome ; D. Lemieux, curé des Saints-Anges ; G. Lemoine, chapelain des Ursulines, Québec ; P Lessard, vicaire à Saint-Roch, Québec ; J. Lonergan, curé de Sainte-Brigitte de Montréal ; J. Mailley, curé de la Rivière-Noire ; A. Marceau, curé de Sainte-Agnès ; L. Marceau, curé de Saint-Tite des Caps ; N.-D. Marcoux, curé de Champlain ; J.-E. Marcoux, du séminaire de Québec ; C. Marois, assistant-secrétaire de l'Archevêché ; C. Marquis, ancien curé ; J. Marquis, chapelain de l'Hôpital du Sacré-Cœur ; L.-A. Martel, curé de Saint-Joseph de la Beauce ; J. Martin, curé de Saint-David ; D. Martineau, curé de Saint-Charles ; Rév. P. Martineau, S. J., Québec ; Rév. P. Mathieu, prieur des dominicains de Saint-Hyacinthe ; D. Matte, curé de Somerset ; J.-G.-B. McCrea, vicaire à Saint-Jean, Québec ; M.-E. Méthot, doyen de la faculté des Arts à l'Université Laval ; P. Meunier, vicaire retiré à l'Hôpital-Général ; F.-G. Michel, curé de Buckingham ; E. Moisan, du séminaire de Québec ; M. Monge, ancien curé ; F. Morrisset, curé de Saint-Joachim ; L. Morisset, curé de Saint-Côme de Kennebec ; E. Nadeau, vicaire à Saint-Roch, Québec ; W. O'Connor, C. SS. R., de Saint-Patrice de Québec ; F. Oliva, curé de Saint-François, Rivière-du-Sud ; L.-G.-A. Ouellet, curé de l'Ile-du-Calumet ; N. Ouellet, O. M. I., Saint-Sauveur de Québec ; A. Papineau, du séminaire de Québec ; A.-C.-H. Pâquet, curé de Sainte-Pétronille ; L.-H. Pâquet, D. D., professeur de théologie à l'Université Laval ; N. Pâquet, vicaire à Saint-Thomas ; O. Paradis, curé de Saint-Anselme ; E. Parent, vicaire à Sainte-Croix ; A. Pelletier, curé de Saint-Jean, Ile-d'Orléans ; J. Pelletier, curé de Madawaska ; F. Pilote, curé de Saint-Augustin ; F.-X. Plamondon, chapelain de l'église Saint-Jean, Québec ; J.-B. Plamondon, curé de l'Ile-aux-Grues ; J. Plessis-Bélair, curé des Cèdres ; C. Pouliot, ancien curé ; M. Proulx, curé de Saint-Tite des Trois-Rivières ; L. Provancher, redacteur du *Naturaliste Canadien* ; J.-A. Rainville, curé de Sainte-Germaine ; P. Resther, S. J., Québec ; A. Rhéaume, du séminaire de Québec ; T. Roberge, vicaire à Saint-Philippe de Neri ; G. Rouleau, de l'Ecole Normale Laval ; L. Rousseau, curé de Saint-Thomas ; P. Roussel, du séminaire de Québec ; C. Roy, curé de Saint-Alexandre ; E. Roy, vic. du Cap Saint-Ignace ; E. Roy, curé de Saint-Irénée ; P. Roy, du séminaire de Québec ; L.-C. Saché, S. J., supérieur de Québec ; J. Sasseville, curé de Sainte-Foye ; J. Sexton, vicaire à Saint-Roch, Québec ; J. Sirois, curé de la Baie Saint-Paul ; J. Sirois, curé du Cap Saint-Ignace ; P.-H. Suzor, V. F. curé de Nicolet ; F.-X. Tessier, curé de Saint-François, Beauce ; H. Têtu, aumônier de l'Archevêché ; Rév. P. Toutain, dominicain de Saint-Hyacinthe ; Ged. Tremblay, ancien curé ; Gré. Tremblay, curé de Beauport ; H. Verreau, principal de l'Ecole-Normale Jacques-Cartier ; J.-B. Villeneuve, curé de Saint-Victor de Tring ; P. Vincent, vicaire à l'Ancienne-Lorette ; L.-P. Walsh, C. SS. R., de Saint-Patrice de Québec ; A. Wynn, C. SS. R., de Saint-Patrice de Québec.

Tout le Clergé avait été invité à prendre le diner au Séminaire, ainsi que les Professeurs laïques de l'Université tant de Montréal que de Québec (1). On comptait sans doute sur un grand concours; mais, disons-le avec bonheur, les espérances ont été heureusement dépassées: par un malheur dont la signification est un témoignage de vénération non équivoque en faveur de Mgr de Laval, les deux réfectoires réunis du Séminaire et de l'Archevêché n'ont pas suffi pour recevoir en une fois les hôtes distingués qui ont bien voulu prendre part à la grande démonstration: il a fallu faire un second service.

XVIII

SOIRÉE LITTÉRAIRE ET MUSICALE A L'UNIVERSITÉ.

La journée a reçu son couronnement dans un grand concert donné à l'Université. Leurs Excellences le Délégué Apostolique et le Lieutenant-Gouverneur, Leurs Grâces NN. SS. les Arch. de Québec et de St-Boniface, Leurs Grandeurs NN. SS. les Ev. de la Province, les sommités administratives et judiciaires, l'élite du clergé et des citoyens honoraient la séance de leur présence sympathique; l'immense salle des Promotions ainsi que la galerie des Dames étaient encombrées. On devait *chanter* (non jouer) l'opéra de " Joseph " par Méhul, ce qui fut fait avec beaucoup de succès, si l'on tient compte des éléments dont on disposait.

La grande masse des exécutants se composait des élèves du Séminaire, ce qui était loin de présenter les ressources qu'offrent les chœurs d'artistes qui ont coutume d'exécuter ce genre de musique. Les élèves ont fait ce que l'on pouvait attendre d'eux, et ont certainement fait honneur à leur chef d'orchestre, M. l'abbé G. Eraser, chargé de la direction du concert.

Mais la plus grande part du succès de la soirée musicale revient aux artistes de Québec qui ont bien voulu prêter leur généreux concours au Séminaire. La reconnaissance exige que l'on fasse connaître ces bienveillants amis.

(1) Les Professeurs de l'Université Laval à Montréal, qui ont honoré la cérémonie de leur présence et ont fait exprès le voyage de Québec, étaient pour le Droit, MM. C.-S. Cherrier, T.-J.-J. Loranger, P.-J.-O. Chauveau, J.-A. Chapleau et J.-A. Ouimet; pour la Médecine, MM. J.-P. Rottot, A.-T. Brosseau, E.-P. Lachapelle, A. Dagenais, et A. Laramée.

Les solos ont été faits comme suit :

JACOB..... MM. Henri Bédard et Octave Delisle ;
JOSEPH..... M. Fleury Deschambault;
SIMÉON..... M. P. Jobin ;
RUBEN..... M. l'Abbé Jos. Lemieux, *du Grand Séminaire ;*
UTOBAL..... M. Jos. Beaudouin, *élève de Physique au P. Sém. ;*
NEPHTALI..... M. Gédéon Delisle ;
BENJAMIN..... M. Louis Dastous, *élève de l'Ecole Normale, et* M. Aurèle Grenier, *élève de 7ème au P. Sém.*

Le piano a été tenu par M. Gustave Gagnon, organiste de la Basilique.

On avait en outre le concours de MM. J.-A. Defoy, C. Duquet, Art. Lavigne, N. Levasseur, Ed. Gauvreau, Fort. Gauvreau, du Septuor Haydn; H. McKernan, professeur au Collége N.-D. de Lévis et directeur du corps de musique du Petit Séminaire de Québec; J.-B.-F. Geay, A. Pâquet, Thomas Fournier, A. Lavallée, et Jos. Marcoux (du corps de musique de Beauport); indépendamment des Rév. MM. C. Laflamme et C. Gagnon, prêtres du Séminaire; O. Marois, du Grand Séminaire; et de MM. G. Paquin, A. Lafrance, E. Bernier, A. Lynch, E. Vincelette, F. Gravel, du corps de musique du Petit Séminaire.

Grâce à cet important secours, la musique a été écoutée avec beaucoup d'intérêt par l'auditoire; et, lorsque, pour terminer la soirée, l'on fit entendre la Cantate, si populaire à Québec, de Mgr de Laval, les tonnerres d'applaudissements qui saluèrent les exécutants furent une récompense méritée de leurs efforts et une juste appréciation de leur succès.

Au milieu de la soirée, l'Hon. P.-J.-O. Chauveau, professeur de Droit romain à l'Université Laval pour Montréal, fit l'éloge de Mgr de Laval: dans un discours remarquable par l'élégance et la pureté, et souvent interrompu par les applaudissements, il démontra d'une manière évidente que notre patrie doit son grand développement à l'impulsion sûre et éclairée de son premier Evêque.

XIX

DISCOURS DE L'HONORABLE P.-J.-O. CHAUVEAU.

EXCELLENCES, MESSEIGNEURS,

Mesdames et Messieurs,

De toutes les admirables facultés accordées à l'intelligence humaine par le Dieu qui l'a créée à son image, il n'en est point peut-être de plus précieuse et j'oserai dire de plus divine que celle qui lui permet de voir, comme s'ils existaient encore, non seulement tous les événements de sa trop rapide carrière, mais encore ceux de la longue suite des siècles qui se sont écoulés depuis que, sur cette terre, l'on a commencé à penser, à apprendre, à agir, à combattre, à prier, à aimer, à souffrir, à pardonner, ce qui, pour les hommes, s'appelle la vie, pour les peuples, l'histoire.

Avec quelle merveilleuse facilité l'esprit ne se porte-t-il pas d'une extrémité à l'autre de cette longue galerie de tableaux et de statues encore pleins de vie, bien que la mort en ait détruit les modèles!

Ou plutôt notre intelligence ne reflète-t-elle pas elle-même comme dans un miroir les grands traits de l'humanité : vertus, labeurs, épreuves et sacrifices, succès, triomphes et récompenses, misères, crimes et châtiments?

De même que deux glaces inclinées l'une vers l'autre se renvoient pour bien dire à l'infini les mêmes objets dans une double perspective, de même l'avenir n'étant le plus souvent qu'une répétition du passé, ce n'est qu'après avoir jeté ses regards en arrière que l'homme peut arriver à ce degré de prévision qui, en dehors de l'inspiration divine se rapproche de la prophétie.

Pour nous, Canadiens, qui avons comparativement de si jeunes et de si courtes annales, ce n'est cependant que depuis que nous avons commencé à les tirer de l'oubli où elles étaient déjà tombées que nous marchons d'un pas plus ferme, la tête plus haute, le regard plus assuré, vers les grandes destinées

qui, si nous sommes fidèles à nous-mêmes, fidèles à notre mission, ne peuvent nous échapper.

Non, Messieurs, les jours comme celui-ci, enlevés aux occupations ordinaires de la vie, ne sont pas des jours perdus !

Ce sont des jours grands comme des siècles, par le passé qu'ils évoquent, par l'avenir qu'ils prédisent !

Trois fois déjà la cité de Champlain a célébré de glorieux anniversaires se rattachant à la vie d'un homme qu'elle a bien le droit de considérer comme un second père, un second fondateur. Chaque fois, ses vertus, ses épreuves, sa charité, son courage, son abnégation, son héroïsme, ont été redits avec amour ; chaque fois aussi un juste hommage a été rendu à ses successeurs dans l'épiscopat, à ses continuateurs dans la direction de la jeunesse studieuse ; enfin chaque fois un regard plein d'admiration et d'un légitime orgueil s'est reporté sur son œuvre et sur ses résultats au double point de vue national et religieux.

Cette œuvre, Messieurs, elle n'est pas toute entière dans ce Séminaire, et dans cette Université ; elle se perpétue dans l'organisation sociale de notre pays, elle vit et fructifie non seulement dans sa constitution intime, mais encore dans celle des nombreux rejetons que cet arbre aux profondes racines a poussés sur toute l'étendue de ce vaste continent.

Tandis qu'aujourd'hui la chaire sacrée a retenti d'un nouvel et splendide panégyrique du héros chrétien, il semble que dans cette séance académique, ce sont plus encore l'étude et l'éloge de son œuvre considérée au point de vue civil et politique aussi bien que religieux qui doivent nous occuper.

Nous examinerons d'abord rapidement l'état du Canada pendant la vie et à la mort de Mgr de Laval, c'est-à-dire, nous rechercherons ce qu'il a fait et qu'il a pu voir ; en second lieu, nous jetterons un coup d'œil sur le développement de son œuvre jusqu'à nos jours, c'est-à-dire, sur les choses qu'il a faites, qu'il n'a pas vues, mais que nous voyons ; enfin nous efforçant de relier le passé et le présent à l'avenir, nous porterons avec confiance nos regards vers les grandes perspectives qui nous sont ouvertes, c'est-à-dire, vers les choses que l'illustre prélat a faites, qu'il n'a pas vues, que nous ne voyons pas, mais que la postérité contemplera.

Louis XIV régnait sur la France, et la France répandait sur l'Europe et sur le monde entier, l'éclat de sa puissance et de sa gloire, portées à leur apogée. Une cour, la plus importante, la plus séduisante, et aussi la plus voluptueuse que l'on eût

jamais vue, s'étalait au pied même de la chaire où tonnaient Bourdaloue, Bossuet, Fénelon et Massillon.

Du sein de cette société brillante et coupable s'échappaient cependant des âmes pleines d'une religieuse angoisse, de repentir ou de dégoût, qui, ainsi que quelques patriciens et quelques dames romaines des premiers siècles de l'Eglise, cherchaient une Thébaïde pour y fuir le vain éclat du monde, pour y méditer sur les grandes vérités. Elles trouvèrent mieux que cela, elles trouvèrent un pays où elles pouvaient gagner d'autres âmes à Dieu, et créer une France nouvelle.

Ce pays n'était point situé sous la zone torride, comme les contrées où prièrent et souffrirent les premiers solitaires ; c'était l'*Ultima Thule* d'un monde nouvellement découvert, et l'une de ses régions les plus froides et au premier abord les plus inhospitalières. Mais qu'importe le soleil le plus ardent ou le froid le plus glacial pour qui veut souffrir de propos délibéré !

Cette lointaine et rude contrée, le roi chevalier l'avait réclamée comme sa part de l'héritage d'Adam, le marin breton Cartier y avait planté la croix et le drapeau de la France. Presqu'un siècle plus tard le Béarnais, père du peuple, y avait envoyé de Monts qui fonda Port-Royal, Champlain qui fonda Québec. Sous le faible mais honnête Louis XIII, le grand cardinal de Richelieu s'était épris de l'idée d'une France transatlantique ; il avait dirigé et suivi avec soin tout ce qui s'y rapportait. Enfin, en ce moment Louis XIV et Mazarin reprenaient l'œuvre de Richelieu, que Colbert devait développer avec plus d'énergie.

Certes, s'ils sont beaux aux yeux de la foi, grands aux yeux de l'histoire, les résultats des efforts de tous ces souverains et de tous ces ministres, ceux des hommes dévoués qui luttèrent ici contre mille difficultés, n'avaient pas encore été bien considérables au point de vue matériel et paraîtraient même peu de chose aux yeux de la statistique, cette reine de la science moderne, qui abuse bien un peu de son autorité.

Québec n'était encore habité que par un petit nombre de familles et, comme il a été dit ici dans une autre occasion, le pays entier ne possédait guère plus de français que cette salle peut contenir d'auditeurs.

Les farouches Iroquois venaient pourchasser, jusque sous le canon du fort de Québec, nos alliés, les Hurons, qu'ils avaient presque entièrement exterminés sur les rives des grands lacs ; ils tenaient constamment assiégée, à Ville-Marie, la petite colonie de M. de Maisonneuve, qui ne pouvait se défendre que par des prodiges de valeur ; et l'année même qui suivit l'arrivée

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

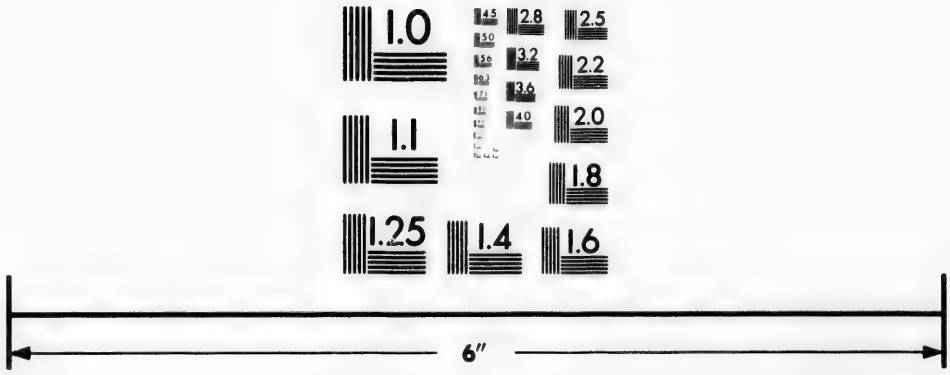

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.0
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2

de Mgr de Laval, Dollard et ses seize compagnons résistaient à sept cents barbares et payaient de leur vie le salut de toute la population française.

Si du côté de l'ennemi tout était périls et désastres, à l'intérieur tout n'était que désordre et confusion. L'autorité civile et l'autorité religieuse ne s'entendaient guère ; elles étaient de plus l'une et l'autre travaillées par des dissensions intestines.

" Il y avait près de deux siècles, a dit M. de la Colombière, que les fleurs de lys avaient été arborées sur cette terre, et cette terre ne produisait rien. Elle portait le nom de Nouvelle-France, et il s'y trouvait à peine une poignée de gens de l'Ancienne. Point d'évêque titulaire, point de séminaire, point d'intendant, point de Conseil. C'était un corps informe et sans âme, qui n'avait que le commencement de l'être et qui attendait qu'une main secourable lui en donnât la perfection."

Cette main, ce fut celle d'un jeune abbé, cachant dans le sanctuaire la plus illustre des origines, et qui, désireux de se dévouer comme missionnaire, hésita quelque peu à venir ici comme évêque.

Or, comment parvint-il à donner à la Nouvelle-France cette perfection de l'être qui lui manquait; comment sut-il grouper les éléments divers et même hostiles qui devaient former notre nationalité ; comment sut-il obtenir de la mère-patrie des secours plus considérables, une action plus énergique ?

Sans doute que sa naissance illustre, que ses relations à la cour, que le crédit dont devait jouir un Montmorency, un descendant du premier baron chrétien furent pour quelque chose dans ses succès.

Sans doute qu'il faut tenir compte de toute une pléiade d'hommes distingués, de tout un groupe de saintes femmes dont quelques-unes, comme la Vénérable Marie de l'Incarnation, furent des femmes vraiment supérieures. Sans doute que M. de Tracy, le vice-roi chargé par Louis XIV de tenir une enquête dans la colonie ; Talon, le plus habile de nos intendants, qui avait conçu des projets à peine réalisés de nos jours ; Frontenac, qui sauva la colonie par son activité et son courage ; de Maisonneuve, le saint fondateur de Montréal, d'Iberville et ses frères, les héros d'une épopée non encore chantée, Joliet, Marquette, La Salle, qui découvrirent le Mississippi ; sans doute que tous ces hommes illustres ont eu leur part de luttes et de succès dans cette époque glorieuse et difficile.

Loin de moi la pensée d'amoindrir leur mérite et de tout attribuer au saint du jour, comme on dit vulgairement—et comme on le dira peut-être bientôt sans figure de Mgr de Laval. Mais sans compter que beaucoup d'entre eux avaient été

attirés au Canada ou protégés par lui ; sans compter que quelques-uns contrecarrèrent ses projets et luttèrent avec violence contre ses entreprises, la question se pose encore de savoir comment il a pu s'imposer à tant et de si puissants esprits, dompter tant de résistances, traverser tant d'orages, et mériter que l'on dise aujourd'hui que le demi siècle qui s'écoula depuis son arrivée (1659) jusqu'à sa mort (1708), forme pour notre pays une ère glorieuse, qui devrait porter son nom, comme le siècle lui-même porte celui du grand roi.

Ah! Messieurs, le secret en est bien simple! Ce fut l'humilité poussée jusqu'à l'abjection, la charité rendue à ses dernières limites, le désintéressement devenu de l'injustice envers lui-même, qui firent ses succès et ses durables triomphes.

De même qu'aux bords du Jourdain, dans les bourgades de la Palestine, dans les places publiques de Jérusalem, ce ne fut pas l'héritier du trône de David, se présentant avec tout l'appareil du Messie attendu, mais l'ami et le compagnon des humbles et des pauvres qui régénéra l'humanité ; de même aux rives du St-Laurent, ce ne fut pas le Laval-Montmorency, l'héritier du baron chrétien, brillant de la gloire de ses ancêtres, entouré de toute la pompe à laquelle son rang lui donnait droit en ces jours de faste sans égal ; ce fut le Laval-Montmorency pauvre, vivant et s'habillant comme le plus humble de ses missionnaires, se livrant comme un autre Borromée auprès des pestiférés aux soins les plus abjects, comme un autre Vincent de Paul ramassant dans la rue l'enfant à demi nu et à demi gelé, le réchauffant dans son sein et baisant ses pieds avec amour ; ce fut le Laval-Montmorency dépouillé de tout au profit de ses œuvres et cherchant encore s'il ne pouvait trouver quelque chose qu'il pût donner ; ce fut le héros chrétien qui sut dompter la hauteur et la puissance des grands et triompher de tous les obstacles.

Et après cela, quand l'heure de la lutte était venue, si du milieu de ce dénuement et de cette abjection, il se redressait de toute sa grande taille, s'il savait remettre au service de Dieu et de son troupeau la fierté du baron qu'il avait abdiquée pour Dieu et pour son troupeau, où est le Pharisien qui oserait s'en scandaliser ?

Que parle-t-on quelque part de sombre tyrannie, de morgue aristocratique et cléricale ? Il n'est pas, au pays d'où lui viennent aujourd'hui ces reproches, il n'est pas de général ou même de colonel improvisé, de *squire* de village, qui ne montrerait au besoin plus de morgue et d'orgueil pour affirmer son autorité et venger sa dignité outragée.

On rapporte qu'un jour, dans un des trois voyages qu'il entreprit dans l'intérêt de la Nouvelle France, les courtisans de Versailles attendant le roi à son lever, regardaient d'un œil méprisant ou du moins assez indifférent un abbé à peine convenablement vêtu, qui se tenait dans un coin de la salle. Lorsque le monarque qui avait pris pour emblême un soleil avec la dévise *nec pluribus impar*, eut paru à l'horizon de sa cour et que les autres astres grands et petits se furent inclinés devant lui, il marcha droit à l'endroit où se trouvait le pauvre intrus, et le prenant par la main il le présenta aux ducs, aux marquis, aux comtes et aux barons, leur disant ces simples paroles: "Celui-ci est mon cousin de Laval, et si quelqu'un lui cause de la peine il encourra mon déplaisir."

J'aurais bien voulu voir après cela le courtisan qui eût osé traverser le chemin de l'humble évêque de Pétrée!

En France comme ici, ce fut l'idée de l'immense sacrifice qu'il avait fait, le contraste entre la vie qu'il eût pu mener et celle qu'il avait choisie, entre les pompes de Versailles et l'exil volontaire dans les neiges du Canada, qui firent sa force et son prestige, et nul doute que son exemple autant que ses discours, augmenta cet exode dont j'ai parlé, cette émigration de saintes âmes qui peuplèrent les monastères et les missions, de jeunes et braves seigneurs qui mirent leur épée au service de la colonie.

Jusque-là les intérêts du commerce avaient été en première ligne dans les projets de la cour: compagnies sur compagnies avaient été formées et le moins que l'on pût dire contre celle qui nommait alors nos gouverneurs, c'est qu'elle avait laissé languir les progrès de la véritable civilisation.

Un des premiers soins de Mgr de Laval, une des premières preuves de son crédit, ce fut de persuader à Louis XIV de substituer l'autorité royale à celle des cent-associés, et comme l'a dit si éloquemment son premier panégyriste, nouvel Atlas, de charger sur ses épaules le fardeau d'un monde nouveau.

Il obtint aussi la création du Conseil souverain, constitution politique aussi large qu'il pouvait y en avoir alors, l'envoi dans le pays de ce régiment de Carignan de Salières, dont les officiers et les soldats établis plus tard parmi nous ont été la source de quelques-unes de nos meilleures familles, et enfin après bien des obstacles, l'érection de presque toute l'Amérique du Nord en un seul diocèse.

Comment dire tout ce qu'il fit dans le demi siècle, où il fut successivement vicaire apostolique, évêque titulaire et enfin administrateur en l'absence de son successeur Mgr de St-Valier, détenu prisonnier en Angleterre?

Comment entrer dans le détail de toutes ses démarches et de toutes ses luttes, sous la vice-royauté de M. de Tracy, sous les deux administrations de M. de Frontenac et sous celle de sept autres gouverneurs qu'il vit pour bien dire défiler devant lui ?

Que de soins et de travaux ajoutés à ceux de son ministère et de sa charité, qu'il multipliait d'une manière si impitoyable envers lui-même, parcourant les campagnes en traîneau ou bien raquettes aux pieds, visitant les pauvres et les malades des villes et demeurant pour bien dire avec eux !

Dans l'ordre religieux : règlement de questions si difficiles, à commencer par celle de son épiscopat où il eut à lutter contre les prétentions de l'Archevêque de Rouen et celles des parlements de Paris et de Rouen ; solution des difficultés qui s'élevèrent entre les communautés religieuses et qui se réveillèrent après sa mort ; apaisement de la rivalité ou plutôt comme parle son biographe, M. de Latour, de l'antipathie nationale qui existait entre la colonie de Québec et celle de Montréal ; règlement des questions de cures amovibles ou inamovibles, de dixmes, d'exemptions, de privilèges canoniques de toute espèce ; préservation de son troupeau contre les erreurs opposées du jansénisme et du molinisme, qui de la vieille France cherchèrent à s'introduire dans la nouvelle ; fondations de pieuses confréries qui existent encore aujourd'hui ; protection et encouragement donnés au pèlerinage de l'église de Ste-Anne de Beaupré, à laquelle Anne d'Autriche et M. de Tracy firent de si riches cadeaux, et dont la célébrité semble s'accroître avec la renommée de Mgr de Laval ; et au milieu de tout cela et de la plus grande détresse, envoi de nombreux missionnaires sur la côte du Labrador, dans l'Acadie, dans les régions de l'Ouest et jusqu'aux rives nouvellement découvertes du Mississipi.

Dans l'ordre social : création d'une école normale, d'une ferme-modèle, d'une école des arts et métiers, toutes choses qui disparues depuis, ont été rétablies de nos jours avec tant de peine ; enseignement des sciences et des lettres dans la mesure qui convenait à l'époque, lutte hardie et prudente à la fois contre toutes les innovations dangereuses, et au milieu de tant de graves préoccupations, ordonnances prescrivant aux belles mondaines d'alors la toilette dans laquelle elles devaient se présenter à l'église.

Dans l'ordre civil et politique : participation au règlement de toutes les questions que pouvaient présenter les pouvoirs législatif et judiciaire et ceux de police urbaine et rurale, dévolus au Conseil supérieur dont il formait partie ; intervention constante et efficace entre les excès de l'autorité d'une

part et la licence populaire de l'autre ; enfin développement par la parole et par l'exemple de cet esprit patriotique qui a créé la véritable patrie canadienne et qui, après tant de revers, tant de calamités, est plus vivace aujourd'hui que jamais.

Ses œuvres capitales, celles qui aux yeux de la postérité forment sa plus belle couronne—et cela n'est que juste et ordinaire dans les décrets de la Providence—furent précisément celles qui lui causèrent le plus d'épreuves et d'amers déboires.

Le séminaire, auquel il avait donné tous ses biens, avec lequel il s'était pour bien dire identifié, fut deux fois détruit par l'incendie et deux fois reconstruit avec un courage et une patience sans pareils.

Le siége épiscopal de Québec, le chapitre, qu'il avait établis avec tant de peines, furent assaillis de mille difficultés, et on ne se fût guère douté que cette église battue par les tempêtes, serait un jour la mère de tant d'églises nouvelles.

La répression de la traite de l'eau-de-vie, qui fut la grande question coloniale de cette époque, lui attira mille persécutions; ses luttes contre d'Avaugour, de Mésy, de Frontenac, seront à jamais célèbres. On ne comprenait pas qu'il voulût intervenir dans ce qui paraissait une question d'économie et de police, et, au nom de la religion, gêner la liberté du trafic des pelleteries où nous rencontrions dans les colons de la Nouvelle-Angleterre de si rudes compétiteurs.

Ce qu'il y a d'étonnant c'est que, tandis qu'aujourd'hui sous les formes de gouvernement les plus libres on demande et l'on obtient souvent l'entière prohibition des liqueurs enivrantes, on trouve mauvais qu'un évêque ait voulu protéger contre leurs passions de pauvres sauvages, lorsque cette protection était tout simplement leur salut et celui de la colonie—pour eux et pour nous une question de vie ou de mort.

Enfin, l'établissement de la paroisse canadienne, de cette grande institution qui a fait notre force, qui a résisté aux plus mauvais régimes, qui s'est développée sur tout notre territoire, qui s'implante partout où s'établit notre race ; le système ingénieux par lequel il conservait aux curés leur qualité de missionnaires ; l'espèce de communauté qu'il avait établie entre eux tous : tout cela fut le sujet de mille difficultés et il eut cette pénible épreuve de voir quelques-unes de ses idées abandonnées par son successeur.

Mais qu'importe ! Sa tâche, sa grande tâche était accomplie. Il avait trouvé les intérêts de la religion et de la morale périclitants ; il les laissait affermis. Il était venu dans un pays où il n'y avait que de rares habitants, une une population errante et misérable ; il laissait sur chaque

rive du Saint-Laurent, une rangée de blanches habitations entourées de fertiles domaines, un clergé séculier, des paroisses bien ordonnées, au centre de chaque groupe le manoir du seigneur, l'église et le presbytère, des pères et des mères de famille formés à la vertu, entourés de nombreux enfants, enfin une vie patriarcale qui s'est continuée jusqu'à nos jours. Québec, Montréal, Les Trois-Rivières, qui n'étaient d'abord que des forteresses et des comptoirs, étaient devenues des villes, vivant d'une véritable vie intellectuelle et sociale.

Les sauvages ennemis avaient été repoussés, on peut dire domptés; ce qui restait des tribus alliées évangélisées et raffermies dans leur alliance. Des excursions nombreuses et hardies avaient porté la guerre chez les colons de la Nouvelle-Angleterre qui trop longtemps avaient soudoyé les Iroquois contre nous. D'Iberville et nos autres héros avaient promené le drapeau fleurdelysé de la Baie d'Hudson au Golfe du Mexique, de Terre-neuve aux plaines de l'Ouest. Quelques années avant sa mort, tandis que, comme un autre Aaron, il élevait les mains vers le ciel, pour implorer le salut de son peuple, il eut la satisfaction de voir M. de Frontenac, qu'il devait admirer malgré tous ses torts, répondre fièrement à l'amiral Phipps et repousser sa flotte de la rade de Québec.

En un mot les rêves de François premier, d'Henri IV et de Louis XIV étaient réalisés, les projets de Richelieu et de Colbert étaient exécutés. Le Canada français se développait librement sur les deux rives du St-Laurent, l'Ouest appartenait à nos commerçants et à nos missionnaires, l'Acadie triomphait des efforts de la Nouvelle-Angleterre, et la Louisiane, avec son doux nom, venait de naître aux rives heureuses du Mississipi; la France transatlantique était fondée !

L'homme de robe, Talon, avait tracé son administration judiciaire et municipale, découvert et organisé ses puissantes ressources économiques; l'homme d'épée, Frontenac, avait reculé ses frontières et l'avait vengée de ses ennemis; l'homme d'église, Laval, avait noblement aidé les deux autres en les dominant souvent; il avait obtenu pour elle ce que lui seul pouvait obtenir, la sécurité, la stabilité religieuse et morale. Il pouvait donc, le grand prélat, de même qu'il avait quitté la vieille France, la vieille patrie pour une patrie nouvelle, s'endormir en paix pour se réveiller dans une patrie incomparablement plus belle que les deux autres.

Nous sommes en 1760; un demi-siècle s'est écoulé depuis la mort de Mgr de Laval; tout un siècle depuis son arrivée.

A Louis XIV a succédé la régence; à la régence Louis XV. Les erreurs et les faiblesses du grand roi sont devenues les infamies du régent, les vices honteux de Louis le bien-aimé.

Voltaire a répandu sur la France le dissolvant de l'impiété auquel s'ajoutent la corruption des courtisanes qui ont remplacé les favorites, l'agiotage et le péculat qui détruisent dans la fortune publique le nerf de la puissance militaire.

Les désastres et les malheurs de la fin du grand règne ont conduit à une paix équivoque; de nouvelles guerres après quelques brillants succès ont amené de nouveaux désastres.

Le chancre qui ronge la mère-patrie a gagné la colonie. Montcalm a lutté en vain contre Bigot, plus dangereux que les ennemis qu'il terrassait à Carillon.

Les deux grandes batailles des plaines d'Abraham et de Ste-Foye, l'une perdue, l'autre gagnée, ont prouvé ce qu'un peuple abandonné de sa mère-patrie peut faire lorsqu'il croit encore en lui-même; des ruines plus tristes, plus lugubres que celles qui couvrent Québec incendié, s'étendent sur le pays; ce sont les ruines morales, le désespoir d'une nation trahie et délaissée.

Tandis que les débris de l'armée de l'héroïque chevalier de Lévis se rembarquent pour la France, suivis bientôt d'une partie de la noblesse et de la bourgeoisie, quelques prêtres, quelques religieux et quelques religieuses restent pour consoler et fortifier les colons des deux rives du St Laurent, qui, plus heureux cependant que ceux de l'Acadie, et que ceux dont a parlé Virgile, ne peuvent pas et ne veulent pas dire

Nos patriæ fines et dulcia linquimus arva.

Pour eux tout semble disparaître, tout paraît s'effacer: l'œuvre de Mgr de Laval reste debout; tout est sauvé!

Bientôt les franciscains, qui les premiers avaient apporté la parole divine seront supprimés; les jésuites, qui avaient compté tant de missionnaires et presqu'autant de martyrs que de missionnaires, auront le même sort.

Leur collége fermé, celui des sulpiciens à Montréal n'étant pas encore ouvert, le petit séminaire de Québec sera, pendant quelque temps, la seule providence littéraire et intellectuelle de la jeunesse canadienne; avec les maisons des Ursulines et celles de la Sœur Bourgeois, il formera tout notre système d'instruction publique.

Pendant plus de six longues années le Canada resta sans évêque; cependant l'Angleterre n'eut pas à se repentir d'avoir, après tant d'hésitation, laissé remplir le siége épiscopal, puisque à la voix de Mgr Briand, les Canadiens repoussèrent les instan-

ces des colonies anglaises révoltées, puisqu'il sut faire accepter à nos pères le drapeau qu'ils avaient si long-temps combattu.

La reconnaissance pour les gouvernements comme pour les particuliers est quelquefois un lourd fardeau. Vous en sûtes quelque chose, vous, l'immortel Plessis, vous notre second Laval qui, après avoir épousé la cause du gouvernement anglais, après avoir même froissé le sentiment national en dénonçant à votre troupeau et les horreurs de la révolution française et les gigantesques entreprises du conquérant de l'Europe, eûtes à lutter contre l'injustice la plus flagrante, contre les projets les plus insidieux !

Vous n'étiez le cousin d'aucun monarque, vous n'aviez pas d'amis à la cour ; mais vous étiez sorti de cette forte race de laboureurs-soldats qui avaient combattu si courageusement les combats de la patrie et qui, lorsque tout semblait perdu, n'avaient désespéré de rien ; vous étiez un des plus dignes élèves de la maison de Mgr de Laval ; vous portiez dans votre noble et vigoureuse personne la haute intelligence et les mâles vertus qui firent de vous un homme d'état autant qu'un évêque. A défaut du chateau St-Louis, la cour de St-James en vous voyant et en vous entendant sut vous rendre justice.

Et puis autour de lui et après lui ,que d'autres lutteurs formés à la même école ! Une nouvelle carrière s'ouvre devant la jeunesse canadienne ; tout est changé : les parlements ont remplacé les champs de batailles ; à d'Iberville, à de Beaujeu, à de Salaberry ont succédé Panet, Bédard, Papineau, Viger, Vallières ; les légistes, les tribuns, les hommes d'état, ont définitivement remplacé les hommes de guerre.

Et comme deux maisons ne suffiront plus à produire les magistrats, les prêtres, les hommes de toutes professions que réclame la société nouvelle, voici qu'apparaissent de nouveaux fondateurs, Brassard, Painchaud, Girouard, Ducharme ; voici que l'instruction primaire long-temps négligée se réveille, que le pays se couvre d'écoles, que de nouveaux ordres religieux sont créés ou appelés parmi nous, que ceux qui avaient disparu reviennent, que les institutions formées par Mgr de Laval, et abandonnées depuis, école normale, ferme-modèle, école des arts, surgissent de nouveau.

Or, ce grand développement de l'éducation, la naissance et les progrès de notre littérature nationale, les travaux historiques de notre époque, les progrès de la colonisation à la voix de nouveaux curés missionnaires, dignes successeurs de ceux d'autrefois ; le culte de la patrie joint au culte religieux ; chaque année, au vingt-quatre juin, sur tous les points de l'Amérique, un hommage solennel rendu à nos gloires, un encoura-

gement donné à nos espérances ; tout cela surtout après une époque de luttes cruelles et terribles, après une seconde conquête où, encore une fois, en 1837 et en 1840, nous avions semblé près de périr ; tout cela existerait-il si le foyer de lumière établi ici il y a deux siècles, se fût éteint et n'eût pas au contraire brillé d'un éclat toujours nouveau ?

Cet éclat, Messieurs, il fut plus vif que jamais le jour où, au déclin de la vie des successeurs immédiats de ceux qui avaient pu connaître Mgr de Laval, au moment où M. Demers et ses contemporains disparaissaient, M. Louis-Jacques Casault établissait cette université, en organisait les quatre facultés, faisait construire ces magnifiques édifices et posait le couronnement si long-temps attendu de l'œuvre deux fois séculaire.

Cinq lustres à peine se sont écoulés depuis cet événement, accompli, grâce à la bienveillance du grand pontife que nous pleurons, de celle de notre gracieuse souveraine et de son représentant, Lord Elgin ; et déjà cette université a vu son autorité confirmée par une bulle pontificale, les vastes développements qu'elle a pris, reconnus et loués par un Délégué romain dont la voix éloquente s'est fait entendre dans cette enceinte ; et elle promet aujourd'hui de doubler son utilité en reliant la ville de Maisonneuve à celle de Champlain, pour ne faire des deux cités rivales qu'un même foyer de science, de patriotisme et de vertus. (Applaudissements.)

Et pendant que ces destinées s'accomplissaient, le diocèse de Mgr de Laval, que Mgr Plessis a gouverné pendant quelques années dans toute son étendue, se divisait et se multipliait ; soixante et quelques nouveaux siéges épiscopaux avec leurs nombreux clergé, leurs colléges, leurs hospices, leurs écoles, s'établissaient et brillent aujourd'hui au soleil de la grande et libre Amérique ; et presque partout des prêtres canadiens, des religieuses canadiennes, et un contingent de notre population émigrée apportent leur part de sacrifices et de vertus à ces succursales de la vieille église de Québec.

Et toutes ces grandes choses, Messieurs, ce sont les choses que Mgr de Laval a faites, qu'il n'a pas vues et que nous voyons.

Nous ne sommes plus en 1760, mais en l'an de grâce 1878.

Nous avons célébré, un siècle après la conquête qui semblait devoir anéantir l'œuvre de Mgr de Laval, nous avons célébré le deux-centième anniversaire de son arrivée au pays, celui de la fondation du séminaire de Québec, enfin celui de l'érection de son vaste diocèse.

Et aujourd'hui, comme pour nous remercier de tant de respect et d'amour, le grand prélat s'est levé de la tombe où il reposait dans la première cathédrale de l'Amérique française, devenue la première basilique de l'Amérique britannique, il a parcouru les rues de sa ville bien-aimée, il a visité ce qui reste des anciens sanctuaires ainsi que ses nouvelles églises, et au milieu d'une pompe que nous avons tâché de rendre en tout semblable à celle de ses premières funérailles, où l'affluence du peuple était plus grande, où l'amour et la vénération étaient les mêmes, mais où le deuil se tempérait par une sorte de réjouissance, il est allé se reposer dans la chapelle de son séminaire, auprès des collaborateurs et des continuateurs de son œuvre de prédilection.

Messieurs, cette imposante et touchante cérémonie, cette manifestation, imprévue il y a quelques mois, et si évidemment providentielle, quelle signification aura-t-elle aux yeux de la postérité ?

Sera-ce l'adieu dit par tout un peuple à ses traditions, à ses croyances, à ses usages ? Sera-ce le dernier témoignage de respect rendu par une société en pleine voie de transformation à tout ce qui fut un jour l'amour et la gloire de ses ancêtres ? Aurons-nous enfoui avec Mgr de Laval, dans sa nouvelle retraite, les grands sentiments de sacrifice, d'abnégation, d'héroïsme religieux et civil qui, de son époque à la nôtre, n'ont cessé d'animer la patrie canadienne ?

Ou bien plutôt sera-ce le point de départ d'un accroissement, chez nous, de toutes les aspirations qui faisaient battre le noble cœur du premier évêque de la Nouvelle-France ?

C'est à vous, nombreuse et brillante jeunesse qui formez une grande partie de cet auditoire, à vous à qui l'avenir sourit bien plus franchement qu'il ne souriait à vos devanciers, à vous qui êtes arrivés au moment de la plus riche moisson et qui avez à la portée de votre main les fruits de deux longs siècles de travail, d'épreuves et de privations; c'est à vous de répondre.

Vous ne m'en voudrez pas cependant si, devinant votre pensée aux frémissements d'indignation que quelques-unes de mes paroles ont provoqués, si sentant vos cœurs battre à l'unisson de ceux de vos aînés, je me permets d'opter en votre nom pour la plus digne et la plus sainte de ces deux alternatives.

Non, ce ne sera pas en vain que le grand évêque aura souffert, prié, combattu, ce ne sera pas en vain qu'il aura parcouru aujourd'hui le lieu de ses épreuves devenu le théâtre de son triomphe.

De même que jusqu'ici le cercle de l'influence de son nom et de ses œuvres s'est étendu avec celui de notre nationalité, de même l'avenir lui réserve peut-être des œuvres plus grandes encore que celles dont on peut jusqu'ici lui rapporter le mérite.

La Providence a voulu que nous fussions mêlés à d'autres peuples : aux enfants de l'Angleterre, autrefois l'ennemie traditionelle de notre mère-patrie, hier et peut-être encore demain l'alliée de la France ; à ceux de l'Ecosse,dont quelques-uns sont devenus si semblables à nous-mêmes que leurs noms seuls peuvent les faire reconnaître ; enfin à ceux de la verte Erin, l'île des saints et des martyrs, si bien représentée à la présidence de cette assemblée. (Applaudissements.)

Dans cette nouvelle condition d'existence, deux constitutions politiques se sont usées avant que la vitalité du petit peuple dont on a tant de fois prédit l'extinction ou l'absorption ait été amoindrie.

La seconde de ces constitutions nous a mis en présence d'une jeune province déjà plus populeuse et plus riche que la nôtre sans que, toutefois, nous ayons cessé de lui tenir tête, sans que nous lui ayons cédé autrement que pour lui emprunter volontairement celles de ses institutions qui nous convenaient.

Une troisième constitution, en nous rendant une large part de notre autonomie, nous a placés au centre d'une immense confédération, égale au moins en étendue et qui sera peut-être un jour égale en population et en richesse à celle qui nous avoisine. De là nous pouvons donner la main d'un côté à nos frères les acadiens, de l'autre aux descendants des vaillants pionniers de l'ouest, et travailler loyalement et fraternellement avec tous nos autres concitoyens à la prospérité de la commune patrie.

Toutes ces grandes transformations qui ont élargi notre sphère d'action ont aussi agrandi celle de nos devoirs et de notre responsabilité.

C'est par l'imitation des grandes vertus du héros qui nous est aujourd'hui proposé pour modèle, que la nouvelle génération s'acquittera de cette tâche immense, à laquelle l'étonnante multiplication de notre race attache aux yeux des moins clairvoyants un caractère tout providentiel.

Quand l'abnégation et le courage de Mgr de Laval auront été imités par des milliers de continuateurs de son œuvre ; quand sa persévérance indomptable aura assuré à des milliers de ses enfants le prestige et l'influence qu'exercent irrésistiblement la science, le talent et la vertu ; quand sa charité ayant eu d'innombrables imitateurs, aura répondu à tous les besoins du catholicisme dans toute l'Amérique ; quand sur tous les points du continent, la race que l'on avait cru sur le point de

dégénérer et de s'anéantir, aura compté pour quelque chose : alors la mémoire et la gloire du fondateur de cette université, seront encore plus grandes qu'aujourd'hui, car la postérité aura contemplé les résultats des grandes choses qu'il a faites et que nous entrevoyons à peine.

Excellences, Messeigneurs et Messieurs,

Avant de terminer, permettez-moi de rappeler un grand fait historique qui n'est point sans quelqu'analogie avec la belle fête dont les dernières lumières, dont les derniers échos vont bientôt se perdre dans le silence et l'obscurité de la nuit, mais dont le souvenir ne s'effacera jamais de notre mémoire.

Je lisais dernièrement que, dans les premières années du pontificat de Pie VII, les dépouilles mortelles de son prédécesseur immédiat, mort en captivité sur la terre de France, ayant été rendues à la confession des apôtres par le premier consul Bonaparte, elles furent promenées de diocèse en diocèse et reçues à St-Pierre de Rome avec cette magnificence difficile à décrire qui distingue tout ce qui se fait dans cette auguste basilique.

Le panégyrique du pontife défunt, prononcé devant toute la cour romaine, touchait à sa fin lorsque, tous les yeux se portant sur le pontife régnant qui, on le savait, avait été désigné pour la tiare par son prédécesseur, l'orateur sacré—dit un historien — sut attirer l'attention de celui qui l'écoutait la tête baissée, et lui rappeler toutes les circonstances qui devaient faire de son règne une glorieuse continuation de celui de Pie VI. (1)

Orateur profane, je n'ai certainement point de caractère pour remplir en ce moment une semblable mission.

Mais vous avez tous sans doute remarqué comme moi que l'Archevêque que je vois assis auprès du Délégué pontifical est un enfant du séminaire de Québec, et vous ne pouvez point non plus vous défendre de penser que l'intérêt que prend encore Mgr de Laval au sort de sa maison et de son église n'a pas été étranger au choix qui a été fait de Mgr Taschereau, pour présider successivement à l'une et à l'autre.

Après cela, vous me permettrez peut-être, en y faisant seulement quelques variantes, de redire quelques-unes des paroles prononcées dans la circonstance que j'ai rappelée.

" La gloire de votre nomination, Mgr de Laval la reconnaît comme sienne, il s'en réjouit plus que de toute autre, il vous seconde merveilleusement, il vous désire des jours prospères, il les demande pour vous à Dieu. Il dit que c'est par vous

(1) Histoire du Pape Pie VII, par le chevalier Artaud, 1er vol. p. 254.

qu'il arrivera que la bonne règle, que la sainte discipline fleuriront ; que c'est par vous que la paix et le repos de l'Eglise de Québec seront consolidés ; que c'est par vous qu'elle acquerra des honneurs plus imposants, des consolations plus efficaces, et qu'elle doit recueillir à jamais des fruits plus abondants."

XX

APPRÉCIATION DE LA FÊTE PAR SON EXC. MGR CONROY, DÉLÉGUÉ APOSTOLIQUE.

La fête s'est terminée à 10 heures du soir. Il n'en reste plus que le souvenir. On nous permettra bien d'enregistrer celui-ci sous la forme si honorablement sympathique que lui a donnée Son Excellence Mgr Conroy, le Délégué du St.-Siége au Canada, dans l'admirable réponse que Son Excellence fit, le lendemain de la fête, à l'adresse qui lui fut présentée par le Cercle Catholique de Québec, en présence de tous NN. SS. les Evêques.

Après avoir dit ce qui concernait directement le Cercle Catholique, Son Excellence a ajouté :

« Je désire aussi vous féliciter, et par vous, les citoyens de Québec ainsi que la population canadienne-française de toute la Puissance, au sujet de la touchante cérémonie de la translation des restes de Mgr de Laval, à laquelle j'ai eu le bonheur d'assister hier. Qui aurait pu ne pas se sentir impressionné par l'imposante majesté de la cérémonie sacrée dans l'enceinte de votre vénérable Basilique ? Qui aurait pu contempler sans émotion le religieux spectacle qui se déroulait dans vos rues, spectacle dont la grandeur eût été digne d'un Montmorency, aux jours où un Montmorency allait de pair avec les rois ? Qui aurait pu voir d'un œil indifférent les flots pressés de ces milliers de personnes, suivant d'église en église, de monastère en monastère jusqu'à la cathédrale, les restes du grand évêque, qui, dans son amour doué de prescience, avait, il y a deux siècles, pour leur avantage et celui de leurs enfants, commandé à ces édifices de sortir de terre ? Qui aurait pu entendre sans tressaillir l'éloquente voix épiscopale qui a fait si noblement l'éloge du grand et illustre mort ? Mais j'avoue que ce qui remuait le plus les profondeurs même de mon âme, c'était la pensée que j'étais là, en présence de tout un peuple chrétien, honorant les cendres du Père de sa patrie ! Je sentais mon cœur tout entier battre à l'unisson avec ce grand cœur de la race canadienne que j'ai appris à tant aimer ! Ah ! en ma qualité de Celte, j'étais fier d'être là pour m'unir à mes frères de race celtique,

—frères plus encore par la foi que par le sang,—dans les élans de leur amour et de leur reconnaissance envers l'homme qui a fait leur nation ce qu'elle est. Il m'a été donné, il y a quelque vingt ans, de me trouver à côté d'une autre tombe, qui venait justement d'être ouverte pour rendre un moment aux hommages du monde les cendres d'un grand homme qui avait reposé pendant des siècles entre les bras de la mort. C'était sur le penchant du Janicule, à Rome. De cet endroit l'œil du voyageur suit le cours sinueux du Tibre, s'élance audessus des dômes innombrables de la cité sainte, et plongeant par delà les solennelles solitudes de la campagne romaine, se repose sur les collines azurées du Latium, dont les sommets se confondent avec le ciel.

« La tombe que l'on venait d'ouvrir était la tombe de Torquato Tasso. La poussière que j'avais là sous mes yeux, voilà tout ce qui restait du tabernacle terrestre de cette âme poétique qui avait chanté la Jérusalem délivrée et ce héros, dont la pieuse bravoure avait arraché aux mains des hordes païennes le sépulcre du Christ. Ma pensée mettait, hier, en contraste les gloires particulières des deux illustres tombes, et je me disais en moi-même que Mgr de Laval avait, en grande partie, accompli le rêve du poëte. Le Tasse chanta un nouveau royaume, fondé sur la Foi, organisé d'après un plan chevaleresque, développé par des actes de valeur chevaleresque, dont les citoyens devaient être des hommes unissant à la fois le courage, la patience, la courtoisie, l'aimable bienveillance que l'esprit chrétien peut inspirer.

« Hélas! pourquoi faut-il que sur la terre d'aussi belles visions ne soient que trop souvent des visions et rien de plus! C'est la gloire de Mgr de Laval d'avoir, ici, sur les bords du Saint Laurent, établi un peuple façonné, dans une large mesure, d'après un idéal si élevé; un peuple dont l'organisation sociale est basée sur la vérité catholique; dont le courage a été éprouvé par les plus rudes épreuves; dont la charité embrasse toutes les formes de la souffrance; dont le génie, à la fois délicat et puissant, a déjà créé une littérature qui lui est propre; dont l'aspiration pour la liberté se concilie avec la plus sincère loyauté à la constitution qui le protége; un peuple, en un mot, qui, dans les diverses phases de sa vie domestique, civile et politique, ne perd jamais de vue ses destinées spirituelles et résiste aux tendances dégradantes du matérialisme de notre temps. Puisse la bénédiction de Dieu conserver longtemps un tel peuple! Puisse-t-il croître en tout don de la rosée du ciel et de l'abondance de la terre! et puissent ses enfants, vivant en harmonie avec leurs concitoyens de toutes les classes, pro-

tégés par la loi dans leurs droits propres, et respectant scrupuleusement les droits des autres, développer chaque jour de plus en plus leur prospérité morale et matérielle, et continuer de prêter force et dignité à la Confédération du Canada! »

XXI

RECONNAISSANCE.

Le concours empressé et sympathique des citoyens de toutes les classes, de toutes les nationalités, de toutes les croyances, qui se sont réunis dans une même pensée de respect autour des restes d'un bienfaiteur du Canada, est un signe caractéristique de la ville de Québec. Le Séminaire de Québec, plus paticulièrement intéressé à cette démonstration à l'égard de son illustre fondateur, a cru devoir témoigner spécialement de sa reconnaissance envers le public; c'est ce qu'il a fait par la lettre suivante que les journaux de la ville ont reproduite :

« Séminaire de Québec, 24 Mai 1878.

« M. le Rédacteur,

« Le Séminaire de Québec a un devoir de reconnaissance à remplir; il désire s'en acquitter par l'organe de votre journal.

« Il remercie donc cordialement tous ceux qui ont bien voulu s'associer à lui pour témoigner aux dépouilles vénérables de Mgr de Laval leur respect et leur vénération. Vraiment, il lui aurait été difficile d'attendre plus de zèle, plus d'entente, plus de générosité, de la part du clergé, des citoyens, des communautés, des corps publics, des sociétés. Merci donc à tous, et à chacun de ceux qui ont pris part à cette solennité religieuse et nationale.»

« Je demeure,
M. le Rédacteur,
Votre tout dévoué,
THOS. E. HAMEL, Ptre.
S. S. Q.»

Il fallait aussi rendre grâce à Dieu. Aussi le 27 mai, le Supérieur du Séminaire faisait à Mgr l'Archevêque la demande suivante :

« Monseigneur,

« Le Séminaire désire faire chanter tous les ans, le 23 mai, à la suite de la messe de communauté, un *Te Deum* pour remercier Dieu d'être entré en possession des précieux restes de Mgr de Laval, son glorieux fondateur. En son nom, je viens en de-

mander la permission à Votre Grâce, et j'ose espérer qu'Elle ne nous refusera pas cette faveur, qui fera suite à tant d'autres de sa part.

« J'ai l'honneur d'être,
avec le plus profond respect,
Monseigneur,
de Votre Grâce,
le très-humble serviteur,
THOS. E. HAMEL, Ptre.
S. S. Q.»

Mgr. l'Archevêque s'empressa d'accéder à cette demande dans les termes suivants :

« Québec, 27 Mai 1878.

Rév. M. T. E. Hamel, Ptre., V. G.
Supérieur du Séminaire,
Quebec.

« Monsieur le Supérieur,

« Dans votre lettre de ce jour vous m'exposez que le Séminaire de Québec désire faire chanter tous les ans, le 23 mai, à la suite de la messe de communauté, un *Te Deum*, pour remercier Dieu d'être entré en possession des précieux restes de Mgr de Laval, son glorieux fondateur. L'expression de ce désir rencontre trop bien les vœux de mon propre cœur, pour que je songe à refuser une semblable permission. Vous pourrez donc chanter à perpétuité ce *Te Deum*, qui ne sera toutefois qu'un bien faible écho des douces émotions que nous avons éprouvées durant la belle et imposante solennité de la translation de ces restes vénérés. Il ne nous reste plus à tous qu'une seule chose à désirer, c'est qu'un jour nous le voyions sortir glorieusement de la voûte où il a été placé, pour monter sur les autels, et accomplir dans toute leur plénitude les paroles du psalmiste : " *In memoria æterna erit justus.*" C'est ce que je ne cesserai de demander à Notre Seigneur; c'est à quoi je travaillerai dans la mesure de mes forces. »

« Veuillez agréer,
Monsieur le Supérieur,
l'assurance de mon entier dévouement,
† E. A. ARCH. DE QUÉBEC. »

XXII

LE MONUMENT DE MGR DE LAVAL DANS LA CHAPELLE DU SÉMINAIRE.

Du moment qu'il eut été entendu que le corps de Mgr de Laval serait déposé dans la chapelle du Séminaire, il fut résolu qu'un monument en marbre semblable à celui de M. L.-J. Casault, en rappellerait le souvenir.

De son côté, lors de la célébration du deuxième centenaire de l'érection du siége épiscopal de Québec, en 1874, M. le Grand Vicaire Edmond Langevin avait commencé une souscription pour ériger un monument à Mgr de Laval dans la basilique de Québec.

La divine Providence, qui avait ses vues, ne permit pas que cette belle pensée reçût alors son exécution. Le résultat de la souscription commencée fut laissé entre les mains de Mgr l'Archevêque de Québec, pour que Sa Grâce en disposât comme elle jugerait convenable En avril dernier, voyant qu'un monument commémoratif allait être érigé dans la chapelle du séminaire, Mgr l'Archevêque songea à consacrer à cet objet le produit de la soucription commencée. C'est ce que fit Sa Grâce, après avoir obtenu l'assentiment de M. le Grand Vicaire Langevin. La somme avec les intérêts échus depuis 1874, se montait à $161.65.

Ce n'est que justice de donner ici la liste des souscripteurs au premier projet :

Sa Grâce Mgr Taché, Leurs Grandeurs NN. SS. Chs. Larocque, J. Langevin, McKinnon, Ryan, de Goesbriand, les RR. MM. Jos. Auclair, P.-H. Beaudet, A. Beaudry, J.-M. Bernier, R. Boily, J. Boucher, J. Bourassa, J.-A. Bureau, A. Campeau, C.-O. Caron, V. G., T. Caron, V. G., Mgr C. Cazeau, J. Connolly, G. Côté, M. Daems, James Daly, F.-X. Delâge sen., J.-D. Féziel, Is. Doucet, N. Doucet, M. Duguay, A. Fafard, L.-E.-A. Gagné, J.-B. Gagnon, J.-A. Gatien, A. Gauvreau, A. Godbout, J.-B. Grenier, L.-E. Grondin, Chs. Guay, Ls. Hallé, N. Hébert, P. Lagacé, J. Lagueux, N. Laliberté, L. Langis, A. Lepage, A.-H. Marceau, C. Marquis, L.-A. Martel, D. Martineau, L Mayrand, H. Moreau, V. G., Mgr Moreau, F. Oliva, L. Paquet, C. Poiré, N.-E. Ricard, P. Savoie, Sœurs des SS. Noms de Jésus-Marie, clergé de St-Boniface, les Pères Oblats de St-Boniface, Sœurs de la Charité de St-Boniface, H. Têtu, C. Trudelle, L. Turcot.

Le monument, œuvre de MM. F. et G. Morgan, de Québec, a été placé dans la chappelle quelques jours après la translation. Il fait pendant avec celui de M. Casault.

Voici l'inscription qu'on y a fait graver :

D. O. M.

HIC JACET,

BEATORUM RESURRECTIONEM EXSPECTANS,
RR. IN CHRISTO PATER DD. FRANCISCUS DE MONTMORENCY LAVAL,
PRIMUS QUEBECENSIS EPISCOPUS;

QUI,

NOBILISSIMA STIRPE ORIUNDUS,
NECNON PRÆCLARIS INGENII DOTIBUS ET ANIMI PRÆDITUS,
QUUM EI FORTUNATÆ SPES VITÆ IN GALLIA PRÆFULGERET,
OMNIBUS MUNDANIS SPRETIS HONORIBUS,
DULCISSIMÆ SUÆ PATRIÆ VALEDIXIT,
UT FIDEM ADHUC IN UMBRA MORTIS SEDENTIBUS NUNTIARET,
VOLUNTARIUS EXSUL LONGINQUIS IN HISCE TERRIS;

UBI,

POSTQUAM FUNDAMENTA POSUIT CANADENSIS ECCLESIÆ
QUÆ TOT ECCLESIARUM JUGITER FECUNDA MATER EXISTIT,
ET EXCOLENDÆ JUVENTUTI SEMINARIUM INSTITUIT ET DOTAVIT;
INNUMERIS INDEFESSUS LABORIBUS,
NEC UNQUAM REPETITIS CALAMITATIBUS IMPAR,
PROPTER HEROICAS VIRTUTES TUM COÆVIS, TUM POSTERIS EXEMPLAR
EXTREMUM DEO REDDIDIT SPIRITUM,
DIE VI MAII, ANNO DOMINI MDCCVIII
ÆTATIS SUÆ OCTOGESIMO SEXTO;

CUJUS

RELIQUIÆ IN BASILICA QUEBECENSI PRIMUM RECONDITÆ,
TANDEM EX IPSIUS VOTO ET PRÆSCRIPTIS,
CUM MIRABILI UTRIUSQUE CLERI ET POPULI CONCURSU,
DIE XXIII MAII ANNO DOMINI MDCCCLXXVIII,
IN HOCCE SEMINARII QUEBECENSIS SACRARIUM,
PIISSIMORUM CURA FILIORUM,
TRANSLATÆ SUNT.

R. I. P.

XXIII.

ESPÉRANCES.

Les circonstances étaient trop favorables, et le vœu populaire s'était trop bien manifesté, pour n'en pas profiter. Le 23 mai, la supplique suivante, signée par les prêtres du Séminaire de Québec, et par les professeurs laïques de l'Université Laval, tant de Montréal que de Québec, était présentée à NN. SS. les Evêques de la Province :

« Supplices litteræ Moderatorum Seminarii Quebecensis de introducenda causa venerabilis Dei famuli Francisci de Laval, primi Quebecensis episcopi.

« Illustrissimi ac Reverendissimi Domini,

« Quum Christus Dominus *dilexisset suos qui erant in mundo*, ita, post ipsius Ascensionem, suam sponsam, sanctam Ecclesiam in terris superstitem, nunquam diligere destitit. Ei enim sedulo semper invigilavit ; ei novas salutis vias mediaque munivit et suppeditavit, tum scilicet, pro diversis rerum adjunctis, religiones instituendo, tum etiam aptissimas variis temporibus devotiones in corda fidelium insinuando ; sive tandem quum pios et zelo ardentes viros suscitavit qui, postquam in vita omnium virtutum exstiterunt exemplaria, in cœlis sunt christiani populi defensores et patroni.

« Quod quidem pro universa Ecclesia ; quod et pro singulis fere Ecclesiæ provinciis : id etiam pro nostra canadensi patria cuilibet nostros annales evolventi, perspicue factum apparebit.

« Jam vero, Illustrissimi ac Reverendissimi Domini, decurrentibus annis, et numero, divitiis, licentiaque crescente populo, multiplicantur pro Christi ovibus tentationes malæ et pericula ; in diem roborantur antiqui inimici vires, quibus o enim opponendus est indefessus animus et inexpugnabile propugnaculum. Vestrum est, Antistites sacri, *vigilare* et *sustinere*, fidelium vulnera sanare, nova pericula indigitare ; et sane, testis est hujusce provinciæ clerus, testis est universus Canadæ populus, quanta diligentia et cura supremi nostri Pastores *bonum certamen fidei certent !*

« Sed quanto felicioris eventus non erunt vestri labores, quanto efficaciores vestrum adhortatus et preces, si specialis et quasi ex nostro grege, summo cœlo deputatus, Præsulibus simul et ovibus adsistat et consulat defensor et Patronus ? Quanto major obedientia fidelium, pietas et in eorum cordibus omnium christianarum virtutum progressio ? Qui quidem genuinus Canadæ protector nobis apparet venerabilis Dei famulus Franciscus de Laval, primus Quebecensis Ecclesiæ episcopus, nostri

Seminarii institutor, necnon pater totius canadensis gentis cujus omnes apprime norunt et sanctam memoriam et maximos labores et mirabilia opera. Utinam huic populo, utinam imprimis nobis ipsis, tanti viri quamlibet indignis filiis, jam nunc liceret ejus pretiosissimas reliquias in nostra altaria collocare, dulcissimum patrem solemnibus honoribus celebrare et publicis precibus invocare! Eum jamquidem contemplari videmus nobis et beatorum sedibus arridentem, nostras preces exaudientem, et eas ad pedes Supremi Mediatoris deponentem.

« Quod vero sapientissimis Ecclesiæ legibus adhuc vetitum hæret, nedum in futuro desperandum reputemus, sed e contra firmiter credimus hunc venerabilem Dei famulum ut nostrum patronum, divina Providentia ab initio fuisse delectum, mirabilibus signis brevi designandum, et infallibili Summi Pontificis oraculo esse confirmandum.

« Quapropter, Illustrissimi ac Reverendissimi Domini, proprio nostro, et si ita nobis licuerit totius ecclesiasticæ Quebecensis Provinciæ nomine, vestras Amplitudines suppliciter apprecamur, ut opportune ipsi tractandum de hac re pronuntietis, et illa pia omnium vota pro glorificatione Reverendissimi D D. Francisci de Laval ad pedes Sanctitatis Suæ deportetis ; eo videlicet fine ut Sanctissimus in terris Christi Vicarius canonicam ejus causæ introductionem permittere dignetur.

« Quas preces, Illustrissimi ac Reverendissimi Domini, exaudiatis confidenter rogamus.»

"Vestrarum Amplitudinum,
Humillimi servi at addictissimi filii
Moderatores et Professores Seminarii Quebecensis
et Universitatis Lavallensis.
"Quebeci, die 15â Maii A. D. 1878.

En date du 24 mai, NN. SS. les Evêques faisaient transmettre la magnifique réponse qui suit, et qui est la plus belle conclusion de ce compte rendu :

"Quebeci, die 24a Maii 1878.

« Clarissimis Dominis Moderatoribus et Professoribus Seminarii Quebecensis et Lavallensis Universitatis.

« Clarissimi Domini,

« Litteris datis die 15 mensis currentis Nobis intimatis quanto gaudio exultaretis si suprema Romani Pontificis auctoritate recogno ceretur heroicis virtutibus præditum fuisse magnum Dei servum et pontificem Franciscum de Laval, et petitis ut obtineamus a SSmo propitium decretum. Ne minus quidem ardenter desideramus ut sancti præsulis venerandi cineres super altaria ponantur.

« Heri consentire in associando illius mortales reliquias, una cum omnibus hujus civitatis clientibus, et debitum testimonium

memoriæ primi episcopi Quebecensis, veri omnium episcopalium virtutum exemplaris, proferre, quam dulce cordibus nostris videbatur! Etenim, Clarissimi Domini, dum amplissimo fundatoris Seminarii vestri titulo colendissimum de Laval afficitis, Nos vicissim in illo patrem hujus Americæ partis episcopatus exultanter agnoscimus.

« Nobis intime persuasum est non sine speciali divinæ Providentiæ nutu sic denuo pretiosas illius reliquias splendentem inter congressum fulsisse, postquam septuaginta et centum annis in insigni Basilica requieverant. Certe honore extollere, et fiducia, qua Canadensis populus, ac præsertim clerus religiosæque communitates tam juste et constanter ejus gratiam in cœlis prosecuti sunt, fidelem et prudentem servum cumulare vult Deus.

« Quæ vero hodie in elogio S. Gregorii VII, cujus officium celebramus, sentit Ecclesia, dicens : « *Pontifex electus, sicut sol effulsit in domo Dei,* » nonne hæc verba accomodare illustri nostro Antistiti possumus, ab alto ut apostolo Canadæ electo ? In ortu suo splenduit (Judith, 5. 3.) et in domo Dei « *potens in opere et sermone* » factus est ; in stabilienda ecclesiastica disciplina addictus, vitam in propagatione veræ fidei conterens, in Ecclesiæ libertate tuenda intentus, in erroribus eripiendis omnibus inclinatus, ad puritatem morum conservandam in hac Nova Francia, cujus in spiritualibus regimen partitus erat, incumbens, in animo servavit admirabilem constantiam, fides cinctorium renum ejus fuit (Is. 11, 5.) induit se humilitatem (Col. 3. 12), semetipsum abnegavit (Math. 16. 24.), et in doloribus tolerandis invicta patientia et studio præstabat.

« Ferventibus precibus igitur vobiscum conspirabimus ut Stae Sedis venia brevi obtineamus illum palam invocari ; et, ut primum diœcesana auctoritas preliminarium confecerit processum, actuose supplici libello ad Sanctissimum dirigendum nomina nostra subscribemus, ut dignetur Leo XIII causæ beatificationis illustris Dei servi Francisci de Laval introducendæ annuere et hoc modo Pastoribus et fidelibus Canadæ potentem patronum asseverare.

« In SS. Jesu et Mariæ cordibus remanemus,
Clarissimi Domini,
humillimi et devotissimi servi,
† E. A., Archpus Quebecn.
† L. F., Epus Tri-Fluvian.
† Joannes, Epus Sti Gni de Rimousk'.
† Eduardus, Car., Epus Marianopolitanus.
† Antonius, Epus Sherbrookensis.
† J. Thomas, Epus Ottawensis.
† L. Z, Epus Sti. Hyacinthi.